



Rapport annuel 2012

Exercice terminé
Le 30 juin 2012

Pour plus d'informations :
Relations avec les investisseurs
investisseur@h2oinnovation.com

Symboles boursiers :
Bourse de croissance TSX : HEO
Alternext : MNEMO : ALHEO

Les rapports financiers, les rapports annuels ainsi que les communiqués de presse sont disponibles sur notre site Internet : www.h2oinnovation.com et sur SEDAR.

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE GESTION	1
Vision, mission et profil	2
Résultats d'exploitation	4
Situation financière	10
Gestion du capital	12
Estimations comptables et principales conventions comptables	13
Normes et modifications comptables publiées mais qui n'ont pas encore été adoptées	14
Gestion des risques et risques financiers	15
Facteurs de risques et incertitudes	19
Contrôles et procédures	22
Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	23
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	24
Rapport de l'auditeur indépendant	25
États consolidés de la situation financière	27
États consolidés des variations des capitaux propres	28
États consolidés de la perte	29
États consolidés du résultat global	30
États consolidés des flux de trésorerie	31
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	32
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	78



Rapport de gestion

30 juin 2012

Pour plus d'informations :
Relations avec les investisseurs
investisseur@h2oinnovation.com

Symboles boursiers :
Bourse de croissance TSX : HEO
Alternext : MNEMO : ALHEO

Les rapports financiers, les rapports annuels ainsi que les communiqués de presse sont disponibles sur notre site Internet : www.h2oinnovation.com et sur SEDAR.

RAPPORT DE GESTION

Le président et chef de la direction et la vice-présidente, finances de H₂O Innovation inc. (« H₂O Innovation » ou la « Société ») ont signé une déclaration établissant la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière présentée dans le présent rapport annuel. La déclaration, qui figure à la page 23, décrit en outre les rôles du comité de vérification et du conseil d'administration en ce qui a trait à cette information financière. Ce rapport de gestion porte sur les résultats d'exploitation et la situation financière de H₂O Innovation pour les exercices terminés les 30 juin 2012 et 30 juin 2011. Il doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 30 juin 2012 et avec les notes afférentes.

Certains énoncés figurant dans le présent Rapport de gestion relatif aux opérations de H₂O Innovation ainsi que dans d'autres communications publiées par la Société décrivant de manière plus générale les objectifs, projections, estimations, attentes ou prévisions de la direction peuvent constituer des énoncés prospectifs au sens de la législation sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs concernent l'analyse et toute autre information basée sur la prévision de résultats futurs et l'estimation de montants qu'il est actuellement impossible de déterminer. Les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation des termes « prévoir », « si », « croire », « continuer », « évaluer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « peut », « planifier », « potentiel », « prédire », « projet », « devrait » ou « devoir » ou tout autre terme similaire ainsi que les termes habituellement utilisés au futur et au conditionnel, notamment au regard de certaines hypothèses sur l'avenir d'une entreprise émergente. Ces énoncés prospectifs sont assujettis à certains risques et incertitudes qui peuvent faire en sorte que les résultats actuels et futurs de la Société diffèrent substantiellement des résultats indiqués par ces énoncés prospectifs. Le détail de ces risques et incertitudes est disponible sur SEDAR (www.sedar.com) dans la Notice annuelle de la Société datée du 25 septembre 2012. À moins que la législation applicable en matière de valeurs mobilières l'exige, H₂O Innovation décline toute obligation de réviser ou de mettre à jour les énoncés prospectifs figurant dans le présent Rapport de gestion ou dans toute autre communication par suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou de tout autre changement.

Sauf indication contraire, les montants sont indiqués en dollars canadiens et proviennent des états financiers établis en conformité avec les Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

VISION, MISSION ET PROFIL

NOTRE VISION

Créer de la valeur pour nos actionnaires de façon soutenue en devenant les meilleurs en Amérique du Nord, travaillant de concert avec les firmes d'ingénierie à concevoir et fabriquer des solutions de traitement des eaux sur mesure, aidés par nos fortes capacités techniques et d'analyse, qui nous permettent de maximiser l'efficacité, la durabilité et la performance des systèmes.

NOTRE MISSION

Concevoir et fournir des solutions de haute performance fiables, intégrées et adaptées aux différents besoins de traitement des eaux, dans un environnement en constante évolution.

NOTRE PROFIL

H₂O Innovation fournit des solutions intégrées de traitement des eaux utilisant les technologies de filtration membranaire pour les marchés municipaux, de l'énergie et des mines. H₂O Innovation conçoit des systèmes sur mesure pour la production d'eau potable, le recyclage d'eau, le dessalement, l'assainissement des eaux usées et la production d'eaux de procédés industriels, en plus d'offrir une gamme complète de produits chimiques de spécialité et consommables pour systèmes de filtration membranaire et d'osmose inverse. Comptant plus de 110 employés et disposant de sept places d'affaires en Amérique du Nord, H₂O Innovation est partenaire fondateur de la coentreprise H₂O Innovation India de Mumbai, Inde.

MESURE FINANCIÈRE NON CONFORME AUX IFRS

Dans ce rapport de gestion, la direction de la Société utilise une mesure qui n'est pas conforme aux IFRS. La mesure « BAIIA ajusté avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA ajusté) » n'est pas définie par les IFRS et ne peut être présentée formellement dans les états financiers consolidés. La définition du BAIIA ajusté ne prend pas en compte les variations de la juste valeur des contreparties conditionnelles, la dépréciation du goodwill, la dépréciation des actifs incorporels, les charges de rémunération à base d'actions et la quote-part des (gains) pertes d'une coentreprise. Le lecteur a la possibilité d'établir le lien entre le BAIIA ajusté et la perte nette. La définition du BAIIA ajusté utilisée par la Société peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises.

Bien que le BAIIA ajusté ne soit pas une mesure conforme aux IFRS, elle est utilisée par la direction, les analystes, les investisseurs et les acteurs financiers pour évaluer la performance et la gestion de la Société d'un point de vue financier et opérationnel.

Rapprochement du BAIIA ajusté à la perte nette

Exercices terminés les 30 juin	2012	2011
	\$	\$
Perte nette	(8 054 860)	(1 359 380)
Charges financières – nettes	908 172	917 131
Impôts sur les bénéfices	(2 507 158)	(490 688)
Amortissement des immobilisations corporelles	306 272	300 002
Amortissement des actifs incorporels	614 308	948 483
Variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles	(280 142)	(273 317)
Dépréciation du goodwill	8 221 423	-
Dépréciation des actifs incorporels	378 728	-
Charges de rémunération à base d'actions	86 469	288 367
Quote-part des (résultats) pertes d'une coentreprise	322 250	(5 306)
BAIIA ajusté	<u>(4 538)</u>	<u>325 292</u>

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Exercices terminés les 30 juin	2012	2011	2010 ^(a)
	\$	\$	\$
Revenus	35 909 907	27 632 266	27 727 556
Bénéfice brut	8 275 358	8 164 191	7 006 006
Marge bénéficiaire brute	23,0 %	29,5 %	25,3 %
Charges d'exploitation	642 880	1 225 331	1 127 510
Frais de vente	3 906 263	3 689 387	4 521 552
Frais administratifs	4 206 086	3 467 886	3 493 640
Perte nette	(8 054 860)	(1 359 380)	(9 997 917)
Perte nette de base et diluée par action	(0,134)	(0,023)	(0,181)
BAIIA ajusté ^(b)	(4 538)	325 292	(2 821 046)
Actif total	28 469 400	34 653 265	36 925 752
Passifs financiers non courants	1 562 315	3 958 024	2 923 730

(a) Ces montants ont été établis selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada et n'ont pas pu être retraités afin de refléter les effets de la transition des PCGR du Canada aux IFRS, tel que mentionné dans la note 2 des états financiers consolidés.

(b) Se reporter à la section « Mesure financière non conforme aux IFRS »

Revenus et bénéfice brut

Les revenus pour l'exercice 2012 ont augmenté de 8,3 M\$, affichant une hausse de près de 30 % comparativement à l'exercice 2011. Alors que nous avons débuté cet exercice avec notre plus haut niveau de carnet de commandes jamais atteint (35,3 M \$), nous nous attendions à ce que nos revenus augmentent au cours de la deuxième moitié de cet exercice, au fur et à mesure que nous progresserions dans l'exécution de nos projets. Tout au long de l'exercice, nous avons effectivement vu les plus importants projets de notre carnet de commandes passer de leur phase initiale de conception et d'ingénierie à la phase suivante, génératrice de revenus plus élevés. Au cours de la seconde moitié de l'exercice 2012, plusieurs projets municipaux et industriels d'envergure sont entrés dans la phase de production et ont atteint les étapes clés de facturation, contribuant à la conversion en revenus d'un plus haut niveau de facturation au cours de cette période.

Durant l'exercice 2012, les deux lignes d'affaires de la Société ont enregistré des revenus en hausse comparativement à l'exercice 2011. Les revenus provenant des systèmes et équipement de traitement d'eau se sont élevés à 22,7 M \$ en 2012, contre 15,6 M \$ en 2011, tandis que les revenus provenant des produits chimiques de spécialité et autres consommables ont atteint 13,2 M \$ en 2012 contre 12,0 M \$ en 2011.

Le tableau suivant présente l'évolution des revenus et des nouvelles commandes de la Société, ainsi que la fluctuation de son carnet de commandes au cours des huit derniers trimestres.

	Exercice 2011				Exercice 2012				Exercice 2012	Exercice 2011
	T1	T2 ^(a)	T3 ^(a)	T4 ^(a)	T1	T2	T3	T4		
Carnet de commandes	14,3 M \$	15,1 M \$	21,6 M \$	35,3 M \$	31,6 M \$	30,0 M \$	28,1 M \$	20,8 M \$	N/A	N/A
Commandes de systèmes de traitement d'eau	3,7 M \$	7,4 M \$	6,1 M \$	17,4 M \$	0,9 M \$	4,7 M \$	6,0 M \$	4,7 M \$	16,3 M \$	34,6 M \$
Revenus provenant des systèmes de traitement d'eau	3,5 M \$	3,6 M \$	3,8 M \$	4,7 M \$	4,3 M \$	4,1 M \$	6,7 M \$	7,6 M \$	22,7 M \$	15,6 M \$
Ratio commandes / revenus	1,1	2,1	1,6	3,9	0,2	1,1	0,9	0,6	0,72	2,35
Revenus provenant des produits chimiques de spécialité et autres consommables (généralement récurrents)	2,8 M \$	2,8 M \$	3,3 M \$	3,1 M \$	2,8 M \$	3,0 M \$	3,5 M \$	3,9 M \$	13,2 M \$	12,0 M \$

(a) Le tableau ci-dessus a été ajusté afin de refléter le fait que la coentreprise de la Société est désormais comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, ce qui signifie que le carnet de commandes et les commandes générés en Inde au cours de l'exercice 2011 n'affecteront pas la ligne de revenus de la Société, mais affecteront uniquement les résultats nets provenant de cette coentreprise.

Les revenus provenant des systèmes et équipement de traitement d'eau ont augmenté de plus de 45 % en 2012 comparativement à l'exercice 2011. Notre seconde ligne d'affaires, à savoir les produits chimiques de spécialité et autres consommables, a également affiché une croissance durant l'exercice. Comparativement à 2011, les ventes de produits chimiques de spécialité et autres consommables ont enregistré une hausse de 10 %, passant de 12,0 M \$ à 13,2 M \$.

Alors que nous entamons l'exercice 2013, notre stratégie est d'augmenter nos revenus provenant de la vente de nos produits chimiques de spécialité et autres consommables. En effet, nous pensons qu'en développant les relations avec nos clients systèmes, et donc en leur offrant une analyse préventive de l'entretien et de la performance, nous augmenterons la durée de vie de nos systèmes et membranes, réduirons les dépenses d'exploitation générales (OPEX) de nos clients et produirons de l'eau à une qualité constante. Aussi, en nous assurant de fournir nos produits chimiques de spécialité propriétaires parallèlement à la livraison de nos systèmes membranaires sur mesure, nous offrons un point unique de responsabilité pour la fiabilité et la performance de nos systèmes. Finalement, en offrant ces services et produits, nous anticipons que nos revenus récurrents et leur contribution à notre marge bénéficiaire brute augmenteront.

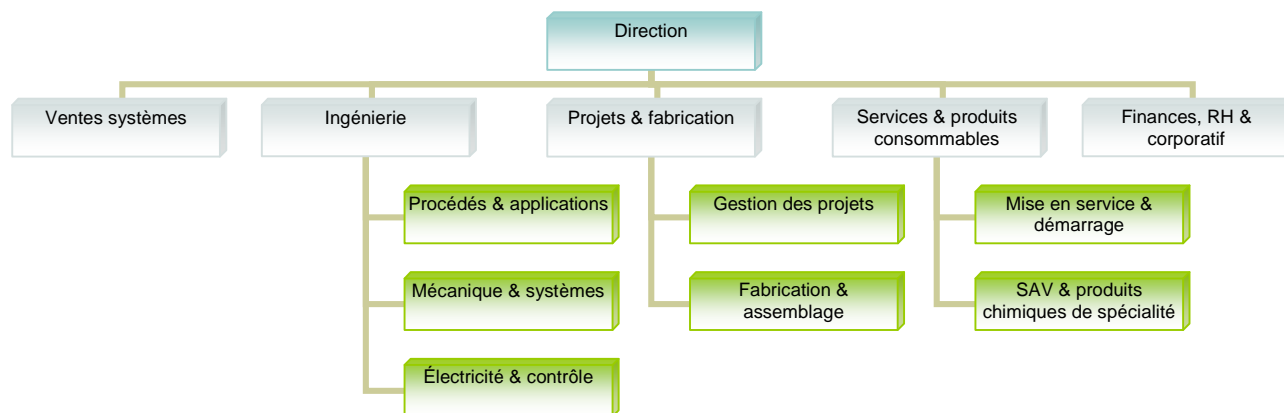
La croissance significative de nos revenus en 2012 comparativement à l'exercice précédent ne s'est pas reflétée dans notre marge bénéficiaire brute. Nos opérations pour 2012 ont produit une marge bénéficiaire brute de 23,0 %, un niveau décevant comparativement aux 29,5 % enregistrés en 2011. Cette diminution s'explique par les facteurs suivants :

- 1) La composition de notre chiffre des revenus pour 2012 montre que les revenus provenant de nos produits chimiques de spécialité et autres consommables représentent une proportion moins élevée du total des revenus comparativement à l'exercice 2011 (37 % en 2012 contre 43 % en 2011).
- 2) La réaffectation des ressources que nous avons entreprise durant le premier trimestre de l'exercice 2012 ainsi que les charges qui y sont associées ont eu un impact permanent sur le niveau de la marge bénéficiaire brute tout au long de l'exercice 2012, réduisant la marge bénéficiaire brute d'environ 2 % comparativement au niveau enregistré en 2011.
- 3) Un projet d'envergure réalisé durant l'exercice 2012 a eu une incidence négative sur la marge bénéficiaire brute, la réduisant d'environ 2 %.

Cette performance moins élevée que prévue a conduit la direction de la Société à travailler au quatrième trimestre de l'exercice 2012 avec une firme de consultants en gestion stratégique afin de réaliser un examen de la performance générale et de l'orientation stratégique de la Société.

Les suggestions contenues dans le rapport de la firme de consultants visaient à réaligner les ressources de la Société afin de gagner en efficacité, renforcer l'imputabilité de chacun et accroître notre performance dans l'exécution de nos projets. Dans l'objectif de changer fondamentalement la culture d'exécution et de gestion des projets, il était nécessaire de prendre une nouvelle direction orientée sur les opérations de la Société. Par conséquent, nous avons mis en œuvre des changements immédiats visant à rationaliser le processus de communication et de prise de décisions, nous avons ajusté les frais généraux et mis en œuvre des contrôles et procédures supplémentaires visant à renforcer tant l'exécution des projets que les opérations de fabrication, dans le but premier d'accroître la marge bénéficiaire brute globale. Des changements majeurs ont été mis en œuvre depuis le 30 juin 2012 afin de changer notre approche, passant d'une culture « produits » à une culture « projets ».

Le changement le plus important ayant été mis en place depuis le 30 juin 2012 est la restructuration de notre département d'ingénierie en fonction de l'expertise de chacun. Nous pouvons maintenant compter sur une expertise en systèmes électriques & de contrôle, une expertise en ingénierie mécanique & systèmes, et une expertise en procédés & applications. Il est aussi à noter qu'un groupe indépendant de gestionnaires de projets a été créé afin d'assurer une meilleure interface clients, appuyé par un groupe dédié à la mise en service et au démarrage des systèmes. Une équipe de service après-vente continuera à assurer le support clients sur le long terme.



Toutes nos ressources existantes ont été réalignées selon ces fonctions clés. Les bénéfices attendus sont d'optimiser nos ressources existantes, de gagner en standardisation et continuité de notre conception/sélection de produits, de développer de meilleures pratiques autour des fonctions de spécialité, d'uniformiser et d'améliorer notre travail de documentation et finalement d'accroître le niveau de budget et de contrôle qualité à chaque étape de l'exécution des projets.

Notre approche client sera elle aussi améliorée, alors que nous privilégierons un point de responsabilité unique pour la conception et l'opération des systèmes, sur la base de notre offre hybride de systèmes et de produits chimiques de spécialité et autres consommables.

Par ces changements nous cherchons à atteindre l'excellence opérationnelle dans l'exécution de nos projets afin de mieux répondre aux attentes de nos clients et de ce fait nous positionner à la pointe de l'industrie du traitement de l'eau en tant que fournisseur de solutions complètes hors pair. Nous prévoyons également améliorer la marge bénéficiaire brute sur nos ventes de systèmes.

Nous anticipons que cette réorganisation majeure nous permettra de réduire nos charges d'exploitation, frais de vente et administratifs et d'augmenter l'imputabilité interne à chaque étape de l'exécution des projets afin d'atteindre les objectifs cibles. Nous sommes confiants que cette nouvelle structure posera des bases solides et durables, propices à de belles réalisations.

La Société a également enregistré 16,3 M \$ de nouvelles commandes pour les systèmes et équipement de traitement d'eau durant l'exercice 2012, ce qui est en-deçà de nos attentes. Toutefois, ces nouvelles commandes ont maintenu le niveau du carnet de commandes au-dessus de la barre des 20,0 M \$ au 30 juin 2012. Le ratio commandes / revenus de la Société pour les systèmes et équipement de traitement d'eau s'est élevé à 0,72 pour l'exercice 2012, un niveau nettement inférieur au niveau record de 2,35 enregistré pour l'exercice 2011. Nous sommes confiants quant à l'obtention de nouvelles ventes de systèmes au cours de ce nouvel exercice, alors que notre équipe des ventes enregistre une forte activité de soumissions dans les domaines municipal et industriel. Cette activité se reflète notamment par la récente mise en service de plusieurs usines municipales de production d'eau potable pour le traitement d'eaux de surface, qui nous offrent un véritable tremplin vers une visibilité encore plus grande, propice à l'obtention de nouveaux projets similaires au Canada et aux États-Unis. Comparativement à l'exercice précédent, nous constatons un plus grand nombre de projets potentiels d'ultrafiltration dans le domaine municipal. Nous pensons que notre approche de conception « open source », à savoir l'interchangeabilité de nos modules de membranes d'ultrafiltration, nous donne un avantage indéniable sur nos concurrents car elle permet une plus grande flexibilité opérationnelle et de moindres frais d'exploitation pour les utilisateurs finaux.

Par ailleurs, grâce aux derniers projets de production d'eau potable et de traitement des eaux usées que nous venons de livrer à des clients majeurs du domaine pétrolier et gazier dans l'Ouest du Canada, pour lesquels nous avons reçu d'excellents commentaires sur la qualité, la conception et l'intégration de nos systèmes, nous sommes très confiants quant à l'obtention de nouvelles commandes auprès de clients similaires au cours de l'exercice 2013.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont baissé de 1,2 M \$ à 0,6 M \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2012 comparativement à l'exercice 2011. Cette baisse est due à une réaffectation des ressources durant le premier trimestre de l'exercice 2012. Cette réaffectation aura un impact permanent, en augmentant le coût des marchandises vendues et réduisant les charges d'exploitation. Elle est le résultat d'une saine analyse de la gestion relativement à l'exécution des projets.

Frais de vente

Les frais de vente pour l'exercice affichent une hausse d'environ 217 000 \$, ou 5,9 % comparativement à l'exercice précédent, tandis que les revenus ont augmenté de 30 %. Les frais de vente sont liés aux nouvelles commandes et aux revenus, mais ne fluctuent pas de manière proportionnelle. Cette augmentation est en partie due au frais encourus pour la première conférence annuelle internationale organisée par Professional Water Technologies (« PWT »). Cet événement exclusif nous a permis de fournir une formation technique sur nos produits chimiques de spécialité destinés aux applications membranaires, d'accroître la sensibilisation à la marque PWT et d'établir plus de contacts personnels avec nos distributeurs. Alors que nous exportons déjà nos produits chimiques de spécialité vers 20 pays et que nous prévoyons en ajouter d'autres durant ce nouvel exercice, nous anticipons que cet événement est susceptible d'avoir une contribution directe sur nos ventes de produits chimiques de spécialité en 2013.

Frais administratifs

Les frais administratifs ont augmenté d'environ 738 000 \$ ou 21,3 % durant l'exercice 2012 comparativement à l'exercice 2011. Cette augmentation s'explique par les trois éléments majeurs suivants :

- 4) En juin 2012, dans l'objectif de concentrer nos efforts sur l'atteinte de l'excellence opérationnelle, nous éliminé les postes de chef de l'exploitation et de vice-président, communications et relations aux investisseurs. Les indemnités de cessation d'emploi relatives à ces éliminations de postes, d'un montant de 175 000 \$, ont été comptabilisées au 30 juin 2012.
- 5) La Société a constitué une provision pour créances douteuses dans les opérations de produits consommables d'un montant de 254 000 \$ relativement aux comptes à recevoir d'un distributeur de produits acéricoles.
- 6) La Société a encouru un niveau plus élevé d'honoraires professionnels (environ 175 000 \$) se rapportant à des services d'audit, au test de dépréciation et à la défense réussie d'un litige ayant trait à un brevet d'un produit exclusif de la production acéricole et, dans une moindre mesure, à l'augmentation de la rémunération du personnel administratif et de la direction.

D'un autre côté, les charges de rémunération à base d'actions pour l'exercice ont diminué d'environ 202 000 \$ comparativement à l'exercice 2011. Cette baisse est due en partie à l'élimination de postes de la haute direction pour lesquels les charges d'options à base d'actions non encore acquises ont été annulées.

Face aux revenus plus élevés de ce trimestre, les charges d'exploitation, frais de vente et frais administratifs ont représenté un total de 24,3 % des revenus, contre 30,3 % pour l'exercice précédent, ce qui montre clairement l'extensibilité de notre modèle d'affaires. De manière globale, les charges d'exploitation, frais de vente et frais administratifs de la Société se sont maintenus en-deçà du budget prévu pour l'exercice 2012.

Charge de dépréciation du goodwill et dépréciation des actifs incorporels

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2012, nous avons effectué notre test de dépréciation annuel du goodwill. Deux facteurs ont nécessité que nous procédions à la réévaluation de la valeur comptable de notre goodwill, lié en grande partie aux acquisitions d'Itasca Systems, Inc. en juillet 2008 et de Wastewater Technology Inc. en avril 2008. Premièrement, la baisse prolongée de nos ventes de systèmes et équipement dans le secteur de la production d'éthanol, et deuxièmement le niveau de ventes moins élevé de nos systèmes brevetés Bio-Wheel™ et Bio-Brane™ dans le secteur municipal américain par le biais de notre réseau de représentants.

Durant le quatrième trimestre de l'exercice 2012, nous avons réaligné notre stratégie de ventes pour les systèmes Bio-Wheel™ et Bio-Brane™. Désormais, nous ciblons principalement les ventes de systèmes conteneurisés pour les municipalités ayant de petits à moyens débits à traiter ainsi que les clients industriels (par exemple, camps de travailleurs et campements en régions éloignées), deux segments dans lesquels notre technologie performante est hautement différenciée et pourrait selon nous s'établir comme solution préférée. Et si les ventes de systèmes et

équipement auprès des producteurs d'éthanol restent limitées, nous conservons un bon niveau d'implication et d'activités dans le secteur de la production d'éthanol, offrant à une importante base de clients nos produits chimiques de spécialité et autres consommables.

À la fin du troisième trimestre de l'exercice 2012, nous avons révisé les valeurs comptables de nos actifs incorporels et déterminé que certains actifs incorporels relatifs à l'unité génératrice de trésorerie « États-Unis » n'étaient plus utilisés et ne généraient pas de flux de trésorerie matériels. En conséquence, nous avons évalué la valeur recouvrable de ces actifs incorporels à une valeur nulle. La perte de valeur des actifs incorporels est due à la baisse prolongée de nos activités dans le secteur de la production d'éthanol.

Ces réévaluations ont entraîné une baisse respective de 8,2 M \$ et 0,4 M \$ de la juste valeur du goodwill et des actifs incorporels, ce qui a augmenté la perte nette pour l'exercice.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté pour l'exercice 2012 a atteint (4 538 \$), contre 325 292 \$ pour l'exercice 2011. Le BAIIA ajusté a été affecté négativement au cours de l'exercice 2012 par l'augmentation des charges d'opération, frais de vente et frais administratifs non récurrents tels qu'identifiés ci-dessus ainsi que par des difficultés dans l'exécution des projets ayant une incidence négative sur la marge bénéficiaire brute dérivée des contrats de fabrication.

Autres gains – nets

Les autres gains – nets, qui se sont élevés à 368 279 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2012, contre 44 399 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2011, sont principalement composés d'une perte de change, ce qui est le résultat des seules variations des éléments du fonds de roulement, et d'autres revenus provenant de différentes sources telles que les activités de location d'espace pour de l'équipement à livrer.

Charges financières – nettes

Les charges financières – nettes se sont élevées à 908 172 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2012, contre 917 131 \$ pour l'exercice précédent. Ces charges sont principalement liées à la dette à long terme. Sur ce montant, 124 763 \$ représentent la portion théorique et non monétaire des intérêts sur la dette à long terme, et 81 591 \$ correspondent à la désactualisation sur les contreparties conditionnelles.

Quote-part des pertes (résultats) dans une coentreprise

La quote-part des pertes dans une coentreprise s'est élevée à 322 250 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2012, contre une quote-part des résultats de (5 306 \$) pour l'exercice terminé le 30 juin 2011. Cette perte est en grande partie attribuable à la réalisation du premier projet de grande envergure par la coentreprise de la Société, projet qui a été obtenu à faible marge. La direction prend des actions pour corriger la situation et s'assurer que l'impact sera minimisé au cours des prochains exercices.

Perte nette

La perte nette s'élevait à (8 054 860\$) ou (0,134 \$ par action) pour l'exercice 2012, contre (1 359 380 \$) ou (0,023 \$ par action) pour l'exercice 2011. Excluant la perte non-monétaire de (8,2 M \$) relative à la dépréciation du goodwill, la dépréciation des actifs incorporels de (0,4 M \$), la variation positive de la juste valeur des contreparties conditionnelles de 0,3 M \$, la perte nette pour l'exercice aurait fait place à un résultat net de 0,2 M \$.

Engagements contractuels

La Société s'est engagée d'après des contrats de location échéant en 2013, 2017 et 2022 à verser un montant de 3 512 081 \$ pour des locaux. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 560 225 \$ en 2013, 401 076 \$ en 2014, 409 790 \$ en 2015, 418 722 \$ en 2016 et 427 882 \$ en 2017.

Informations sur le capital-actions

Au 25 septembre 2012 la Société avait en circulation 60 145 832 actions, 2 477 000 options d'achat d'actions et 2 250 000 bons de souscription.

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Tandis que le fonds de roulement de la Société a baissé de 6,2 M \$ au 30 juin 2011 à 2,5 M \$ au 30 juin 2012, le ratio de fonds de roulement de la Société a considérablement baissé, passant de 1,76 à 1,19 sur la même période. Cette détérioration est due en partie au reclassement de la tranche à long terme d'un prêt d'une tierce partie d'une valeur de 1 404 487 \$ dans les passifs courants, la Société n'ayant pas respecté ses clauses restrictives. Les autres facteurs ayant un effet négatif sur le ratio de fonds de roulement se trouvent dans les importants progrès réalisés dans l'exécution des projets et dans l'augmentation correspondante de l'utilisation des facilités de crédit renouvelables de la Société. La direction pense que la Société dispose de suffisamment de fonds de roulement pour supporter ses opérations dans le cours normal de ses activités et assurer une bonne exécution de ses projets.

La dette nette excluant les contreparties conditionnelles, qui s'élevait à 6,1 M \$ au 30 juin 2012, a augmenté de près de 1,4 M \$, comparativement aux 4,7 M \$ enregistrés au 30 juin 2011. Cette augmentation est principalement due à la baisse générale du fonds de roulement, causée elle-même par le volume plus élevé d'activités de fabrication et d'approvisionnement.

Les capitaux propres s'élevaient à 13,7 M \$ au 30 juin 2012, contre 22,4 M \$ au 30 juin 2011. Au 30 juin 2012, le ratio d'endettement net était de 0,45, contre 0,21 au 30 juin 2011, ce qui montre que la Société n'est pas surendettée.

Exercices terminés les 30 juin (en dollars canadiens, sauf le ratio)	2012	2011
Fonds de roulement	2 518 829 \$	6 171 375 \$
Ratio de fonds de roulement	1,19	1,75
Dette nette ¹	6 129 684 \$	4 749 073 \$
Capitaux propres	13 744 227 \$	22 473 493 \$
Ratio d'endettement net	0,45	0,21

¹ La dette nette inclut le découvert bancaire, les emprunts bancaires et la dette à long terme, nets de trésorerie et équivalents, mais exclut les contreparties conditionnelles.

Au 30 juin 2012, les débiteurs s'élevaient à 9,3 M \$, contre 7,8 M \$ au 30 juin 2011. Cette augmentation de 1,5 M \$ peut être attribuée à un plus haut niveau de facturation durant l'exercice, alors qu'un plus grand nombre de projets actifs atteignait les étapes clés de facturation.

Les stocks sont restés stables à 2,2 M \$ au 30 juin 2012 et au 30 juin 2011, tandis que les revenus ont augmenté de 8,3 M \$, soit 30 %, sur la même période. En d'autres mots, les stocks représentaient 6,3 % des revenus au 30 juin 2012 contre 8,1 % au 30 juin 2011. Cette baisse reflète une optimisation de nos stocks due à un meilleur contrôle du processus d'achat et à une meilleure utilisation de nos items en mains ou à rotation lente.

Les coûts engagés sur excédent de facturation ont baissé de 0,1 M \$, passant de 2,3 M \$ au 30 juin 2011 à 2,2 M \$ au 30 juin 2012, une diminution due en grande partie aux différences entre l'avancement des projets et les échéanciers de facturation des projets. L'excédent de facturation sur coûts engagés a augmenté de 0,3 M \$, passant de 1,3 M \$ au 30 juin 2011 à 1,6 M \$ au 30 juin 2012. Cette augmentation s'explique également par les différences entre l'avancement des projets et les échéanciers de facturation des projets.

Les créiteurs et charges à payer ont augmenté de 1,5 M \$, passant de 4,2 M \$ au 30 juin 2011 à 5,7 M \$ au 30 juin 2012. Cette augmentation s'explique en grande partie par un niveau plus élevé de projets actifs entrant dans la phase de production, pour lesquels nous avons acheté des composants clés durant la seconde moitié de l'exercice 2012.

Les contreparties conditionnelles ont atteint 0,48 M \$ au 30 juin 2012, contre 1,4 M \$ au 30 juin 2011. Cette baisse est due à la réduction de la juste valeur des contreparties conditionnelles sur la base des ventes réelles et prévisionnelles de certains équipements en eaux usées, aux paiements d'une valeur de 0,8 M \$ effectués au cours de l'exercice 2012 et à la charge de désactualisation. Sur les 0,48 M \$ de contreparties conditionnelles, un montant de 0,02 M \$ doit être payé au cours des 12 prochains mois, le solde, d'une valeur de 0,46 M \$, sur une période s'étirant jusqu'en 2018.

SITUATION FINANCIÈRE

Avant la variation des éléments du fonds de roulement liés à l'exploitation, les activités d'exploitation ont généré 83 285 \$ de fonds pour l'exercice terminé le 30 juin 2012, contre 196 993 \$ de fonds générés par ces mêmes activités durant l'exercice terminé le 30 juin 2011. En vertu des IFRS, la direction a décidé de présenter les intérêts payés dans le cadre des activités de financement, et non dans des activités d'exploitation comme c'était le cas selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») précédents. Les fonds de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation se sont élevés à 815 699 \$ pour l'exercice 2012, contre (1 563 185 \$) de fonds de trésorerie utilisés par les activités d'exploitation durant l'exercice précédent. Cette amélioration significative est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- Volume accru d'activités reflété dans le niveau plus élevé de revenus et de comptes débiteurs au cours de l'exercice 2012 comparativement à l'exercice 2011;
- Ce plus haut volume d'activités a également augmenté le niveau des créditeurs et charges à payer pour l'exercice 2012 comparativement à l'exercice 2011;
- Suivi plus étroit des soldes de comptes débiteurs en vue d'accélérer les paiements des clients;
- Différence d'échéancier dans les phases de production de projets affectant les étapes de facturation atteintes et donc les coûts engagés sur excédent de facturation et l'excédent de facturation sur coûts engagés; et
- Finalement, même si le niveau d'activités a augmenté, la Société a maintenu son niveau de stocks pour 2012 au même niveau qu'en 2011.

Pour l'exercice 2012, les activités d'investissement ont utilisé 1 063 618 \$ de liquidités nettes, attribuables en grande partie au paiement de contreparties conditionnelles se rapportant à des acquisitions passées et dans une moindre mesure à l'acquisition d'actifs incorporels et à l'investissement additionnel dans notre coentreprise indienne.

Les activités de financement ont généré des liquidités nettes de 795 701 \$ au cours de l'exercice 2012, contre 774 381 \$ de fonds générés durant l'exercice précédent. Cette augmentation des fonds générés par les activités de financement est principalement due à l'utilisation de l'emprunt bancaire, qui a induit une augmentation nette s'élevant à 1 514 770 \$. L'utilisation d'un moratoire de six mois sur le remboursement en capital des dettes à long terme a également eu un impact positif sur les activités de financement. En décembre 2011, la Société a eu recours à un second moratoire de six mois sur le remboursement en capital des dettes à long terme pour lui permettre d'exécuter son carnet de commandes record. En vertu des IFRS, la direction a décidé de présenter les intérêts payés dans le cadre des activités de financement, et non des activités d'exploitation comme c'était le cas selon les PCGR précédents.

Quatrième trimestre (non vérifié)

	Quatrièmes trimestres terminés les 30 juin	
	2012	2011
	\$	\$
Revenus	11 561 332	8 086 202
Coût des marchandises vendues	9 324 038	6 056 569
Bénéfice brut	2 237 294	2 029 633
Marge bénéficiaire brute	19,4 %	25,1 %
Résultat (Perte) net(te)	880 620	(81 071)
Résultat (Perte) de base et dilué(e) par action	0,014	(0,002)
BAIIA ajusté	(483 798)	(15 652)

En dépit d'une augmentation significative de nos revenus de 43,0 % au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2012 par rapport au même trimestre de l'année précédente, les résultats financiers ont été impactés par une marge bénéficiaire brute moins élevée et par des dépenses non-récurrentes.

Pour le dernier trimestre de l'exercice terminé le 30 juin 2012, la marge bénéficiaire brute a été affectée négativement par deux projets majeurs et par la provision pour stocks à rotation lente et stocks désuets d'un montant de 50 000 \$.

Le quatrième trimestre de l'exercice 2012 a également été marqué par des indemnités de cessation d'emploi relatives à l'élimination de postes de la haute direction parallèlement à la réorganisation, par une provision pour créances douteuses dans les opérations de produits consommables pour un distributeur de produits acéricoles et par des frais professionnels additionnels relatifs au test de dépréciation.

Le résultat net du quatrième trimestre de l'exercice 2012 s'explique par les effets fiscaux de bons de souscription expirés comptabilisés dans les capitaux propres et pour lesquels la Société a contrepassé une provision pour moins-value pour utiliser les pertes fiscales reportées en avant et les frais d'exploration contre ces effets fiscaux.

Alors que nous avançons dans ce nouvel exercice, nous nous attendons à ce que la marge bénéficiaire brute et les charges d'exploitation, frais de vente et frais administratifs renouent avec un niveau plus sain suite à notre réorganisation.

SOMMAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE (non vérifiée)

(en dollars, à l'exception des données par action)

	Périodes de trois mois terminées le				Exercice terminé le
	30 juin 2012	31 mars 2012	31 décembre 2011	30 septembre 2011	30 juin 2012
	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	11 561 332	10 222 312	7 056 495	7 069 768	35 909 907
BAIIA ajusté	(483 798)	563 603	(407 961)	323 618	(4 538)
Résultat (Perte) net(te)	880 620	(7 651 400)	(1 214 510)	(88 216)	(8 054 860)
BPA de base et dilué	0,014	(0,127)	(0,020)	(0,001)	(0,134)

	Périodes de trois mois terminées le				Exercice terminé le
	30 juin 2011	31 mars 2011	31 décembre 2010	30 septembre 2010	30 juin 2011
	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	7 826 146	7 126 952	6 354 087	6 325 081	27 632 266
BAIIA ajusté	(15, 652)	281 125	89 368	29 549	325 292
Perte nette	(81 071)	(125 006)	(523 693)	(629 610)	(1 359 380)
BPA de base et dilué	(0,002)	(0,002)	(0,009)	(0,010)	(0,023)

Au cours des huit derniers trimestres les revenus ont enregistré une augmentation considérable de près de 83 %, du 1^{er} trimestre 2011 au quatrième trimestre 2012. Cette augmentation est principalement due à la conversion en revenus du carnet de commandes enregistré au cours des huit derniers trimestres. Au cours des troisième et quatrième trimestres de l'exercice 2012 les plus importants projets de notre carnet de commandes sont passés de leur phase initiale de conception et d'ingénierie à la phase suivante, génératrice de revenus plus élevés.

Au cours des quatre trimestres de l'exercice 2011, le BAIIA ajusté a connu une amélioration, reflétant les impacts positifs des efforts réalisés au sein de l'organisation pour accroître les ventes et atteindre une meilleure gestion de l'exécution des projets et un meilleur contrôle des frais fixes. Le BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres reflète les nombreux défis auxquels nous avons fait face dans l'exécution des projets. Le deuxième trimestre de l'exercice 2012 a été affecté par des retards dans la livraison et la mise en service de systèmes. Les quatre trimestres de l'exercice 2012 ont souffert de projets obtenus avec des marges inhabituellement basses. Le quatrième trimestre de l'exercice 2012 a été affecté par une provision pour créances douteuses ainsi que par des indemnités de cessation d'emploi engagées dans le cadre de la réorganisation initiée en fin d'exercice 2012.

Au cours des huit derniers trimestres, le résultat (perte) net(te) a été affecté par les variations de la juste valeur des contreparties conditionnelles et la charge de désactualisation associée. Le résultat (perte) net(te) pour le troisième trimestre de l'exercice 2012 a été affecté par la comptabilisation des dépréciations du goodwill et des actifs intangibles. Le résultat (perte) net(te) du quatrième trimestre de l'exercice 2012 a été marqué par les effets fiscaux de bons de souscription expirés comptabilisés dans les capitaux propres et pour lesquels la Société a contrepassé une provision pour moins-value pour utiliser les pertes fiscales reportées en avant et les frais d'exploration contre ces effets fiscaux.

GESTION DU CAPITAL

La Société gère le capital dans le but de maintenir une structure de capital souple qui optimise le coût du capital en fonction d'un risque acceptable.

La stratégie financière de la Société est conçue pour atteindre les objectifs susmentionnés et prendre des mesures en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques des risques des actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure du capital, la Société peut émettre ou racheter des actions, contracter ou rembourser des dettes ou entreprendre toute autre activité qu'elle considère comme appropriée dans les circonstances.

La Société s'appuie sur le ratio total des emprunts/capitaux propres pour assurer le suivi de son capital. Le total des emprunts se compose de toutes les dettes portant intérêt, et les capitaux propres sont définis comme le total des capitaux propres.

Le ratio total des emprunts/capitaux propres s'établissait comme suit aux dates suivantes :

	30 juin 2012	30 juin 2011
	\$	\$
Découvert bancaire	155 210	291 520
Emprunts bancaires	2 868 394	1 353 625
Tranche à court terme de la dette à long terme ⁽¹⁾	2 580 862	319 108
Dette à long terme ⁽¹⁾	1 101 760	3 225 176
Dette totale	6 706 226	5 189 429
Capitaux propres	13 744 227	22 473 493
Ratio total des emprunts/capitaux propres	48,8 %	23,1 %

⁽¹⁾ La tranche à long terme du prêt auprès d'une autre entité a été reclassée en tant que tranche à court terme de la dette à long terme, la Société n'ayant pas respecté ses clauses restrictives.

La stratégie et les objectifs financiers de la Société mentionnés précédemment n'ont pas changé par rapport à la dernière période de présentation de l'information financière. Ces objectifs et stratégies font l'objet d'une révision annuelle ou plus fréquente, si nécessaire.

La Société n'est pas soumise à des exigences concernant son capital qui seraient imposées par une autorité de réglementation autres que les clauses restrictives applicables à ses emprunts bancaires auprès de son prêteur pour maintenir les niveaux suivants : 1) un ratio d'endettement inférieur ou égal à 2,50:1,00, 2) un ratio de fonds de roulement supérieur ou égal à 1,50:1,00, et 3) le maintien d'un BAIIA ajusté cumulatif et une clause restrictive sur le prêt auprès d'une autre entité pour le maintien du ratio de fonds de roulement à 1,5:1. La performance d'affaires est suivie de près et les méthodes les plus rentables de mobilisation de fonds sont prises en compte pour évaluer la conformité avec les clauses restrictives. Au 30 juin 2012, la Société ne respectait pas les clauses restrictives relatives au fonds de roulement et au BAIIA ajusté.

La Société gère le capital dans le but de maintenir une structure de capital souple qui optimise le coût du capital en fonction d'un risque acceptable. Aux fins de la gestion du capital, la définition du capital inclut les capitaux propres, la dette à long terme, les emprunts bancaires (incluant le découvert bancaire) diminués de la trésorerie et équivalents et les certificats de placement garanti. La Société surveille le capital au moyen de son utilisation de trésorerie mensuelle et ses obligations liées à ses passifs financiers.

L'emprunt bancaire est assorti de certaines clauses restrictives touchant entre autres le fonds de roulement, le BAIIA ajusté et le ratio d'endettement. Au 30 juin 2012 certains de ces ratios n'étaient pas respectés mais la direction effectue un suivi rigoureux de ces ratios afin de remédier au problème.

ESTIMATIONS COMPTABLES ET PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

L'établissement d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige fréquemment que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses ou des jugements subjectifs à propos d'événements futurs et d'autres questions ayant une incidence sur les montants portés aux états financiers, notamment l'actif, le passif, les revenus, les charges et les informations connexes. Ces hypothèses, estimations et jugements sont fondés sur l'expérience, les attentes, les tendances actuelles et d'autres facteurs que la direction juge pertinents lors de la préparation des états financiers consolidés. La direction revoit régulièrement les conventions comptables, les hypothèses, les estimations et les jugements afin de s'assurer que les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de la Société et qu'ils sont établis conformément aux IFRS.

Les estimations comptables et jugements critiques sont ceux qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif et qui se rapportent souvent à des questions ou à des résultats par nature incertains et susceptibles d'être modifiés.

Par conséquent, la direction souligne le fait que les événements futurs diffèrent souvent des prévisions et des attentes et que les estimations nécessitent régulièrement des ajustements.

Selon la direction, voici les secteurs où les principales conventions comptables ont une incidence sur les estimations comptables et les jugements critiques utilisés dans l'établissement des états financiers consolidés de la Société.

Constatation des revenus provenant de contrats de fabrication

Le degré d'avancement de tout contrat de fabrication est évalué par la direction sur la base des informations disponibles à la date de présentation de l'information financière. Dans le cadre de ce processus, la direction se fonde en grande partie sur son jugement relativement au pourcentage d'avancement, aux travaux exécutés et aux coûts estimés devant être engagés pour compléter le travail.

Dépréciation du goodwill et d'autres actifs à long terme

À chaque date de présentation de l'information financière, la Société évalue s'il existe une indication que le goodwill et les autres actifs à long terme ont subi une perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est déterminée. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, des estimations de flux de trésorerie futurs sont déduits. L'utilisation des différentes hypothèses pourrait résulter dans différentes justes valeurs, et donc différentes valeurs comptables pour le goodwill et les autres actifs à long terme. Si le taux d'actualisation avait varié de 1 % à la hausse ou à la baisse par rapport à l'hypothèse choisie par la Société, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes, la dépréciation aurait été inférieure ou supérieure d'approximativement 500 000 \$. Si le taux de croissance avait varié de 1 % à la hausse ou à la baisse par rapport à l'hypothèse choisie par la Société, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes, la dépréciation aurait été inférieure ou supérieure d'approximativement 200 000 \$.

Impôts sur les bénéfices et provisions pour moins-value

Lors de l'estimation des impôts sur les bénéfices, la Société doit déterminer si les actifs d'impôts différés peuvent être recouverts en évaluant la capacité des entités de la Société à utiliser les déductions fiscales futures pour réduire le revenu imposable des périodes subséquentes avant que ces déductions n'expirent. Ainsi, la direction détermine s'il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée. La matérialisation finale des actifs d'impôts différés dépend du revenu imposable futur qui sera généré. Si des modifications étaient apportées à l'évaluation de la direction concernant la capacité d'une des entités de la Société à utiliser les déductions fiscales futures, les actifs d'impôts différés à comptabiliser pourraient augmenter ou diminuer, ce qui aurait une incidence sur les provisions ou les recouvrements d'impôt futurs.

Stocks à rotation lente et stocks désuets

La valeur des stocks à rotation lente et des stocks désuets est basée sur l'évaluation par la Société de l'historique d'utilisation, de la demande future estimée et, dans certains cas, des risques spécifiques de perte des stocks spécifiquement identifiés. La réduction de la valeur comptable peut être renversée si les circonstances qui en étaient à l'origine n'existent plus.

Contreparties conditionnelles

La direction a estimé la juste valeur comptabilisée pour les contreparties conditionnelles en se basant sur les résultats, le budget et les prévisions des entités acquises. Toutefois, les contreparties conditionnelles réelles pourraient varier en raison de changements imprévus dans les activités des entités acquises.

Rémunération fondée sur des actions et autres paiements fondés sur des actions

La Société a recours à la méthode fondée sur la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions attribuées. La juste valeur des options sur actions est établie au moyen du modèle d'évaluation des options Black-Scholes, lequel requiert la formulation de certaines hypothèses, notamment à l'égard de la volatilité future du cours de l'action et de la durée de vie attendue des instruments. La durée de vie attendue des instruments est estimée en fonction de leur durée de vie contractuelle. La volatilité attendue est estimée d'après la volatilité historique du cours de l'action de la société sur une période équivalente à la durée de vie contractuelle.

Bons de souscription

La Société utilise la méthode de la juste valeur pour calculer la valeur des bons de souscription à la date d'attribution. La juste valeur est déterminée selon le modèle d'établissement du prix des options de Black-Scholes tel que décrit plus haut.

NORMES ET MODIFICATIONS COMPTABLES PUBLIÉES MAIS QUI N'ONT PAS ENCORE ÉTÉ ADOPTÉES

Sauf indication contraire, les normes révisées et modifications ci-après s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et leur application anticipée est permise. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de ces normes et modifications ou déterminé si elle les appliquerait de façon anticipée.

- (i) IFRS 9, *Instruments financiers*, a été publiée en novembre 2009 et porte sur le classement et l'évaluation des actifs financiers. Cette norme remplace les modèles d'évaluation à catégories multiples énoncés dans IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, en ce qui concerne les instruments d'emprunt par un nouveau modèle d'évaluation mixte ne comportant que deux catégories, soit le coût amorti et la juste valeur par le biais du résultat net. IFRS 9 remplace également les modèles d'évaluation des instruments de capitaux propres. Ces instruments sont comptabilisés soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Lorsque les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les dividendes sont comptabilisés en résultat net dans la mesure où il est clair qu'ils ne représentent pas un rendement de l'investissement; les autres profits et pertes (y compris toute dépréciation) associés à ces instruments sont conservés indéfiniment dans le cumul des autres éléments du résultat global.

En octobre 2010, des exigences ont été ajoutées à IFRS 9 en ce qui concerne les passifs financiers, exigences qui reprennent essentiellement les dispositions existantes d'IAS 39, si ce n'est du fait que les variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit des passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement comptabilisées en autres éléments du résultat global.

Les modifications ci-dessus s'appliquent aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2015 et l'application anticipée est autorisée.

- (ii) Selon IFRS 10, *États financiers consolidés*, une entité doit consolider une entité émettrice si elle détient le pouvoir sur l'entité émettrice, est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient. Selon les IFRS existantes, la consolidation est requise lorsqu'une entité a le pouvoir de diriger les méthodes financières et opérationnelles d'une entité afin de tirer des avantages de ses activités. IFRS 10 remplace SIC-12, *Consolidation – entités ad hoc*, et certaines parties d'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*.
- (iii) Selon IFRS 11, *Partenariats*, un coparticipant ou un coentrepreneur doit classer ses intérêts dans un partenariat à titre de coentreprise ou d'entreprise commune. Les coentreprises seront comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, tandis que, pour les entreprises communes, le coparticipant devra comptabiliser la quote-part qui lui revient des actifs, des passifs, des produits et des charges de

l'entreprise commune. Actuellement, selon les IFRS, les entités peuvent opter pour la consolidation proportionnelle ou la mise en équivalence pour comptabiliser leurs intérêts dans des coentreprises. IFRS 11 vient remplacer IAS 31, *Participations dans des coentreprises*, et SIC-13, *Entités contrôlées conjointement — apports non monétaires par des coentrepreneurs*

- (iv) IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, fait état des informations à fournir en ce qui concerne les intérêts détenus dans d'autres entités, comme les filiales, les partenariats, les entreprises associées et les entités structurées non consolidées. La norme reprend les obligations d'information existantes et ajoute des obligations d'information importantes en ce qui a trait à la nature des intérêts détenus par une entité dans d'autres entités et les risques qui y sont associés.
- (v) IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, est une norme exhaustive portant sur l'évaluation de la juste valeur et les informations à fournir pour toutes les IFRS. La nouvelle norme précise que la juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Selon les IFRS actuelles, les indications relatives aux évaluations de la juste valeur et aux informations à fournir à leur sujet sont disséminées dans les diverses normes qui exigent expressément des évaluations de la juste valeur et, à bien des égards, elles ne sont pas le reflet d'une base d'évaluation claire ou d'obligations d'information uniformes.
- (vi) Des modifications ont été apportées à des normes existantes, notamment IAS 27, *États financiers consolidés et individuels* (« IAS 27 »), et IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* (« IAS 28 »). IAS 27 traite de la comptabilisation des filiales, des entités contrôlées conjointement et des entreprises associées dans les états financiers non consolidés. IAS 28 a été modifiée de manière à inclure les coentreprises dans son champ d'application et à tenir compte des modifications apportées aux IFRS 10 à 13.
- (vii) IAS 1, *Présentation des états financiers*, a été modifiée afin d'exiger des entités qu'elles séparent en deux groupes les éléments présentés dans les autres éléments du résultat global, selon qu'ils sont susceptibles ou non d'être reclassés ultérieurement. Les entités qui choisissent de présenter d'autres éléments du résultat global avant impôts seront tenues d'indiquer séparément le montant des impôts se rapportant aux deux groupes. Les modifications s'appliquent aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er juillet 2012, et l'application anticipée est autorisée.

ENTENTES HORS BILAN

Au 30 juin 2012, la Société avait des ententes hors bilan qui consistaient en des lettres de crédit. Au 30 juin 2012, ces lettres de crédit s'élevaient à 1,4 M \$; ces lettres de crédit expirent à différentes dates jusqu'en 2013. De ces lettres de crédit, un montant de 1,1 M \$ est garanti par des certificats de dépôt. Du solde restant, un montant de 0,3 M \$ a été garanti par Exportation et Développement Canada.

GESTION DES RISQUES ET RISQUES FINANCIERS

Du fait de ses activités, la Société est exposée à une variété de risques financiers : risque de marché (y compris le risque de change, et le risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur), risque de crédit et risque de liquidité. Le programme global de gestion des risques financiers de la Société vise à atténuer les risques imprévisibles du marché des capitaux et leurs effets potentiellement négatifs sur le rendement financier de la Société.

La gestion des risques financiers est généralement assurée par l'équipe de direction de la Société, conformément aux politiques approuvées par le conseil d'administration. La responsabilité de cette équipe consiste à définir et à évaluer les risques financiers

Vue d'ensemble

Le tableau qui suit fait état des instruments financiers de la Société et de la nature des risques auxquels ils pourraient être exposés :

Instruments financiers	Risques			
	Risques de marché		Risque de crédit	Risque de liquidité
	Risque de change	Risque de taux d'intérêt		
Trésorerie et équivalents	X	X	X	
Certificats de placement garanti	X	X	X	
Débiteurs	X		X	
Découvert bancaire	X	X	X	X
Emprunts bancaires	X	X	X	X
Créditeurs et charges à payer	X			X
Dette à long terme	X	X	X	X
Débeture convertible		X	X	X

Risque de change

Le risque de change de la Société provient d'opérations d'achat et de vente effectuées en dollars US. Au cours de l'exercice 2012, la Société était également exposée au risque de change en raison de l'actif net de ses filiales étrangères. Afin de limiter l'effet des fluctuations du dollar canadien sur le dollar US, la Société fait coïncider, de façon générale et dans la mesure du possible, les encaissements dans une devise étrangère et les décaissements dans la même devise. Aucun instrument financier dérivé n'est conclu pour couvrir la variabilité des flux de trésorerie en devises étrangères.

Au 30 juin 2012, si le dollar canadien avait varié de 5 % à la hausse ou à la baisse en comparaison avec le dollar US, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes, la perte nette de l'exercice terminé le 30 juin 2012 aurait été inférieure ou supérieure d'approximativement 91 393 \$ (40 348 \$ au 30 juin 2011).

Les actifs et les passifs financiers libellés en dollars US sont présentés dans le tableau suivant

	30 juin 2012 US\$	30 juin 2011 US\$	1 ^{er} juillet 2010 US\$
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie	700	700	294 011
Certificats de placement garanti	15 194	15 453	15 436
Débiteurs	873 628	779 848	94 427
	889 522	796 001	403 874
PASSIFS FINANCIERS			
Découvert bancaire	(135 479)	(117 727)	-
Emprunts bancaires	(1 599 444)	(283 754)	-
Créditeurs	(633 296)	(929 656)	(479 845)
Dette à long terme	(316 659)	(301 701)	(397 422)
	(2 684 878)	(1 632 838)	(877 267)

Risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à un risque de fluctuations de taux d'intérêt en raison des prêts et créances qu'elle consent ainsi que des emprunts qu'elle contracte à des taux variables. La Société gère son exposition aux variations de taux d'intérêt par une répartition de sa dette financière entre des instruments comportant des taux fixes et des taux variables.

Les certificats de placement garanti, les emprunts non garantis ainsi que la débenture convertible portent intérêt à taux fixes et exposent donc la Société au risque de variation de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les emprunts bancaires portent intérêt à taux variables et exposent donc la Société à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Aux 31 mars 2012 et 2011, si les taux d'intérêt avaient varié de 25 points de base à la hausse ou à la baisse, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes, il n'y aurait eu aucun effet significatif sur la perte nette. Ces variations ont été retenues, car elles sont considérées raisonnablement possibles selon les observations et la conjoncture.

Risque de crédit

Le risque de crédit fait référence au risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une ou l'autre de ses obligations et amène de ce fait la Société à subir une perte financière, les principaux risques étant liés aux débiteurs. Pour gérer le risque de crédit sur les débiteurs, des provisions sont comptabilisées à la date du bilan afin de tenir compte des pertes potentiellement subies et sont établies client par client.

La valeur comptable au bilan des actifs financiers de la Société exposés au risque de crédit représente le montant maximum du risque de crédit auquel la Société est exposée.

Le tableau qui suit présente une synthèse de l'exposition de la Société au risque de crédit :

	30 juin 2012	30 juin 2011	1 ^{er} juillet 2010
	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents	576 542	440 356	2 586 047
Certificats de placement garanti	1 147 703	1 412 963	1 306 658
Comptes débiteurs (note 6)	9 142 341	7 670 486	4 756 947

La Société est également exposée au risque de crédit en raison de son encaisse, de ses certificats de dépôt et de ses certificats de placement. La Société détient 1 724 245 \$ (1 853 319 \$ en 2011) en encaisse et placements au sein d'une institution bancaire que la Société considère à faible risque de perte.

Le tableau qui suit présente un sommaire du classement par échéance des comptes clients aux :

	30 juin 2012	30 juin 2011	1 ^{er} juillet 2010
	\$	\$	\$
Courant	4 954 768	2 706 949	1 224 170
En souffrance depuis 1 à 30 jours	1 614 838	1 588 576	986 206
En souffrance depuis 31 à 90 jours	358 455	1 132 893	681 394
En souffrance depuis plus de 90 jours	1 200 233	1 363 207	807 304
	8 128 294	6 791 625	3 699 074
Moins: provisions pour créances douteuses	(258 230)	(3 720)	(25 724)
Comptes clients	7 870 064	6 787 905	3 673 350
Retenues de clients dans le cadre de contrats de fabrication	983 900	566 938	742 620
Autres créances	288 377	315 643	340 977
	9 142 341	7 670 486	4 756 947

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que la Société ne puisse satisfaire à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en tenant compte des besoins opérationnels et en recourant à de multiples sources de financement pour maintenir sa flexibilité. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

Pour ses activités d'investissement, la Société évaluera en temps et lieux les besoins de liquidité et prendra les actions nécessaires.

Le tableau suivant indique les montants exigibles aux dates d'échéance contractuelle des passifs financiers, ce qui inclut les intérêts courus :

Au 30 juin 2012	Valeur comptable	Moins de 1 an	1 - 2 ans	2 - 3 ans	4 ans et plus
	\$	\$	\$	\$	\$
Découvert bancaire	155 210	155 210	-	-	-
Emprunts bancaires	2 868 394	2 868 394	-	-	-
Comptes créditeurs	5 742 007	5 742 007	-	-	-
Dette à long terme	3 682 622	1 474 753	1 391 125	1 265 453	622 658
Total	12 448 233	10 240 364	1 391 125	1 265 453	622 658

Au 30 juin 2011	Valeur comptable	Moins de 1 an	1 - 2 ans	2 - 3 ans	4 ans et plus
	\$	\$	\$	\$	\$
Découvert bancaire	291 520	291 520	-	-	-
Emprunts bancaires	1 353 624	1 353 624	-	-	-
Comptes créditeurs	4 181 901	4 181 901	-	-	-
Dette à long terme	3 544 284	728 191	1 455 072	1 341 617	1 496 749
Total	9 371 329	6 555 236	1 455 072	1 341 617	1 496 749

Juste valeur

La hiérarchie des évaluations à la juste valeur comprend les trois niveaux suivants :

Niveau 1 – Les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.

Niveau 2 – Les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix); et

Niveau 3 – Les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Le niveau dans la hiérarchie de la juste valeur dans lequel l'évaluation de la juste valeur est classée dans son entièreté est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur dans son entièreté.

La valeur comptable et la juste valeur estimée des instruments financiers sont telles que suit :

Instruments financiers dont la juste valeur se rapproche de la valeur comptable

La trésorerie et les équivalents, les certificats de placement garanti, les débiteurs, les emprunts bancaires et les comptes créditeurs et charges à payer sont des instruments financiers dont la juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. Le niveau de données d'entrée utilisé par la Société pour évaluer la juste valeur de la trésorerie et des équivalents et des certificats de placement garanti est le Niveau 1 car ils sont évalués selon les prix cotés sur les marchés.

Dette à long terme et débenture convertible

La juste valeur de la dette à long terme et de la débenture convertible est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs au taux d'intérêt dont la Société pourrait actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires. La juste valeur de la dette à long terme s'établit à 3 682 622 \$ (3 544 284 \$ au 30 juin 2011 et 2 188 969 \$ au 1^{er} juillet 2010) alors que la juste valeur de la débenture convertible s'établit à néant \$ (néant \$ au 30 juin 2011 et 1 354 530 \$ au 1^{er} juillet 2010).

FACTEURS DE RISQUES ET INCERTITUDES

Les facteurs de risque suivants auxquels est exposée la Société ne sont pas exhaustifs; la Société exploite son entreprise dans un secteur en constante évolution, ce qui peut donner lieu à de nouveaux facteurs de risque. La Société ne peut ni prévoir ces facteurs de risque ni en évaluer les répercussions, le cas échéant, sur ses activités, de même qu'elle ne peut évaluer dans quelle mesure un facteur ou une combinaison de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans les énoncés prospectifs. Par conséquent, les actionnaires de la Société ne devraient pas considérer indûment les énoncés prospectifs comme un gage de résultats réels.

Environnement concurrentiel

La concurrence au sein des marchés ciblés par la Société est fondée sur un certain nombre de facteurs, notamment le prix, la technologie, la connaissance des applications, la disponibilité du financement, la réputation, la garantie des produits, la fiabilité, le réseau de distribution et le service après-vente. Certains concurrents de la Société présentent l'avantage de pouvoir compter sur de plus grandes ressources que celles de la Société, notamment sur le plan financier. Précédemment, la Société a constaté que la difficile situation financière mondiale actuelle avait contribué à réduire le nombre de projets de traitement des eaux, ainsi qu'à augmenter la concurrence et le nombre de sociétés répondant aux appels d'offres pour chaque projet. Si cet environnement concurrentiel persiste, il se peut que les marges de profit des projets soient réduites, ce qui pourrait affecter de manière négative la situation commerciale et financière de la Société, ainsi que le résultat d'exploitation.

Risques d'exploitation

La conception et la fabrication de systèmes de traitement des eaux impliquent un niveau élevé de risques d'exploitation. L'erreur humaine dans la conception et la fabrication peut causer des dommages matériels ou des retards de livraison. L'occurrence de l'un de ces événements pourrait impliquer une perte de revenus, une augmentation des coûts et des obligations envers des tierces parties. La Société utilise des logiciels qui permettent de minimiser l'erreur humaine et d'améliorer la conception, les dessins, l'estimation et la fabrication de ses produits. La Société contrôle également la qualité de production dans ses usines et dispose d'une couverture d'assurance.

Contrats à forfait

La Société conclut généralement des contrats de fabrication à forfait en fonction de l'évaluation des risques techniques et du total des coûts de production. Des évaluations sensiblement imprécises peuvent entraîner des pertes liées au respect des engagements contractuels de la Société.

Capacité à assurer les garanties de bonne exécution

Au sein de l'industrie où la Société est active, il est important que la Société soit capable de fournir les garanties de bonne exécution requises telles que cautionnements ou assurances afin de sécuriser certains contrats. La capacité de la Société à assurer ces garanties de bonne exécution dépend notamment de sa situation financière et des garanties collatérales que la Société peut fournir à une compagnie de cautionnement. La situation financière de la Société et sa capacité à fournir des garanties collatérales peuvent être affectées par de nombreux facteurs et rien ne garantit que la Société soit toujours capable de fournir les garanties de bonne exécution requises pour un quelconque projet. Si les garanties de bonne exécution requises ne peuvent être fournies et si la Société se retrouve dans l'impossibilité de conclure un contrat avec un client, il se peut que la Société ne puisse exécuter un projet pour lequel elle avait toutes les compétences techniques et un prix compétitif.

Direction et employés

La Société dépend des compétences et de l'expérience de ses membres de la haute direction et autres employés clés, et notamment de sa capacité à attirer et maintenir en poste un personnel hautement compétent dans un environnement concurrentiel.

La Société pourrait ne pas être en mesure de recruter, maintenir en poste et motiver des employés hautement compétents afin d'assurer la bonne conduite des activités essentielles à son succès, notamment les ventes. L'impossibilité de recruter et de maintenir en poste des employés hautement compétents pourrait avoir une incidence néfaste sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Investissement de capitaux

Les activités commerciales de la Société dépendent en partie de l'acquisition d'immobilisations de la part de ses clients. Dans nombre de cas, de telles dépenses en immobilisations sont substantielles par rapport au budget d'exploitation du client. Les technologies de la Société représentent fréquemment une nouvelle solution aux

problèmes de traitement des eaux du client, ce qui accroît les besoins de formation du client. Par conséquent, une importante proportion des affaires de la Société repose sur des commandes importantes par rapport au revenu total et sujettes à des périodes de vente pouvant dépasser un an, ainsi qu'à des reports ou annulations.

Situation financière mondiale actuelle

La Société offre des produits et services conçus essentiellement pour le marché de la construction non-résidentielle. La construction non-résidentielle inclut les secteurs suivants : municipal, industriel, commercial et institutionnel. L'activité au sein du marché de la construction non-résidentielle est étroitement liée aux changements économiques. La croissance et les cycles économiques ont un impact direct sur le volume de construction réalisé sur une base annuelle. La reprise économique, qui fait suite à l'une des pires crises économique et financière, reste fragile. La Société estime que l'industrie de l'eau présente sur le long terme une courbe de croissance soutenue. Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2012, les investissements dans l'équipement du traitement des eaux ont considérablement augmenté; mais, à court terme, cette croissance est susceptible d'être irrégulière en raison de l'instabilité actuelle des marchés internationaux.

Par ailleurs, la situation financière mondiale actuelle est changeante et caractérisée par une volatilité accrue. Les difficultés rencontrées par les institutions financières ont contribué à réduire la liquidité de l'ensemble des institutions financières et ont réduit l'offre de crédit à leur disposition et à celle des émetteurs qui empruntent auprès de ces dernières. Ces facteurs peuvent nuire à la capacité de la Société d'obtenir des financements à base de titres ou du financement par emprunt selon des modalités qui lui soient favorables. Ainsi, la volatilité et la turbulence accrues et continues des marchés peuvent avoir un impact sur les activités de la Société et nuire au prix des actions ordinaires de cette dernière.

Mise en œuvre d'un plan stratégique

La stratégie commerciale de la Société vise à optimiser son offre hybride d'équipement et de consommables, en se concentrant sur le développement de secteurs clés et en concluant des acquisitions ou des alliances avec des acteurs de régions géographiques stratégiques, offrant des gammes de produits ou des modèles d'affaires fortement complémentaires. Le plan stratégique de la Société devrait être considéré en tenant compte des risques, des dépenses et des difficultés auxquels sont couramment confrontées les entreprises en développement. Bien que la réussite de la stratégie de croissance de la Société puisse nécessiter l'apport de capitaux plus importants que prévu, rien ne garantit que la Société atteindra le niveau de croissance souhaité.

Responsabilité à l'égard des produits et autres litiges potentiels

La Société pourrait faire l'objet de diverses réclamations en matière de responsabilité ou d'autres poursuites liées à ses activités commerciales, notamment des responsabilités et dépenses potentielles du fait de vices ou de défaillances possibles de ses produits. La Société souscrit une assurance responsabilité à l'égard de ses produits et d'autres types d'assurances que la direction de la Société juge conformes à la pratique générale du marché dans son industrie, mais la Société n'est pas certaine qu'elle pourra toujours être adéquatement assurée relativement à toutes ces responsabilités potentielles.

Financement additionnel et dilution

La Société n'exclut pas de trouver des fonds supplémentaires en recourant à un financement par capitaux propres. De plus, 2 250 000 bons de souscription et 2 477 000 options d'achat d'actions sont actuellement émis et en circulation.

Le recours aux bons de souscription et aux options d'achat d'actions de même que tout nouveau financement par capitaux propres représentent des éléments dilutifs pour les actionnaires actuels et à venir.

Liquidité du marché

Les activités d'achat et de vente des actions ordinaires de la Société sont faibles, ce qui pourrait entraîner un manque de liquidité pour ces actions. Le prix du marché des actions ordinaires de la Société pourrait par conséquent être sujet à d'importantes fluctuations. Des facteurs tels que l'annonce d'importants contrats, des innovations technologiques, de nouveaux produits commerciaux, des brevets, des changements réglementaires, les bilans financiers trimestriels et les ventes d'actions ordinaires par la Société ou des actionnaires, parmi de nombreux autres facteurs, ont pu avoir des répercussions considérables sur le prix des actions ordinaires de la Société. En outre, les prix et la valeur des marchés financiers peuvent connaître des fluctuations considérables, ce qui nuit aux prix du marché des titres de participation d'entreprises qui sont parfois indépendantes du rendement de l'exploitation d'autres entreprises. À grande échelle, les fluctuations du marché, de même que le contexte économique général, peuvent nuire au prix du marché des actions ordinaires de la Société.

Pénurie de matières premières

Certains des produits manufacturés par la Société nécessitent des matières premières spécifiques. Si ces matières premières ne sont pas disponibles ou ne sont pas disponibles sous des conditions satisfaisantes et que la Société ne peut manufacturer et fournir à ses clients le produit demandé, le niveau de ventes et les relations que la Société entretient avec ses clients peuvent être affectés de manière négative.

Mise au point de nouveaux produits

De temps à autre, la Société met au point de nouveaux produits spécialisés qui comportent des risques inhérents, à savoir : le risque technique que le rendement du produit ne soit pas aussi élevé qu'on l'aurait souhaité, ou que les problèmes de fiabilité du produit soient inacceptables et que celui-ci ne soit pas de qualité marchande; ou le risque lié aux fournisseurs que le fonctionnement des composants obtenus auprès d'un fournisseur tiers ne soit pas acceptable, ce qui aurait des effets défavorables sur la possibilité de commercialisation des nouveaux produits et la responsabilité de la Société à l'égard de ces derniers.

Risque d'acquisition et d'expansion

Dans certaines circonstances, la Société peut connaître un développement de ses activités par suite de l'acquisition d'entreprises, de produits ou de technologies. Rien ne garantit que la Société puisse repérer, acquérir ou gérer de façon rentable des entreprises ni qu'elle puisse intégrer avec succès à ses activités toute entreprise, tout produit ou toute technologie acquis sans avoir à subir les inconvénients de dépenses, de retards ou d'autres difficultés opérationnelles ou financières considérables. Il n'est jamais assuré que les entreprises, produits ou technologies éventuellement acquis permettront d'enregistrer les revenus prévus.

Dans le cadre des acquisitions réalisées par la Société, il peut y avoir des éléments de passif et des éventualités, que la Société n'a pu découvrir ou n'a pas pu quantifier dans le cadre de son contrôle préalable, qu'elle a effectué avant l'acquisition, et la Société pourrait ne pas être indemnisée pour une partie ou la totalité de ces éléments de passif et éventualités. L'existence de quelconques éléments de passif ou éventualités matériels pourrait avoir un effet négatif matériel sur les activités, la condition financière et les résultats d'exploitation de la Société. Par ailleurs, les acquisitions peuvent impliquer un certain nombre de risques particuliers, incluant le détournement de l'attention de la direction, le défaut de maintenir du personnel clé et certains événements ou circonstances imprévus, parmi lesquels certains pourraient avoir un effet négatif matériel sur la performance de la Société.

Tout défaut de la Société de gérer sa stratégie d'acquisition ou d'expansion avec succès pourrait avoir un effet négatif matériel sur les résultats d'exploitation et la condition financière de la Société.

Évolutions technologiques et réglementaires

L'industrie du traitement des eaux est caractérisée par une technologie évolutive, des standards imposés par la concurrence et des exigences réglementaires, lesquels influent sur la demande et poussent la Société à améliorer ses produits et services. L'évolution des exigences juridiques, réglementaires ou sectorielles peut rendre désuets certains produits et procédés de traitement des eaux offerts par la Société. L'acceptation de nouveaux produits peut également être touchée par l'adoption de nouvelles mesures législatives du gouvernement, qui imposent des standards plus rigoureux.

De plus, la Société est exposée aux risques que comporte le lancement de nouveaux produits et de nouvelles applications, notamment une non-acceptation dans les marchés, un retard de développement ou un mauvais fonctionnement des produits.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (le « Règlement 52-109 »), nous avons déposé des attestations signées par le chef de la direction et la vice-présidente, finances qui, entre autres, rendent compte de la conception et de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information et de la conception et de l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Le chef de la direction et la vice-présidente, finances ont conçu ou fait concevoir sous leur supervision les contrôles et procédures de communication de l'information, pour fournir une assurance raisonnable que :

- l'information importante relative à la Société leur a été communiquée; et
- l'information à fournir dans les documents visés de la Société par les règlements d'information continue a été comptabilisée, traitée, résumée et présentée aux dates précisées par les lois sur les valeurs mobilières.

Une évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information a été effectuée sous la supervision du chef de la direction et de la vice-présidente, finances. À la lumière de cette évaluation, le chef de la direction et la vice-présidente, finances ont conclu à l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

Le chef de la direction et la vice-présidente, finances ont aussi conçu ou fait concevoir sous leur supervision des contrôles internes à l'égard de l'information financière, pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été dressés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux PCGR du Canada.

Une évaluation de la conception et de l'efficacité de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière a été effectuée sous la supervision du chef de la direction et de la vice-présidente, finances. À la lumière de cette évaluation, le chef de la direction et la vice-présidente, finances ont conclu à l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière, selon les critères établis dans le cadre de référence de contrôle interne du *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO)*.

Modifications des contrôles internes à l'égard de l'information financière

Il n'y a eu aucune modification de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière survenue au cours de cet exercice qui ait eu ou dont on pourrait raisonnablement penser qu'elle aura une incidence importante sur nos contrôles internes à l'égard de l'information financière.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés et le rapport de gestion de H₂O Innovation inc., ainsi que toute l'information contenue dans le présent rapport annuel, sont la responsabilité de la direction et ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction conformément aux normes internationales d'information financière (« IFRS »). Le rapport de gestion a été préparé conformément aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les états financiers et le rapport de gestion renferment certains montants fondés sur les meilleures estimations et des jugements à l'égard de l'incidence prévue des événements et opérations actuels. La direction a établi ces montants de manière raisonnable, afin de s'assurer que les états financiers et le rapport de gestion sont présentés fidèlement, à tous les égards importants. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel concorde avec les états financiers consolidés.

Le chef de la direction et la vice-présidente, finances de H₂O Innovation ont établi des contrôles et des procédures de communication de l'information, ou ont supervisé leur établissement, pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante liée à la Société leur a été communiquée, et que l'information devant être présentée dans les documents de dépôt de H₂O Innovation est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits par la législation sur les valeurs mobilières.

Le chef de la direction et la vice-présidente, finances de H₂O Innovation ont aussi évalué l'efficacité de ces contrôles et procédures de communication de l'information en date de la fin de l'exercice 2012. Selon cette évaluation, le chef de la direction et la vice-présidente, finances ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces à cette date. En outre, selon cette évaluation, ils ont établi qu'il n'existait aucune faiblesse importante du contrôle interne, selon les critères établis dans le cadre de référence de contrôle interne du *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (COSO), à l'égard de l'information financière pour l'exercice 2012. Conformément au Règlement 52-109, le chef de la direction et la vice-présidente, finances de H₂O Innovation ont fourni aux Autorités canadiennes en valeurs mobilières une attestation à l'égard des documents d'information annuels de H₂O Innovation inc., y compris les états financiers consolidés et le rapport de gestion.

Le conseil d'administration doit s'assurer que la direction assume ses responsabilités à l'égard de l'information financière et il est l'ultime responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés et du rapport de gestion. Le conseil d'administration s'acquitte de cette responsabilité principalement par l'entremise de son comité de vérification.

Le comité de vérification est nommé par le conseil d'administration, et tous ses membres sont des administrateurs indépendants possédant des compétences financières. Le comité rencontre périodiquement la direction, ainsi que les vérificateurs internes et indépendants, afin d'examiner les états financiers consolidés, le rapport de l'auditeur indépendant et le rapport de gestion, de discuter de questions de vérification et de questions de présentation de l'information financière, de discuter de contrôles internes à l'égard de l'information financière, et de s'assurer que chaque partie s'acquitte correctement de ses responsabilités. En outre, le comité de vérification est chargé d'examiner la pertinence des conventions comptables ainsi que les estimations et jugements importants qui sous-tendent les états financiers consolidés dressés par la direction, et également d'examiner les honoraires versés aux vérificateurs externes et de faire des recommandations au conseil d'administration à leur égard. Le comité fait part de ses constatations au conseil d'administration pour qu'il en soit tenu compte lorsque ce dernier approuve la publication des états financiers consolidés et du rapport de gestion à l'intention des actionnaires.

Les états financiers consolidés ont été audités, au nom des actionnaires, par les vérificateurs indépendants, PricewaterhouseCoopers, LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., conformément aux IFRS. Les vérificateurs indépendants ont librement et pleinement accès au comité de vérification afin de discuter de leur audit et des questions connexes.

Le président et chef de la direction



Frédéric Dugré

25 septembre 2012

La vice-présidente, finances



Josée Riverin, CPA, CA



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 juin 2012

Pour plus d'informations :
Relations avec les investisseurs
investisseur@h2oinnovation.com

Symboles boursiers :
Bourse de croissance TSX : HEO
Alternext : MNEMO : ALHEO

Les rapports annuels ainsi que les communiqués de presse sont disponibles
sur notre site web : www.h2oinnovation.com et sur SEDAR.



Le 25 septembre 2012

Rapport de l'auditeur indépendant

**Aux actionnaires
de H₂O Innovation Inc.**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de H₂O Innovation Inc. et de ses filiales, qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 30 juin 2012, au 30 juin 2011 et au 1^{er} juillet 2010, et les états consolidés des variations des capitaux propres, de la perte, du résultat global et des flux de trésorerie pour les exercices clos le 30 juin 2012 et le 30 juin 2011, ainsi que les notes annexes incluant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.

*Place de la Cité, Tour Cominar, 2640, boulevard Laurier, bureau 1700, Québec (Québec) Canada G1V 5C2
T : +1 418 522-7001, F : +1 418 522-5663, www.pwc.com/ca/fr*

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de H₂O Innovation Inc. et de ses filiales au 30 juin 2012, au 30 juin 2011 et au 1^{er} juillet 2010, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos le 30 juin 2012 et le 30 juin 2011, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A106882

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE
 (en dollars canadiens)

	30 juin 2012	30 juin 2011	1 ^{er} juillet 2010
	\$	\$	\$
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents	576 542	440 356	2 586 047
Certificats de placement garanti (note 5)	1 147 703	1 412 963	1 306 658
Débiteurs (note 6)	9 322 380	7 828 476	4 854 584
Stocks (note 7)	2 250 789	2 230 656	1 913 306
Coûts engagés sur excédent de facturation (note 8)	2 154 311	2 264 941	2 148 946
Frais payés d'avance	132 480	198 504	308 263
	15 584 205	14 375 896	13 117 804
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles (note 9)	2 026 695	2 065 814	2 204 447
Actifs incorporels (note 10)	5 459 185	6 124 548	7 695 036
Participation dans une coentreprise (note 11)	11 722	88 041	85 455
Autres actifs	43 122	41 942	44 141
Goodwill (note 12)	2 386 322	10 179 427	11 254 505
Actifs d'impôts différés (note 19)	2 958 149	1 777 597	1 272 223
	28 469 400	34 653 265	35 673 611
PASSIF			
Passifs courants			
Découvert bancaire	155 210	291 520	-
Emprunts bancaires (note 13)	2 868 394	1 353 625	-
Créditeurs et charges à payer (note 14)	5 742 007	4 181 901	3 407 858
Provisions (note 15)	40 543	32 300	30 425
Excédent de facturation sur coûts engagés (note 8)	1 634 724	1 310 866	233 537
Impôts sur les bénéfices à payer (note 19)	4 378	7 649	-
Loyers différés (note 26)	18 188	20 674	15 095
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 17)	2 580 862	319 108	619 768
Contreparties conditionnelles (note 16)	21 070	686 878	1 419 902
	13 065 376	8 204 521	5 726 587
Passifs non courants			
Dette à long terme (note 17)	1 101 760	3 225 176	1 569 201
Contreparties conditionnelles (note 16)	460,555	732,848	1,561,675
Débeture convertible (note 18)	-	-	1,354,531
Loyers différés (note 26)	97,482	17,227	41,843
	14,725,173	12,179,772	10,253,835
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	45 852 436	45 852 436	45 844 856
Réserve pour les primes sur la débeture convertible (note 18)	-	-	301 023
Réserve pour les options d'achats d'actions (note 20)	1 821 421	1 734 952	1 451 585
Réserve pour les bons de souscription (note 20)	370 076	10 143 677	10 001 890
Déficit	(32 826 774)	(33 221 162)	(32 179 578)
Cumul des autres éléments du résultat global	(1 472 932)	(2 036 410)	-
	13 744 227	22 473 493	25 419 776
	28 469 400	34 653 265	35 673 611

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil,

Frédéric Dugré



Président et chef de la direction

Philippe Gervais



Président du conseil

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
 (en dollars canadiens)

	Actions ordinaires (Nombre)	Capital social (note 20)	Réserves			Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global – Écart de conversion	Total
			Composante capitaux propres de la débenture convertible (note 18)	Options d'achat d'actions (note 20)	Bons de souscription (note 20)			
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} juillet 2010	60 120 832	45 844 856	301 023	1 451 585	10 001 890	(32 179 578)	-	25 419 776
Charges de rémunération à base d'actions	-	-	-	288 367	-	-	-	288 367
Juste valeur des options d'achats d'actions exercées	25 000	13 000	-	(5 000)	-	-	-	8 000
Frais d'émission d'actions dans le cadre de financements privés	-	(5 420)	-	-	-	-	-	(5 420)
Gain sur remboursement anticipé de la débenture convertible (note 18)	-	-	16 773	-	-	-	-	16 773
Renversement au déficit de la composante capitaux propres de la débenture convertible (note 20)	-	-	(317 796)	-	-	317 796	-	-
Bons de souscription émis dans le cadre de l'émission de la dette à long terme	-	-	-	-	141 787	-	-	141 787
Perte nette pour l'exercice	-	-	-	-	-	(1 359 380)	-	(1 359 380)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-	(2 036 410)	(2 036 410)
Solde au 30 juin 2011	60 145 832	45 852 436	-	1 734 952	10 143 677	(33 221 162)	(2 036 410)	22 473 493
Solde au 1^{er} juillet 2011	60 145 832	45 852 436	-	1 734 952	10 143 677	(33 221 162)	(2 036 410)	22 473 493
Charges de rémunération à base d'actions	-	-	-	86 469	-	-	-	86 469
Frais d'émission de bons de souscription dans le cadre de l'émission de la dette à long terme	-	-	-	-	(1 165)	-	-	(1 165)
Renversement au déficit des bons de souscription expirés, net d'impôts différés (note 20)	-	-	-	-	(9 772 436)	8 449 248	-	(1 323 188)
Perte nette pour l'exercice	-	-	-	-	-	(8 054 860)	-	(8 054 860)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-	563 478	563 478
Solde au 30 juin 2012	60 145 832	45 852 436	-	1 821 421	370 076	(32 826 774)	(1 472 932)	13 744 227

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA PERTE
 (en dollars canadiens)

Exercices terminés aux 30 juin	2012	2011
	\$	\$
Revenus (note 27)	35 909 907	27 632 266
Coût des marchandises vendues (note 21 a))	27 634 549	19 468 075
Bénéfice brut	8 275 358	8 164 191
Charges d'exploitation (note 21a))	642 880	1 225 331
Frais de vente (note 21a))	3 906 263	3 689 387
Frais administratifs (note 21a))	4 206 086	3 467 886
Amortissement des immobilisations corporelles (note 21b))	306 272	300 002
Amortissement des actifs incorporels (note 21b))	614 308	948 483
Variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles (note 16)	(280 142)	(273 317)
Dépréciation des actifs incorporels (note 10)	378 728	-
Dépréciation du goodwill (note 12)	8 221 423	-
Autres gains – nets (note 21c))	(368 279)	(44 399)
	17 627 539	9 313 373
Perte d'exploitation	(9 352 181)	(1 149 182)
Produits financiers	(24 049)	(29 958)
Charges financières	932 221	947 089
Charges financières – nettes	908 172	917 131
Gain sur remboursement anticipé de la débenture convertible (note 18)	-	(99 415)
Revenus de redevances provenant d'une coentreprise	(20 585)	(111 524)
Quote-part des (résultats) pertes d'une coentreprise (note 11)	322 250	(5 306)
	1 209 837	700 886
Perte avant impôts sur les bénéfices	(10 562 018)	(1 850 068)
Charge d'impôts exigibles (note 19)	4 374	14 686
Économie d'impôts différés (note 19)	(2 511 532)	(505 374)
	(2 507 158)	(490 688)
Perte nette pour l'exercice	(8 054 860)	(1 359 380)
Perte nette par action attribuable aux actionnaires de la Société durant l'exercice		
Perte nette de base et diluée par action	(0,134)	(0,023)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (note 22)	60 145 832	60 136 106

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL
 (en dollars canadiens)

Exercices terminés aux 30 juin	2012	2011
	\$	\$
Perte nette pour l'exercice	(8 054 860)	(1 359 380)
Autres éléments du résultat global		
Écart de conversion	563 478	(2 036 410)
Résultat global pour l'exercice	(7 491 382)	(3 395 790)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE
 (en dollars canadiens)

Exercices terminés aux 30 juin	2012	2011
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Perte nette pour l'exercice	(8 054 860)	(1 359 380)
Éléments hors caisse		
Charge financières – nettes	908 172	917 131
Amortissement des immobilisations corporelles	306 272	300 002
Amortissement des actifs incorporels	614 308	948 483
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	16 710	-
Variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles	(280 142)	(273 317)
Dépréciation des actifs incorporels	378 728	-
Loyers différés	75 487	(14 198)
Dépréciation du goodwill	8 221 423	-
Charges de rémunération à base d'actions	86 469	288 367
Gain sur rachat anticipé de la débenture convertible	-	(99 415)
Quote-part des (résultats) pertes d'une coentreprise	322 250	(5 306)
Économie d'impôts différés	(2 511 532)	(505 374)
	83 285	196 993
Variation des éléments du fonds de roulement (note 23a))	716 327	(1 790 136)
Trésorerie générée par les (affectée aux) activités d'exploitation	799 612	(1 593 143)
Intérêts reçus	24 049	29 958
Impôts sur les bénéfices payés	(7 962)	-
Trésorerie nette générée par les (affectée aux) activités d'exploitation	815 699	(1 563 185)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Disposition de certificats de placement garanti	551 718	119 591
Acquisition de certificats de placement garanti	(286 458)	(228 268)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(259 046)	(206 189)
Investissement dans une coentreprise	(261 631)	-
Acquisitions d'actifs incorporels	(14 807)	(41 064)
Contreparties conditionnelles payées	(793 394)	(1 157 423)
Trésorerie nette affectée aux activités d'investissement	(1 063 618)	(1 513 353)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Variation des emprunts bancaires	1 514 770	1 353 624
Remboursement de la dette à long terme	(14 086)	(625 259)
Dette long terme contractée	-	2 124 692
Intérêts payés	(703 818)	(681 257)
Émission d'actions	-	8 000
Frais d'émission de bons de souscription	(1 165)	-
Remboursement anticipé de la débenture convertible	-	(1 400 000)
Frais d'émissions d'actions	-	(5 419)
Trésorerie nette générée par les activités de financement	795 701	774 381
Variation nette de la trésorerie et équivalents	547 782	(2 302 157)
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie libellée en devises étrangères	(275 285)	(135 055)
Augmentation (Diminution) de la trésorerie et équivalents	272 497	(2 437 212)
Trésorerie et équivalents – Début d'exercice (note 23b))	148 835	2 586 047
Trésorerie et équivalents – Fin d'exercice (note 23b))	421 332	148 835

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
(en dollars canadiens)

1. Constitution et nature des activités

H₂O Innovation inc. (la « Société ») est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La Société s'est donnée pour mission de concevoir, développer et mettre sur le marché des technologies de traitement des eaux novatrices et de produire des solutions de haute performance dans le domaine de la filtration membranaire et des procédés de traitements biologiques et physiques qui respectent l'environnement. Parallèlement, et à moindre échelle, la Société poursuit ses activités de fabrication et distribution d'équipements destinés à l'industrie acéricole. Le siège social de la Société était situé au 420 boul. Charest Est, suite 240, Québec (Québec), Canada. Le 15 décembre 2011, le siège social de la Société a été déménagé au 330, rue Saint-Vallier Est, suite 340, Québec (Québec), Canada.

Le 25 septembre 2012, le conseil d'administration de la Société a révisé les présents états financiers consolidés et autorisé leur publication.

2. Résumé des principales conventions comptables

Base de préparation

La Société établit ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada tels qu'établis dans le Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« Manuel de l'ICCA »). En 2010, le Manuel de l'ICCA a été révisé de manière à intégrer les Normes internationales d'information financière (« IFRS »); il exige désormais des entités ayant une obligation publique de rendre des comptes d'appliquer ces normes pour les exercices commençant le ou après le 1^{er} janvier 2011. Les présents états financiers consolidés sont donc les premiers de la Société établis en conformité avec les IFRS telles qu'établies par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Dans les présents états financiers, les « PCGR du Canada » s'entendent des PCGR du Canada avant l'adoption des IFRS.

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément aux IFRS. À l'exception de certains choix liés à la transition et présentés à la note 29, la Société a appliqué uniformément les mêmes méthodes comptables dans ses états de la situation financière d'ouverture en IFRS au 1^{er} juillet 2010 et pour toutes les périodes présentées, comme si ces méthodes avaient toujours été appliquées. La note 29 traite de l'incidence du passage aux IFRS sur la situation financière de la Société, sa performance financière et ses flux de trésorerie, y compris la nature et l'effet des principaux changements de méthodes comptables par rapport à celles utilisées dans les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2010 établis selon les PCGR du Canada.

Les présents états financiers consolidés ont été établis selon le principe de la continuité d'exploitation, en vertu de la convention du coût historique.

Périmètre de consolidation

Les présents états financiers consolidés intègrent les comptes de la Société et de ses filiales détenues à 100 %, à savoir H₂O Innovation USA, Inc., H₂O Innovation USA Holding, Inc. et Professional Water Technologies, LLP.

Participation dans une coentreprise

Une coentreprise est un accord contractuel en vertu duquel la Société convient avec d'autres parties d'une activité économique sous contrôle conjoint, c'est-à-dire que les décisions stratégiques financières et opérationnelles correspondant aux activités de la coentreprise exigent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les coentreprises impliquant la création d'une entité distincte dans laquelle chaque coentrepreneur détient une participation sont désignées comme des entités contrôlées conjointement. En vertu de la méthode de mise en équivalence, les participations dans des coentreprises sont constatées dans les états consolidés de la situation financière au coût et ensuite ajusté pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de la Société dans l'actif net de la coentreprise, déduction faite de toute dépréciation dans la valeur des investissements individuels. Les pertes d'une coentreprise excédant la participation de la Société dans cette coentreprise (qui inclut tout intérêt à long terme qui, en substance, fait partie de la participation nette de la Société dans la coentreprise) ne sont comptabilisées que dans la mesure où la Société a encouru des obligations légales ou implicites ou effectué des paiements pour le compte de la coentreprise.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS – Suite
(en dollars canadiens)

Filiales

Les filiales sont les entités juridiques dont la Société peut diriger la politique financière et opérationnelle, supposant généralement une possession de plus de la moitié des droits de vote. L'existence et l'impact des droits de vote potentiels exerçables ou convertibles sont pris en considération quand la Société détermine si elle contrôle une autre entité. Les filiales sont consolidées à compter de la date du transfert de contrôle à la Société et ne sont plus consolidées à compter de la date où ce contrôle cesse.

Les opérations intersociétés, les soldes et les gains non matérialisés sur les transactions entre sociétés d'un groupe sont éliminés. Les pertes non matérialisées sont également éliminées. Le cas échéant, les politiques comptables des filiales ont été modifiées pour s'harmoniser à celles adoptées par la Société.

Regroupements d'entreprises

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées à l'aide de la méthode d'acquisition. La contrepartie transférée dans un regroupement d'entreprises est mesurée à sa juste valeur, qui est évaluée comme la somme des justes valeurs des actifs transférés par la Société, des passifs engagés par la Société aux précédents propriétaires de l'entreprise acquise et des participations émises par la Société en échange du contrôle de l'entreprise acquise à la date d'acquisition. Les charges liées à l'acquisition sont généralement portées aux résultats au moment où elles sont engagées.

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs assumés sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, avec les exceptions suivantes :

- Les actifs ou passifs d'impôts différés et les passifs ou actifs liés au régime d'avantages sociaux sont comptabilisés et évalués conformément à *IAS 12 Impôts sur les bénéfices* et *IAS 19 Avantages du personnel* respectivement;
- Les actifs (ou groupes destinés à être cédés) classés en tant que détenus en vue de la vente conformément à *IFRS 5 Actifs à long terme détenus en vue de la vente et activités abandonnées* sont évalués conformément à cette norme.

Le goodwill est déterminé comme l'excédent de la somme de la contrepartie transférée, du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle sur l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise (le cas échéant) par rapport au solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs assumés. Si, suite à la réévaluation, le solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs assumés excède la somme de la contrepartie transférée, du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle sur l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise (le cas échéant), l'excédent est comptabilisé immédiatement dans les résultats en tant que gain résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS – Suite
(en dollars canadiens)

Les participations qui ne donnent pas le contrôle, qui sont des titres de propriété actuels et qui donnent droit à leur titulaire à une part proportionnelle des actifs nets de l'entité en cas de liquidation peuvent être évaluées soit à leur juste valeur soit à leur quote-part du montant comptabilisé des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise. Le choix de la méthode d'évaluation s'effectue au cas par cas selon la transaction.

Si la contrepartie transférée par la Société dans le cadre d'un regroupement d'entreprises inclut des actifs ou passifs résultant d'une entente de contrepartie conditionnelle, la contrepartie conditionnelle est évaluée à sa juste valeur à la date d'acquisition et incluse dans la contrepartie transférée lors d'un regroupement d'entreprises.

Les variations dans la juste valeur de la contrepartie conditionnelle pouvant être considérées comme des ajustements de la période d'évaluation sont reflétées de façon rétrospective, les variations correspondantes étant portées en contrepartie du goodwill. Les ajustements de la période d'évaluation sont des ajustements qui résultent d'informations complémentaires obtenues durant la « période d'évaluation » (qui ne peut excéder un an à compter de la date d'acquisition) relativement à des faits et circonstances qui existaient à la date d'acquisition.

La comptabilisation ultérieure des variations de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle qui ne peuvent être considérées comme des ajustements de la période d'évaluation dépend de la façon dont la contrepartie conditionnelle est classée. Les contreparties conditionnelles classées en capitaux propres ne sont pas soumises à réévaluation à la fin de chaque période de présentation de l'information financière ultérieure et leur règlement ultérieur est comptabilisé dans les capitaux propres. Toute contrepartie conditionnelle classée dans les actifs ou passifs est soumise à une réévaluation à la fin de chaque période de présentation de l'information financière ultérieure conformément à *IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, ou *IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, tel qu'approprié, le gain ou la perte correspondant étant comptabilisé dans les résultats.

Lorsqu'un regroupement d'entreprises s'effectue par étapes, la participation précédemment détenue par la Société dans l'entreprise acquise est soumise à une réévaluation à sa juste valeur à la date d'acquisition (soit à la date à laquelle la Société obtient le contrôle); le gain ou la perte qui en résulte, le cas échéant, est comptabilisé aux résultats. Les montants résultant des participations dans l'entreprise acquise préalablement à la date d'acquisition qui ont été précédemment comptabilisés dans d'autres résultats globaux sont reclassés en pertes ou profits, selon ce qui serait le plus approprié comme traitement si ces participations devaient être cédées.

Si la comptabilisation initiale liée à un regroupement d'entreprise est inachevée à la fin de la période de présentation de l'information financière au cours de laquelle le regroupement est survenu, la Société présente des montants provisoires pour les éléments dont la comptabilisation est inachevée. Ces montants provisoires sont ajustés durant la période d'évaluation (voir ci-dessus), ou bien des actifs ou passifs complémentaires sont comptabilisés afin de refléter les nouvelles informations obtenues relativement aux faits et circonstances qui existaient à la date d'acquisition et qui, si identifiées, auraient affecté les montants comptabilisés à cette date.

Monnaie de présentation

La monnaie de présentation de la Société est le dollar canadien. La monnaie fonctionnelle de l'entité canadienne est le dollar canadien. La monnaie fonctionnelle des filiales étrangères situées aux États-Unis d'Amérique est le dollar US. La monnaie fonctionnelle de la coentreprise est la roupie indienne.

Conversion des devises

Les actifs et les passifs monétaires de l'entité canadienne libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de fin de chaque période de présentation de l'information financière, tandis que les autres actifs et passifs sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen en vigueur durant la période, à l'exception des produits et charges liés aux éléments non-monétaires d'actif et de passif qui sont convertis au taux d'origine. Les gains ou pertes de change sont inclus aux résultats.

Les actifs et les passifs des filiales étrangères et de la coentreprise sont convertis en dollar canadien aux taux de change en vigueur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyen pour la période, à moins que les taux de change fluctuent de manière significative durant cette période, auquel cas les taux de change en vigueur aux dates d'opération seront utilisés. Les éventuels écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et cumulés en capitaux propres au poste « Autres éléments du résultat global ».

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS – Suite
(en dollars canadiens)

Les ajustements du goodwill et de la juste valeur résultant de l'acquisition d'une opération étrangère sont considérés comme des actifs et de passif de l'opération étrangère et sont convertis au taux de clôture.

Actifs et passifs financiers

Un instrument financier s'entend de tout contrat donnant lieu à un actif financier d'une entité et à un passif financier ou un instrument de capitaux propres d'une autre entité. Les actifs financiers de la Société se composent principalement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de certificats de placement garanti et de débiteurs. Les passifs financiers de la Société se composent principalement de la dette bancaire, d'emprunts bancaires, de comptes créditeurs et charges à payer, de contreparties conditionnelles, de la dette à long terme et de la débenture convertible.

Comptabilisation

La Société comptabilise un instrument financier dans son état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier expire ou est transféré, et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, tel que décrit ci-après :

Classement

Trésorerie et équivalents	Prêts et créances
Certificats de placement garanti	Prêts et créances
Débiteurs	Prêts et créances
Découvert bancaire	Autres passifs financiers
Emprunts bancaires	Autres passifs financiers
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs financiers
Contreparties conditionnelles	Autres passifs financiers
Dette à long terme	Autres passifs financiers
Débenture convertible	Autres passifs financiers

Mesure

Les prêts et créances et autres passifs financiers sont mesurés initialement à leur juste valeur majorée des coûts de transaction. Par la suite, les prêts et créances et autres passifs financiers sont mesurés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Société a évalué la juste valeur de ses instruments financiers à la lumière de l'environnement actuel en matière de taux d'intérêt, des valeurs de marché connexes et des prix actuels d'instruments financiers assortis de conditions comparables.

Trésorerie et équivalents

La trésorerie inclut l'encaisse et les dépôts à vue. Les équivalents de trésorerie comprennent les placements très liquides pouvant être convertis en un montant d'encaisse connu et dont l'échéance est de moins de trois mois à compter de la date d'acquisition. La Société considère le découvert bancaire dans sa trésorerie et équivalents aux fins de présentation dans les états consolidés des flux de trésorerie.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS – Suite
(en dollars canadiens)

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif pour les matières premières et les produits finis. La Société utilise également la méthode du prix de revient complet pour les produits finis. La méthode du prix de revient complet utilisée par la Société inclut le coût des matières premières, les coûts liés à la main-d'œuvre et les frais généraux de fabrication.

Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, diminué de l'amortissement et des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses attribuables à l'acquisition des biens. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire qui attribue le coût de chaque actif moins sa valeur résiduelle sur sa durée de vie utile estimée. Pour les bâtiments, le calcul de l'amortissement par composante est également utilisé pour les composantes ayant des durées de vie utiles différentes. Voici les durées correspondantes :

Bâtiments	25-40 ans
Machinerie et équipement	10 ans
Équipement informatique	5 ans
Mobiliers, agencements et matériel de bureau	10 ans
Matériel roulant	5 ans
Améliorations locatives	Durée restante du bail

La charge d'amortissement est portée à l'état des résultats (pertes) au poste « Amortissement des immobilisations corporelles ».

Les durées de vie utiles, les valeurs résiduelles et la méthode d'amortissement sont révisées à chaque fin d'exercice, les ajustements résultant d'une modification des estimations étant comptabilisés prospectivement.

Le gain ou la perte résultant de la cession ou de la mise hors service d'une immobilisation corporelle représente l'écart entre le prix de vente et la valeur comptable de l'actif, écart qui est inscrit à l'état des résultats (pertes).

Actifs incorporels

Les actifs incorporels acquis sont comptabilisés au coût diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur subséquentes. Ils sont amortis sur leurs durées de vie utiles estimées. Les charges d'amortissement sont portées aux résultats au poste « Amortissement des actifs incorporels ».

La Société utilise les méthodes d'amortissement suivantes :

Actifs incorporels acquis séparément

- Les logiciels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de sept (7) ans.

Actifs incorporels acquis lors d'un regroupement d'entreprises

- Les droits sur technologies et les technologies sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes de sept (7) et quinze (15) ans, respectivement.
- Les brevets, les marques de commerce et la propriété intellectuelle sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes de quinze (15), dix-huit (18) et vingt (20) ans, respectivement.
- Les relations clients sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes de cinq (5) à quinze (15) ans.
- Le réseau de distribution est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq (5) ans.

Goodwill

Le goodwill généré lors d'un regroupement d'entreprises est comptabilisé en tant qu'actif à la date à laquelle le contrôle est acquis (date d'acquisition). Le goodwill est déterminé comme l'excédent de la somme de la contrepartie transférée, du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise (le cas échéant) par rapport au solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs assumés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS – Suite
(en dollars canadiens)

Si la participation de la Société dans la juste valeur des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise excède la somme de la contrepartie transférée, du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise, et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise (le cas échéant), l'excédent est comptabilisé immédiatement dans l'état des résultats (pertes) en tant que gain résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses.

Le goodwill n'est pas amorti et est soumis au test de dépréciation au moins une fois par an. Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie de la Société ou à un groupe d'unités génératrices de trésorerie présumés bénéficier des synergies du regroupement. Les unités génératrices de trésorerie auxquelles du goodwill a été affecté sont soumises à des tests de dépréciation sur une base annuelle, ou plus fréquemment s'il existe une indication qu'une unité soit susceptible d'avoir subi une perte de valeur. Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à sa valeur comptable, la perte de valeur est affectée en premier lieu pour réduire la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité et ensuite aux autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'unité. Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill n'est pas reprise dans une période ultérieure.

La Société a choisi d'effectuer son test de dépréciation annuel au cours du troisième trimestre de chaque exercice.

En cas de cession d'une filiale, le goodwill correspondant est inclus dans le calcul du profit ou de la perte lié à la transaction.

Autres actifs

Les autres actifs sont composés principalement de dépôts de garantie et sont comptabilisés au coût.

Dépréciation des actifs à long terme excluant le goodwill

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société examine la valeur comptable de ses immobilisations corporelles et de ses actifs incorporels pour déterminer s'il existe une indication que ces actifs ont subi une perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer l'étendue de la perte de valeur (le cas échéant). Pour les besoins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas auquel ils peuvent générer des flux de trésorerie isolables (unités génératrices de trésorerie). Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif isolé, la Société estime la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Si une base raisonnable et cohérente d'allocation peut être identifiée, les actifs communs sont alloués aux différentes unités génératrices de trésorerie. Dans le cas contraire, ils sont attribués au plus petit groupe d'unités génératrices de trésorerie pour lequel une base de répartition raisonnable et cohérente peut être identifiée.

Les actifs incorporels ayant une durée de vie utile indéfinie et les actifs incorporels non encore disponibles sont soumis à des tests de dépréciation au moins une fois par an, et dès qu'il existe une indication que l'actif a subi une perte de valeur.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. Afin de déterminer la valeur d'utilité, les estimations de flux de trésorerie futurs sont actualisés à leur valeur actuelle à l'aide du taux d'actualisation avant effet d'impôt qui reflète les conditions en vigueur sur le marché en termes de valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif pour lequel les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustés.

Si la valeur recouvrable d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est estimée être inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est réduite à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée à l'état des résultats (pertes).

Lorsqu'une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est augmentée pour atteindre l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, sans toutefois être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif (ou l'unité génératrice de trésorerie) au cours des années précédentes. Une reprise de perte de valeur est immédiatement comptabilisée à l'état des résultats (pertes).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS – Suite
(en dollars canadiens)

Constatation des revenus

Les revenus sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des retours et des rabais estimés, ou autres allocations similaires.

Ventes de produits consommables

Les revenus provenant de la vente de produits consommables sont comptabilisés lorsqu'ils satisfont à l'ensemble des conditions suivantes :

- la Société a transféré à l'acheteur les risques et les avantages importants inhérents à la propriété des biens;
- la Société ne continue ni à être impliquée dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés;
- le montant des revenus peut être évalué de façon fiable;
- il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société;
- les coûts engagés ou à engager concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Contrats de fabrication

Les contrats de fabrication sont soumis à l'application d'*IAS 11 Contrats de construction*. Si le résultat d'un contrat de fabrication peut être estimé de façon fiable, les revenus et les coûts du contrat sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de l'activité contractuelle à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, lequel degré d'avancement est calculé en fonction du pourcentage d'avancement du contrat (notamment l'approbation des dessins, l'acceptation des schémas de tuyauterie et d'instrumentation, l'assemblage, l'inspection, le démarrage et l'acceptation de l'équipement) qui représentent le rapport entre les coûts encourus pour les travaux exécutés jusqu'à la date considérée et les coûts totaux estimés du contrat. Les modifications dans l'étendue des travaux compris au contrat et les réclamations sont incluses dans la mesure où le montant peut être calculé de façon fiable et que leur encaissement est considéré comme probable.

Si le résultat d'un contrat de fabrication ne peut être estimé de façon fiable, les revenus du contrat sont comptabilisés jusqu'à concurrence des coûts engagés pour le contrat s'il est probable qu'ils seront recouvrables. Les coûts du contrat sont comptabilisés en charges pour la période pendant laquelle ils sont engagés.

S'il est probable que les coûts totaux du contrat excéderont les revenus totaux du contrat, la perte attendue est immédiatement comptabilisée en charges.

Revenus d'intérêt

Les revenus d'intérêt sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques iront à la Société et que le montant des revenus peut être calculé de façon fiable selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Capital social

Le capital social autorisé par la Société se compose d'un nombre illimité d'actions ordinaires (soit des actions votantes et participantes), sans valeur nominale.

Les actions ordinaires sont classées à titre de capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires et d'options d'achat d'actions sont comptabilisés en réduction des capitaux propres, déduction faite de toute incidence fiscale.

Charges de rémunération à base d'actions

La Société a adopté un régime d'options d'achat d'actions à l'intention de ses administrateurs, dirigeants, employés clés et consultants fournissant des services à la Société et comptabilise ces attributions conformément à *IFRS 2 Paiement fondé sur des actions*. Les options d'achat d'actions attribuées aux administrateurs, dirigeants, employés clés et consultants sont calculées à leur juste valeur (excluant l'effet des conditions d'acquisition autres que les conditions du marché) à la date d'attribution. Les détails relatifs à la comptabilisation de la juste valeur des transactions fondées sur des actions sont disponibles à la note 20.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS – Suite
(en dollars canadiens)

La juste valeur à la date d'attribution des options d'achat d'actions est déterminée selon le modèle d'établissement du prix des options de Black-Scholes, et est portée aux résultats consolidés en charges de rémunération à l'aide d'un programme d'acquisition graduelle sur la durée d'acquisition, en tenant compte de l'estimation par la Société du nombre d'actions qui seront finalement acquises. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société révisé son estimation du nombre d'instruments de capitaux propres dont l'acquisition est attendue. L'impact de la révision des estimations initiales, le cas échéant, est porté aux résultats de manière à ce que le cumul des charges de rémunération reflète l'estimation révisée, avec une contrepartie directe en « Réserve pour les options d'achat d'actions ».

Toute contrepartie reçue par la Société lors de l'exercice des options d'achat d'actions est portée au crédit du capital-actions – et la composante « Réserve pour les options d'achat d'actions » découlant de la rémunération à base d'actions est versée au capital-actions lors de l'émission des actions.

Bons de souscription

La Société applique la méthode de la juste valeur pour calculer la valeur des bons de souscription à la date d'attribution. La juste valeur est déterminée selon le modèle d'établissement du prix des options de Black-Scholes et est portée à la « Réserve pour les bons de souscription » dans les capitaux propres. Lorsque les bons de souscription sont exercés, la composante « Réserve pour les bons de souscription » et les produits reçus par la Société sont crédités au capital-actions.

Frais de recherche et développement et crédits d'impôt pour une société établie dans le Carrefour de la Nouvelle Économie (« CNE ») et relatifs à la recherche et au développement

Les frais de recherche sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Cependant, les frais de développement sont reportés lorsqu'ils respectent les critères généralement reconnus pour leur report dans la mesure où leur recouvrement est raisonnablement assuré.

Les crédits d'impôt pour une société établie au CNE et relatifs à la recherche et au développement sont comptabilisés au cours de l'exercice où les frais sont engagés, dans la mesure où la Société a l'assurance raisonnable de recevoir ces crédits. Ces crédits d'impôt sont présentés en contrepartie des frais de recherche et développement.

Ces crédits d'impôt doivent être examinés par les autorités fiscales. Il est donc possible que les montants accordés diffèrent des montants comptabilisés.

La Société a droit aux crédits d'impôts à la recherche scientifique et au développement expérimental (« RS&DE ») accordés par le gouvernement fédéral canadien (« Fédéral ») et par le gouvernement de la Province du Québec (« Provincial »). Les crédits d'impôts à la RS&DE du Fédéral sont appliqués aux dépenses de RS&DE canadiennes admissibles au taux de 20 % et peuvent être uniquement utilisés en réduction des impôts sur les bénéfices du Fédéral autrement payables. Les crédits d'impôts remboursables à la RS&DE du Provincial sont généralement appliqués aux salaires, à la sous-traitance et aux dépenses de contrats universitaires de RS&DE admissibles, engagés dans la Province du Québec, au taux de 37,5 % sur les montants de base admissibles.

Les crédits d'impôts et autres subventions sont comptabilisés à l'aide de la méthode de réduction du coût. Selon cette méthode, les crédits d'impôts et subventions sont inscrits en réduction des frais afférents ou des dépenses en capital dans la période au cours de laquelle les dépenses ou les dépenses d'investissement sont engagées, à condition que la Société ait l'assurance raisonnable de récupérer ces crédits ou subventions.

Impôts

La charge d'impôts représente la somme de l'impôt exigible et de l'impôt différé. L'impôt est constaté aux résultats en charges ou produits, sauf s'il concerne des éléments inclus dans les capitaux propres, auquel cas l'impôt est constaté dans les capitaux propres.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS – Suite
(en dollars canadiens)

Impôt exigible

Les actifs d'impôt exigibles ou les passifs d'impôts exigibles représentent les obligations ou réclamations de l'administration fiscale pour les périodes précédentes ou courantes qui n'ont pas été reçues ou payées à la date de fin de chaque période de présentation de l'information financière. L'impôt exigible est calculé selon les bénéfices imposables, qui diffèrent des bénéfices comptables. Les passifs d'impôts exigibles sont évalués à l'aide des taux en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de fin de chaque période de présentation de l'information financière.

L'impôt exigible est calculé sur la base des résultats de la période ajustés pour tenir compte des éléments non imposables ou non déductibles. L'impôt exigible est calculé sur la base des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé selon l'approche de la méthode de différence temporelle et représente l'impôt qui devra vraisemblablement être payable ou recouvrable sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs dans l'état de la situation financière et les valeurs fiscales correspondantes selon la manière dont la valeur comptable des actifs et passifs doit être réalisée ou réglée, à l'aide des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les passifs d'impôts différés sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporelles taxables. Les passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour des différences temporelles taxables résultant de participations dans des filiales ou coentreprises, sauf quand la reprise de la différence temporelle peut être contrôlée et lorsqu'il est probable que la différence ne sera pas reprise dans un futur prévisible.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles sur lesquels il sera possible d'imputer les différences temporelles déductibles. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est révisée à chaque date de bilan et réduite dans la mesure où il n'est plus probable que suffisamment de bénéfices imposables soient disponibles pour permettre de recouvrer tout ou une partie de l'actif.

Les passifs d'impôts différés ne sont pas comptabilisés sur des différences temporelles qui surviennent d'un goodwill qui n'est pas déductible aux fins de l'impôt. Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas reconnus au regard des différences temporelles qui surviennent de la comptabilisation initiale des actifs et passifs acquis autrement que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.

La Société compense les actifs et passifs d'impôts différés si elle a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles ainsi que les actifs et passifs d'impôts différés concernant des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale, soit sur la même entité imposable soit sur des entités imposables différentes qui ont l'intention soit de régler les passifs et actifs d'impôts exigibles sur la base de leur montant net.

Information sectorielle

Les secteurs d'activités rapportés sont cohérents avec ceux utilisés dans le processus de reddition des comptes interne fournis au principal décideur opérationnel. Le principal décideur opérationnel, qui est responsable d'affecter les ressources et d'évaluer la performance des secteurs d'activités, a été identifié comme étant le chef de la direction, qui prend des décisions stratégiques.

Les revenus sectoriels représentent les ventes par secteur. Il s'agit de la mesure présentée au principal décideur opérationnel aux fins de prise de décision concernant l'affectation des ressources et l'évaluation de la performance sectorielle.

Perte nette par action

La perte nette de base par action ordinaire est calculée en divisant le résultat net disponible pour les porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. La perte diluée par action est calculée en tenant compte de la dilution qui pourrait survenir si les options d'achat actions et les bons de souscription visant à émettre des actions ordinaires étaient exercés ou convertis en actions ordinaires au début de l'exercice ou à la date de leur émission, si elle est postérieure. La méthode du rachat d'actions permet de déterminer l'effet de dilution des options d'achat actions et des bons de souscription.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS – Suite
(en dollars canadiens)

Provisions

Des provisions sont constituées lorsque la Société a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé, s'il est probable que la Société sera tenue d'éteindre l'obligation et si le montant peut être estimé de manière fiable.

Le montant de la provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et des incertitudes liées à l'obligation. Si une provision est évaluée en fonction des estimations de flux de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable correspond à la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

Lorsqu'une partie ou la totalité des avantages économiques requis pour éteindre une obligation doit être recouvrée d'un tiers, une créance est comptabilisée dans les actifs s'il est pratiquement certain que le remboursement sera reçu et que le montant de la créance peut être calculé de façon fiable.

Garanties

Des provisions pour le coût attendu des obligations de garantie sont comptabilisées à la date de vente des produits correspondants, sur la base de la meilleure estimation par la direction des dépenses requises pour éteindre l'obligation de la Société.

La provision pour les réclamations de garantie correspond à la meilleure estimation de la direction à sa valeur actuelle des avantages économiques futurs qui seront requis pour satisfaire les obligations de la Société en matière de garanties. L'estimation a été faite sur la base des tendances historiques et peut varier en cas de nouveaux matériaux, modifications des procédés de fabrication ou tout autre événement affectant la qualité du produit.

La Société offre à ses clients des garanties de durées variables en fonction de chaque contrat.

3. Estimations comptables, hypothèses et jugements critiques

L'établissement d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige fréquemment que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses ou des jugements subjectifs à propos d'événements futurs et d'autres questions ayant une incidence sur les montants portés aux états financiers, notamment l'actif, le passif, les produits, les charges et les informations connexes. Ces hypothèses, estimations et jugements sont fondés sur l'expérience, les attentes, les tendances actuelles et d'autres facteurs que la direction juge pertinents lors de la préparation des états financiers consolidés. La direction revoit régulièrement les conventions comptables, les hypothèses, les estimations et les jugements afin de s'assurer que les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de la Société et qu'ils sont établis conformément aux IFRS.

Les estimations comptables et jugements critiques sont ceux qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif et qui se rapportent souvent à des questions ou à des résultats qui sont par nature incertains et susceptibles d'être modifiés.

Par conséquent, la direction souligne le fait que les événements futurs diffèrent souvent des prévisions et des attentes et que les estimations nécessitent régulièrement des ajustements.

Selon la direction, voici les secteurs où les principales conventions comptables ont une incidence sur les estimations comptables et les jugements critiques utilisés dans l'établissement des états financiers consolidés de la Société.

Constataion des revenus provenant de contrats de fabrication

Le degré d'avancement de tout contrat de fabrication est évalué par la direction sur la base des informations disponibles à la fin de la période de présentation de l'information financière. Dans le cadre de ce processus, la direction se fonde en grande partie sur son jugement relativement au pourcentage d'avancement, aux travaux exécutés et aux coûts estimés devant être engagés pour compléter le travail.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS – Suite
(en dollars canadiens)

Dépréciation du goodwill et des autres actifs à long terme

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société évalue s'il existe une indication que le goodwill et les autres actifs à long terme ont subi une perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est déterminée. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, des estimations de flux de trésorerie futurs sont déduits. L'utilisation des différentes hypothèses pourrait résulter dans différentes justes valeurs, et donc différentes valeurs comptables pour le goodwill et les autres actifs à long terme. Si le taux d'actualisation avait varié de 1 % à la hausse ou à la baisse par rapport à l'hypothèse choisie par la Société, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes, la dépréciation aurait été inférieure ou supérieure d'approximativement 500 000 \$. Si le taux de croissance avait varié de 1 % à la hausse ou à la baisse par rapport à l'hypothèse choisie par la Société, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes, la dépréciation aurait été inférieure ou supérieure d'approximativement 200 000 \$.

Impôts sur les bénéfices et provisions pour moins-value

Lors de l'estimation des impôts sur les bénéfices, la Société doit déterminer si les actifs d'impôts différés peuvent être recouverts en évaluant la capacité des entités de la Société à utiliser les déductions fiscales futures pour réduire le revenu imposable des périodes subséquentes avant que ces déductions n'expirent. Ainsi, la direction détermine s'il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée. La matérialisation finale des actifs d'impôts différés dépend du revenu imposable futur qui sera généré. Si des modifications étaient apportées à l'évaluation de la direction concernant la capacité d'une des entités de la Société à utiliser les déductions fiscales futures, les actifs d'impôts différés à comptabiliser pourraient augmenter ou diminuer, ce qui aurait une incidence sur les provisions ou les recouvrements d'impôt futurs.

Stocks à rotation lente et stocks désuets

La valeur des stocks à rotation lente et des stocks désuets est basée sur l'évaluation par la Société de l'historique d'utilisation, de la demande future estimée et, dans certains cas, des risques spécifiques de perte des stocks spécifiquement identifiés. La réduction de la valeur comptable peut être renversée si les circonstances qui en étaient à l'origine n'existent plus.

Contreparties conditionnelles

La direction a estimé la juste valeur comptabilisée pour les contreparties conditionnelles en se basant sur les résultats, le budget et les prévisions des entités acquises. Toutefois, les contreparties conditionnelles réelles pourraient varier en raison de changements imprévus dans les activités des entités acquises.

Rémunérations fondées sur des actions et autres paiements fondés sur des actions

La Société a recours à la méthode fondée sur la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions attribuées. La juste valeur des options sur actions est établie au moyen du modèle d'évaluation des options Black-Scholes, lequel requiert la formulation de certaines hypothèses, notamment à l'égard de la volatilité future du cours de l'action et de la durée de vie attendue des instruments. La durée de vie attendue des instruments est estimée en fonction de leur durée de vie contractuelle. La volatilité attendue est estimée d'après la volatilité historique du cours de l'action de la société sur une période équivalente à la durée de vie contractuelle.

Bons de souscription

La Société utilise la méthode de la juste valeur pour calculer la valeur des bons de souscription à la date d'attribution. La juste valeur est déterminée selon le modèle d'établissement du prix des options de Black-Scholes tel que décrit plus haut.

4. Normes et modifications comptables publiées mais qui n'ont pas encore été adoptées

Sauf indication contraire, les normes révisées et modifications ci-après s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et leur application anticipée est permise. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de ces normes et modifications ou déterminé si elle les appliquerait de façon anticipée.

- (i) IFRS 9, *Instruments financiers*, a été publiée en novembre 2009 et porte sur le classement et l'évaluation des actifs financiers. Cette norme remplace les modèles d'évaluation à catégories multiples énoncés dans IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, en ce qui concerne les instruments d'emprunt par un nouveau modèle d'évaluation mixte ne comportant que deux catégories, soit le coût amorti et la juste valeur par le biais du résultat net. IFRS 9 remplace également les modèles d'évaluation des instruments de capitaux propres. Ces instruments sont comptabilisés soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Lorsque les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les dividendes sont comptabilisés en résultat net dans la mesure où il est clair qu'ils ne représentent pas un rendement de l'investissement; les autres profits et pertes (y compris toute dépréciation) associés à ces instruments sont conservés indéfiniment dans le cumul des autres éléments du résultat global.

En octobre 2010, des exigences ont été ajoutées à IFRS 9 en ce qui concerne les passifs financiers, exigences qui reprennent essentiellement les dispositions existantes d'IAS 39, si ce n'est du fait que les variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit des passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement comptabilisées en autres éléments du résultat global.

Les modifications ci-dessus s'appliquent aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015 et l'application anticipée est autorisée.

- (ii) Selon IFRS 10, *États financiers consolidés*, une entité doit consolider une entité émettrice si elle détient le pouvoir sur l'entité émettrice, est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient. Selon les IFRS existantes, la consolidation est requise lorsqu'une entité a le pouvoir de diriger les méthodes financières et opérationnelles d'une entité afin de tirer des avantages de ses activités. IFRS 10 remplace SIC-12, *Consolidation – entités ad hoc*, et certaines parties d'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*.
- (iii) Selon IFRS 11, *Partenariats*, un coparticipant ou un coentrepreneur doit classer ses intérêts dans un partenariat à titre de coentreprise ou d'entreprise commune. Les coentreprises seront comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, tandis que, pour les entreprises communes, le coparticipant devra comptabiliser la quote-part qui lui revient des actifs, des passifs, des produits et des charges de l'entreprise commune. Actuellement, selon les IFRS, les entités peuvent opter pour la consolidation proportionnelle ou la mise en équivalence pour comptabiliser leurs intérêts dans des coentreprises. IFRS 11 vient remplacer IAS 31, *Participations dans des coentreprises*, et SIC-13, *Entités contrôlées conjointement — apports non monétaires par des coentrepreneurs*.
- (iv) IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, fait état des informations à fournir en ce qui concerne les intérêts détenus dans d'autres entités, comme les filiales, les partenariats, les entreprises associées et les entités structurées non consolidées. La norme reprend les obligations d'information existantes et ajoute des obligations d'information importantes en ce qui a trait à la nature des intérêts détenus par une entité dans d'autres entités et les risques qui y sont associés.
- (v) IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, est une norme exhaustive portant sur l'évaluation de la juste valeur et les informations à fournir pour toutes les IFRS. La nouvelle norme précise que la juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Selon les IFRS actuelles, les indications relatives aux évaluations de la juste valeur et aux informations à fournir à leur sujet sont disséminées dans les diverses normes qui exigent expressément des évaluations de la juste valeur et, à bien des égards, elles ne sont pas le reflet d'une base d'évaluation claire ou d'obligations d'information uniformes.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS – Suite
 (en dollars canadiens)

- (vi) Des modifications ont été apportées à des normes existantes, notamment IAS 27, *États financiers consolidés et individuels* (« IAS 27 »), et IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* (« IAS 28 »). IAS 27 traite de la comptabilisation des filiales, des entités contrôlées conjointement et des entreprises associées dans les états financiers non consolidés. IAS 28 a été modifiée de manière à inclure les coentreprises dans son champ d'application et à tenir compte des modifications apportées aux IFRS 10 à 13.
- (vii) IAS 1, *Présentation des états financiers*, a été modifiée afin d'exiger des entités qu'elles séparent en deux groupes les éléments présentés dans les autres éléments du résultat global, selon qu'ils sont susceptibles ou non d'être reclassés ultérieurement. Les entités qui choisissent de présenter d'autres éléments du résultat global avant impôts seront tenues d'indiquer séparément le montant des impôts se rapportant aux deux groupes. Les modifications s'appliquent aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2012, et l'application anticipée est autorisée.

5. Certificats de placement garanti

	30 juin 2012	30 juin 2011	1 ^{er} juillet 2010
	\$	\$	\$
Certificats de placement garanti portés en main tierce en vue de l'exécution et de la performance de contrats de ventes, portant intérêt à 0,90 % (à 0,40 % au 30 juin 2011) et arrivant à échéance en septembre 2012	30 960	147 037	-
Certificat de placement garanti porté en garantie de lettres de crédit, portant intérêt à 1,05 % (de 0,75 % à 1,05 % au 30 juin 2011) et arrivant à échéance en juillet 2012	1 000 633	1 251 025	1 250 318
Certificat de placement garanti porté en garantie d'un contrat de location, portant intérêt à 0,90 % et arrivant à échéance en octobre 2012	100 641	-	-
Certificat de placement garanti libellé en dollars US porté en garantie d'une lettre de crédit, portant intérêt à 0,10 % (0,10% au 30 juin 2011) et arrivant à échéance en septembre 2012	15 469	14 901	16 432
Certificat de placement garanti porté en main tierce en vue de la taxe de vente, portant intérêt à 0,25 % au 1 ^{er} juillet 2010 et arrivés à échéance en août 2010	-	-	39 908
	1 147 703	1 412 963	1 306 658

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS – Suite
(en dollars canadiens)

6. Débiteurs

	30 juin 2012	30 juin 2011	1 ^{er} juillet 2010
	\$	\$	\$
Comptes clients	8 128 294	6 791 625	3 699 074
Retenues sur paiements effectués par des clients dans le cadre de contrats de fabrication	983 900	566 938	742 620
Provision pour créances douteuses (i)	(258 230)	(3 720)	(25 724)
	8 853 963	7 354 843	4 415 970
Crédits d'impôt à recevoir	180 040	157 990	97 637
Autres créances	288 377	315 643	340 977
	9 322 380	7 828 476	4 854 584

Au 30 juin 2012, les retenues détenues par des clients pour des travaux en cours s'élevaient à 983 900 \$ (566 938 \$ au 30 juin 2011).

(i) Variations de la provision pour créances douteuses

	30 juin 2012	30 juin 2011	1 ^{er} juillet 2010
	\$	\$	\$
Solde – Début d'exercice	(3 720)	(25 724)	(25 724)
Pertes de valeur comptabilisées sur les créances	(254 510)	(35 000)	-
Montants radiés au cours de l'exercice	-	10 180	-
Montants recouvrés au cours de l'exercice	-	35 000	-
Pertes de valeur reprises	-	11 433	-
Gains et pertes de change	-	391	-
Solde – Fin d'exercice	(258 230)	(3 720)	(25 724)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS – Suite
 (en dollars canadiens)

7. Stocks

	30 juin 2012	30 juin 2011	1 ^{er} juillet 2010
	\$	\$	\$
Matières premières	1 112 301	1 455 388	970 529
Produits finis	1 138 488	775 268	942 777
	2 250 789	2 230 656	1 913 306

En raison des fluctuations de l'âge de ses stocks de matières premières au Canada, la Société a comptabilisé une provision de 50 000 \$ pour l'exercice 2012 (nil pour l'exercice 2011). Les stocks de matières premières présentés à leur valeur nette de réalisation s'élevaient à 606 085 \$ au 30 juin 2012.

8. Produits en cours

	30 juin 2012	30 juin 2011	1 ^{er} juillet 2010
	\$	\$	\$
Coûts de construction engagés plus profits comptabilisés moins pertes comptabilisées à jour	29 281 800	15 018 490	13 533 641
Moins : facturations progressives	(28 762 213)	(14 064 415)	(11 618 232)
Montant net inscrit au bilan pour les contrats en cours	519 587	954 075	1 915 409

Comptabilisés et inclus dans les états financiers comme montants dus:

Coûts engagés sur excédent de facturation	2 154 311	2 264 941	2 148 946
Excédent de facturation sur coûts engagés	(1 634 724)	(1 310 866)	(233 537)
	519 587	954 075	1 915 409

9. Immobilisations corporelles

	30 juin 2012	30 juin 2011	1 ^{er} juillet 2010
	\$	\$	\$
Coût	4 400 475	4 215 963	4 093 339
Amortissement cumulé	(2 373 780)	(2 150 149)	(1 888 892)
	2 026 695	2 065 814	2 204 447
Terrain	25 000	25 000	25 000
Bâtiments	993 641	1 032 396	1 075 000
Machinerie et équipement	423 137	474 170	383 628
Équipement informatique	198 226	196 484	271 104
Mobilier, agencements et matériel de bureau	113 657	106 431	116 045
Matériel roulant	93 430	83 490	145 850
Améliorations locatives	179 604	147 843	187 820
	2 026 695	2 065 814	2 204 447

NOTES COMPLÉMENTAIRE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS – Suite
 (en dollars canadiens)

Coût	Terrain	Bâtiments	Machinerie et équipement	Équipement informatique	Mobilier, agencements et matériel de bureau	Matériel roulant	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Solde au 1^{er} juillet 2010	25 000	1 075 000	1 517 924	642 502	291 420	331 215	210 278	4 093 339
Ajouts	-	-	153 264	16 113	8 816	12 651	11 726	202 570
Incidences des fluctuations du taux de change	-	-	(29 345)	(4 696)	(7 535)	(21 239)	(17 131)	(79 946)
Solde au 30 juin 2011	25 000	1 075 000	1 641 843	653 919	292 701	322 627	204 873	4 215 963
Amortissement cumulé								
Solde au 1 ^{er} juillet 2010	-	-	(1 134 296)	(371 399)	(175 374)	(185 365)	(22 458)	(1 888 892)
Charges d'amortissement	-	(42 604)	(52 578)	(88 206)	(13 916)	(66 996)	(35 702)	(300 002)
Incidence des fluctuations du taux de change	-	-	19 201	2 170	3 020	13 224	1 130	38 745
Solde au 30 juin 2011	-	(42 604)	(1 167 673)	(457 435)	(186 270)	(239 137)	(57 030)	(2 150 149)
Montant net au 30 juin 2011	25 000	1 032 396	474 170	196 484	106 431	83 490	147 843	2 065 814

Coût	Terrain	Bâtiments	Machinerie et équipement	Équipement informatique	Mobilier, agencements et matériel de bureau	Matériel roulant	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Solde au 30 juin 2011	25 000	1 075 000	1 641 843	653 919	292 701	322 627	204 873	4 215 963
Ajouts	-	3 865	16 490	104 436	20 512	58 226	55 517	259 046
Dispositions Radiation des actifs complètement amortis	-	-	-	-	-	(99 826)	-	(99 826)
Incidences des fluctuations du taux de change	-	-	20 145	2 550	4 182	11 727	9 998	48 602
Solde au 30 juin 2012	25 000	1 078 865	1 678 478	760 905	317 395	292 754	247 078	4 400 475
Amortissement cumulé								
Solde au 30 juin 2011	-	(42 604)	(1 167 673)	(457 435)	(186 270)	(239 137)	(57 030)	(2 150 149)
Charges d'amortissement	-	(42 620)	(78 400)	(103 676)	(15 585)	(34 429)	(31 562)	(306 272)
Dispositions Radiation des actifs complètement amortis	-	-	-	-	-	83 116	-	83 116
Incidences des fluctuations du taux de change	-	-	-	-	-	-	23 310	23 310
Incidences des fluctuations du taux de change	-	-	(9 268)	(1 568)	(1 883)	(8 874)	(2 192)	(23 785)
Solde au 30 juin 2012	-	(85 224)	(1 255 341)	(562 679)	(203 738)	(199 324)	(67 474)	(2 373 780)
Montant net au 30 juin 2012	25 000	993 641	423 137	198 226	113 657	93 430	179 604	2 026 695

NOTES COMPLÉMENTAIRE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS – Suite
(en dollars canadiens)

10. Actifs incorporels

	30 juin 2012	30 juin 2011	1 ^{er} juillet 2010
	\$	\$	\$
Coût	12 989 077	12 332 392	13 489 915
Amortissement cumulé	(7 529 892)	(6 207 844)	(5 794 879)
	5 459 185	6 124 548	7 695 036
Logiciels	163 243	194 120	204 657
Brevets	2 189 932	2 230 610	2 708 894
Droit sur les technologies	-	38 766	92 708
Technologies	-	203 516	251 684
Marques de commerce	234 481	266 119	363 891
Relations clients	632 435	838 985	1 066 010
Réseau de distribution	395 361	460 197	757 030
Propriété intellectuelle	1 843 734	1 892 235	2 250 162
	5 459 185	6 124 548	7 695 036

Coût	Logiciels	Brevets	Droits de propriété sur les technologies	Technologies	Marques de commerce	Relations clients	Réseau de distribution	Propriété intellectuelle	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} juillet 2010	386 174	3 544 321	377 592	1 149 768	508 204	3 761 100	1 346 114	2 416 642	13 489 915
Ajouts	34 057	4 273	-	-	1 924	-	-	-	40 254
Incidence des fluctuations du taux de change	(4 616)	(334 081)	-	(108 324)	(45 202)	(351 050)	(126 823)	(227 681)	(1 197 777)
Solde au 30 juin 2011	415 615	3 214 513	377 592	1 041 444	464 926	3 410 050	1 219 291	2 188 961	12 332 392
Amortissement cumulé									
Solde au 1 ^{er} juillet 2010	(181 517)	(835 427)	(284 884)	(898 084)	(144 313)	(2 695 090)	(589 084)	(166 480)	(5 794 879)
Charges d'amortissement	(42 480)	(237 591)	(53 942)	(25 395)	(69 742)	(133 385)	(234 414)	(151 534)	(948 483)
Incidence des fluctuations du taux de change	2 502	89 115	-	85 551	15 248	257 410	64 404	21 288	535 518
Solde au 30 juin 2011	(221 495)	(983 903)	(338 826)	(837 928)	(198 807)	(2 571 065)	(759 094)	(296 726)	(6 207 844)
Montant net au 30 juin 2011	194 120	2 230 610	38 766	203 516	266 119	838 985	460 197	1 892 235	6 124 548

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS – Suite
 (en dollars canadiens)

Coût	Logiciels	Brevets	Droits de propriété sur les technologies		Marques de commerce	Relations clients	Réseau de distribution	Propriété intellectuelle	Total
			Technologies	Technologies					
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} juillet 2011	415 615	3 214 513	377 592	1 041 444	464 926	3 410 050	1 219 291	2 188 961	12 332 392
Ajouts	14 706	-	-	-	-	-	-	-	14 706
Incidence des fluctuations du taux de change	2 002	179 114	-	58 104	24 307	188 300	68 026	122 126	641 979
Solde au 30 juin 2012	432 323	3 393 627	377 592	1 099 548	489 233	3 598 350	1 287 317	2 311 087	12 989 077
Amortissement cumulé									
Solde au 30 juin 2011	(221 495)	(983 903)	(338 826)	(837 928)	(198 807)	(2 571 065)	(759 094)	(296 726)	(6 207 844)
Charges d'amortissement	(46 477)	(162 799)	(38 766)	(12 729)	(44 776)	(68 251)	(88 590)	(151 920)	(614 308)
Perte de valeur des actifs incorporels	-	-	-	(198 589)	-	(180 139)	-	-	(378 728)
Incidence des fluctuations du taux de change	(1 108)	(56 993)	-	(50 302)	(11 169)	(146 460)	(44 272)	(18 708)	(329 012)
Solde au 30 juin 2012	(269 080)	(1 203 695)	(377 592)	(1 099 548)	(254 752)	(2 965 915)	(891 956)	(467 354)	(7 529 892)
Montant net au 30 juin 2012	163 243	2 189 932	-	-	234 481	632 435	395 361	1 843 733	5 459 185

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2012, la Société a révisé les valeurs comptables de ses actifs incorporels et déterminé que certains actifs incorporels relatifs à l'unité génératrice de trésorerie « États-Unis » n'étaient plus utilisés et ne généraient pas de flux de trésorerie matériels. En conséquence, la Société a évalué la valeur recouvrable des actifs incorporels à une valeur nulle. La perte de valeur des actifs incorporels est due à la baisse prolongée des activités de la Société dans le secteur industriel – principalement dans le sous-secteur de la production d'éthanol.

11. Participation dans une coentreprise

La Société détient la participation suivante dans une coentreprise:

- 49% des parts, avec droits de vote équivalents, de H₂O Innovation India Ltd, une coentreprise établie à Mumbai, Inde.

La participation de la Société dans cette coentreprise n'a pas changé depuis sa création en février 2010.

La date de présentation de l'information financière de H₂O Innovation India Ltd. est le 31 mars. Cette date a été établie à lorsque la coentreprise a été constituée car un exercice financier uniforme terminant le 31 mars est requis à des fins fiscales. Aux fins d'application de la méthode de la mise en équivalence, H₂O Innovation India Ltd. a préparé pour la Société des états financiers additionnels qui correspondent à l'exercice de la Société qui se termine au 30 juin. La Société ne dispose d'aucune part dans des passifs éventuels ou des engagements d'investissement au 30 juin 2012 ni au 30 juin 2011.

Le tableau suivant reflète les informations financières synthétisées non ajustées pour la participation détenue par la Société :

En date du et pour l'exercice terminé le 30 juin	2012	2011
	\$	\$
Actifs courants	1 246 821	1 484 037
Actifs non courants	432 821	50 696
Passifs courants	(1 596 873)	(1 355 058)
Revenus	1 239 149	2 151 777
Résultat (perte) net(te)	(657 653)	10 828

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS – Suite
(en dollars canadiens)

12. Goodwill

La variation de la valeur comptable se résume comme suit :

	\$
Solde au 1 ^{er} juillet 2010	11 254 505
Incidence des fluctuations du taux de change	(1 075 078)
Solde au 30 juin 2011	10 179 427
Dépréciation du goodwill	(8 221 423)
Incidence des fluctuations du taux de change	428 318
Solde au 30 juin 2012	2 386 322

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2012, la Société a évalué la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie « États-Unis » et comptabilisé une perte de valeur du goodwill de 8 221 423 \$ (8 212 389 US\$). La juste valeur diminuée des coûts de transaction a été utilisée pour déterminer la valeur recouvrable de cette unité génératrice de trésorerie à partir des nouvelles projections financières actualisées sur cinq ans des flux futurs de trésorerie approuvées par la direction. La perte de valeur de cette unité génératrice de trésorerie est due aux conditions du marché résultant du ralentissement économique actuel aux États-Unis, à la baisse prolongée des activités de la Société dans le secteur industriel, principalement dans le sous-secteur de la production d'éthanol, et au niveau de ventes moins élevé que prévu des systèmes brevetés de la Société Bio-Wheel™ et Bio-Brane™ aux États-Unis.

	États-Unis
Taux de croissance ⁽¹⁾	9,98 %
Taux d'actualisation	14,80 %

⁽¹⁾ Taux de croissance moyen utilisé pour extrapoler les prévisions budgétaires sur une période de cinq ans. Le taux de croissance final est de 3,0 %.

13. Emprunts bancaires

Les créances et les stocks sont affectés à la garantie d'emprunts bancaires d'un montant autorisé de 2 000 000 \$ et 2 000 000 US\$ portant intérêt au taux préférentiel canadien plus 1,00 % (4,00 % au 30 juin 2012) et au taux préférentiel US plus 1,00 % (4,25 % au 30 juin 2012). Ces emprunts sont renégociables en novembre 2012. Ces emprunts bancaires sont garantis en partie par Exportation et Développement Canada (« EDC »).

La Société dispose d'une facilité de crédit lui permettant d'émettre des lettres de crédit pour un montant maximal de 2 000 000 \$. Cette facilité de crédit porte intérêt au taux préférentiel plus 1,00 % (4,0 % au 30 juin 2012) et est renégociable le 30 novembre 2012. Un certificat de dépôt garanti est affecté à la garantie de cette facilité de crédit (1 132 234 \$ au 30 juin 2012). Au 30 juin 2012, la Société a émis des lettres de crédit totalisant 1 446 867 \$ en vertu de cette facilité de crédit. De ces lettres de crédit émises, un montant de 316 120 \$ est garanti par EDC.

Clauses restrictives

La Société s'est engagée à respecter sur une base trimestrielle les clauses restrictives relatives aux emprunts bancaires susmentionnés. Au 30 juin 2012, la Société ne respectait pas ces clauses restrictives (note 25).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS – Suite
(en dollars canadiens)

14. Crédoiteurs et charges à payer

	Au 30 juin 2012	Au 30 juin 2011	Au 1 ^{er} juillet 2010
	\$	\$	
Fournisseurs	3 792 052	2 010 603	2 044 820
Autres crédoiteurs et autres charges à payer	1 949 955	2 171 298	1 363 038
	5 742 007	4 181 901	3 407 858

15. Provisions

La variation de la valeur comptable des provisions pour garantie peut se résumer comme suit :

	\$
Solde au 1 ^{er} juillet 2010	30 425
Provisions complémentaires comptabilisées	4 243
Incidence des fluctuations du taux de change	(2 368)
Solde au 30 juin 2011	32 300
Provisions complémentaires comptabilisées	40 116
Moins : Paiements	(32 760)
Incidence des fluctuations du taux de change	887
Solde au 30 juin 2012	40 543

16. Contreparties conditionnelles

La variation de la valeur comptable se résume comme suit :

	\$
Solde au 1 ^{er} juillet 2010	2 981 577
Désactualisation	102 507
Paiements	(1 157 423)
Réduction des contreparties conditionnelles aux états consolidés de la perte	(273 317)
Incidence des fluctuations du taux de change	(233 617)
Solde au 30 juin 2011	1 419 727
Désactualisation	81 591
Variation des contreparties conditionnelles aux états consolidés de la perte	(280 142)
Paiements	(793 393)
Incidence des fluctuations du taux de change	53 842
	481 625
Contreparties conditionnelles non courantes	21 070
Solde au 30 juin 2012	460 555

Dans le cadre de l'accord d'acquisition de Wastewater Technology Inc., la Société a une contrepartie conditionnelle maximale de 2 219 200 \$ (2 000 000 US\$) basée sur le volume de ventes de certains équipements en eaux usées sur une période de dix ans se terminant le 6 avril 2018. La Société comptabilise la contrepartie conditionnelle à sa juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière sur la base des ventes réelles et projetées au cours de la période couverte par la contrepartie conditionnelle. Les variations de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle sont comptabilisées dans les états consolidés de la perte.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS – Suite
 (en dollars canadiens)

Au cours de l'exercice 2012, la juste valeur de la contrepartie conditionnelle a été réduite sur la base des ventes réelles et prévisionnelles de certains équipements en eaux usées au cours de la période couverte par la contrepartie conditionnelle; la variation de la juste valeur qui en résulte, d'un montant de 280 142 \$ (283 066 US\$), a été comptabilisée dans les états consolidés de la perte pour l'exercice terminé le 30 juin 2012 (159 189 \$ (165 082 US\$) pour l'exercice terminé le 30 juin 2011).

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, la juste valeur de la contrepartie conditionnelle relative à l'acquisition de Professional Water Technologies, LLP a été augmentée sur la base des ventes réelles de produits chimiques de spécialité au cours de la période couverte par la contrepartie conditionnelle terminée en juin 2011; la variation de la juste valeur qui en résulte, d'un montant de 29 964 \$ (29 284 US\$) a été comptabilisée dans les états de la perte pour l'exercice terminé le 30 juin 2012 (114 129 \$ (118 354 US\$)) pour l'exercice terminé le 30 juin 2011).

17. Dette à long terme

	Au 30 juin 2012	Au 30 juin 2011	Au 1 ^{er} juillet 2010
	\$	\$	
Non garantie – au coût amorti			
Emprunt bancaire, libellé en dollars canadiens (a)	1 401 737	1 338 945	1 765 874
Emprunts auprès d'autres entités, libellés en dollars canadiens (b) (e)	1 862 820	1 810 230	-
Emprunts auprès d'actionnaires, libellés en dollars US (c)	322 391	290 930	423 095
Emprunts auprès d'autres entités, libellés en dollars US (d)	95 674	104 179	-
	3 682 622	3 544 284	2 188 969
Tranche non courante de la dette à long terme	(2 580 862)	(319 108)	(619 768)
Dette à long terme	1 101 760	3 225 176	1 569 201

(a) Emprunt bancaire

Emprunt bancaire d'une valeur de 1 401 737 \$ portant intérêt au taux de 11,5 % (taux effectif de 17,6 %) suite à la conclusion d'une entente le 30 juin 2011 comportant un moratoire de six mois sur le remboursement du capital, prolongé le 31 décembre 2011 pour six mois supplémentaires. L'emprunt bancaire est remboursable en versements mensuels, échéant le 1^{er} juin 2015.

(b) Emprunts auprès d'autres entités

Emprunt d'une valeur de 2 000 000 \$ portant intérêt au taux de 11 % (taux effectif de 16,2 %), payable en 48 versements mensuels égaux, échéant le 1^{er} juillet 2016. La Société disposait d'un congé de versements de capital pour l'exercice financier 2012. Lors de l'émission de cet emprunt, la Société a émis 1 000 000 de bons de souscription, soit un demi-bon pour chaque dollar de dette permettant l'achat d'une action ordinaire au prix de 0,50 \$ jusqu'au 30 décembre 2013.

(c) Emprunts auprès d'actionnaires

Emprunt auprès d'actionnaires d'une valeur de 322 391 \$ (316 042 US\$) portant intérêt au taux de 11,5 % (taux effectif de 17,6 %) suite à la conclusion d'une entente le 30 juin 2011 comportant un moratoire de six mois sur le remboursement du capital, prolongé le 31 décembre 2011 pour six mois supplémentaires. L'emprunt auprès d'actionnaires est remboursable en versements mensuels, échéant le 1^{er} juin 2015. Le 19 juillet 2012 la Société a accepté de rembourser de manière anticipée trois actionnaires du 1^{er} août 2012 au 1^{er} octobre 2012 pour une valeur totale de 132 242 \$.

(d) Emprunts auprès d'autres entités

Emprunt d'une valeur de 95 674 \$ (93 973 US\$), portant intérêt au taux de 5 %, remboursable en versements mensuels de 1 934 \$ (1 900 US\$) et échéant le 1^{er} juillet 2017.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS – Suite
(en dollars canadiens)

- (e) Au 30 juin 2012, la Société ne respecte pas l'une de ses obligations relatives à l'emprunt bancaire auprès d'une autre entité car elle ne maintient pas le ratio de fonds de roulement de 1,5:1 et le ratio capital/dettes de 2,5:1.
- (f) Les versements annuels de capital exigibles sur la dette à long terme s'élèvent à 1 176 375 \$ en 2013, 1 083 720 \$ en 2014, 1 085 198 \$ en 2015, 519 816 \$ en 2016, 63 234 \$ en 2017 et 2 051 \$ en 2018.

18. Débenture convertible

Le 30 juin 2011, la Société a remboursé la débenture convertible en totalité pour un montant de 1 400 000 \$ plus les intérêts courus. Cette transaction a généré un gain de 116 188 \$ qui a été réparti comme suit : 99 415 \$ ont été comptabilisés dans l'état des résultats et 16 773 \$ ont été comptabilisés dans le déficit à la rubrique « Gain sur remboursement anticipé de la débenture convertible ».

19. Impôt sur le revenu

Le recouvrement d'impôt s'établit comme suit :

	30 juin 2012 \$	30 juin 2011 \$
Charge d'impôts exigibles :		
Période considérée	4 374	8 956
Ajustement au titre des périodes antérieures	-	5 730
	4 374	14 686
Recouvrement d'impôts différés :		
Naissance et renversement des différences temporelles	(1 017 358)	(357 355)
Utilisation d'économies d'impôts non comptabilisées antérieurement	(1 494 174)	(148 019)
	(2 511 532)	(505 374)
Impôts sur les bénéfices	(2 507 158)	(490 688)

Rapprochement du recouvrement d'impôts effectif de la Société :

Le taux d'impôt ordinaire des sociétés canadiennes est de 27,08 % (28,76 % en 2011). Le rapprochement entre les impôts sur le résultat calculés en appliquant le taux d'impôt des sociétés canadiennes et la charge d'impôts de 2012 et de 2011 figure ci-dessous.

	30 juin 2012 \$	30 juin 2011 \$
Perte avant impôts sur les bénéfices	(10 562 018)	(1 850 068)
Impôts sur les bénéfices au taux d'impôt ordinaire des sociétés canadiennes de 27,08 % (28,76 % en 2011)	(2 860 194)	(531 998)
Effet fiscal des éléments suivants :		
Variations entre les taux d'imposition canadiens et étrangers	(472 916)	72 113
Dépréciation du goodwill non déductible	2 226 361	-
Utilisation d'économies d'impôts non comptabilisées antérieurement	(1 494 174)	(148 319)
Variations de la juste valeur des contreparties conditionnelles et charge de désactualisation	(53 916)	-
Paiements fondés sur des actions non déductibles	23 416	82 922
Résultats de la contreprise présentés déduction faite des impôts	87 265	(1 165)
Profit au règlement d'un emprunt	-	79 168
Éléments n'ayant aucune incidence sur le bénéfice	(315)	(15 355)
Éléments non déductibles	20 244	(12 906)
Autres	(17 071)	(15 148)
Recouvrement d'impôts total	(2 507 158)	(490 688)

Actifs et passifs d'impôts différés

	30 juin 2012 \$	30 juin 2011 \$
Rapprochement avec les états consolidés de la situation financière :		
Actifs d'impôts différés	3 992 149	3 099 597
Passifs d'impôts différés	(1 034 000)	(1 322 000)
Actifs d'impôts différés nets	2 958 149	1 777 597

Actifs d'impôts différés :

Actif d'impôts différés à réaliser dans plus de 12 mois

3 992 149

3 099 597

Passifs d'impôts différés :

Passif d'impôts différés à réaliser dans plus de 12 mois

1 034 000

1 322 000

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS – Suite
 (en dollars canadiens)

Les mouvements d'actifs (de passifs) d'impôts différés relatifs aux différences temporelles s'établissent comme suit :

	Solde au 1 ^{er} juillet 2011 \$	(Charges) / Crédits comptabilisés dans les résultats \$	(Charges) / Crédits comptabilisés dans les capitaux propres \$	Solde au 30 juin 2012 \$
Frais d'aménagement et d'exploration	-	695 000	(695 000)	-
Pertes autres qu'en capital	1 076 303	431 327	(628 188)	879 442
Immobilisations corporelles	(20 521)	14 521	-	(6 000)
Actifs incorporels	(412 185)	124 892	-	(287 293)
Intérêts U.S. non déduits et reportés	994 000	1 314 000	-	2 308 000
Autres éléments d'actif	140 000	(76 000)	-	64 000
Fluctuations du taux de change comptabilisées dans les capitaux propres	-	7 792	(7 792)	-
	1 777 597	2 511 532	(1 330 980)	2 958 149

	Solde au 1 ^{er} juillet 2010 \$	(Charges) / Crédits comptabilisés dans les résultats \$	(Charges) / Crédits comptabilisés dans les capitaux propres \$	Solde au 30 juin 2011 \$
Pertes autres qu'en capital	927 579	148 724	-	1 076 303
Immobilisations corporelles	(86 855)	66 334	-	(20 521)
Actifs incorporels	(400 501)	(11 684)	-	(412 185)
Intérêts U.S. non déduits et reportés	748 000	246 000	-	994 000
Autres éléments d'actif	84 000	56 000	-	140 000
	1 272 223	505 374	-	1 777 597

Au 30 juin 2012, les pertes fiscales reportées en avant pouvant réduire à l'avenir le bénéfice imposable de la Société, et les crédits d'impôt à l'investissement reportés pouvant réduire ses impôts sur les bénéfices, pour lesquels la Société n'a pas comptabilisé d'impôts différés, s'établissaient comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS – Suite
 (en dollars canadiens)

Les pertes fiscales reportées en avant expirent en :	Date	Canada	États-Unis
		\$	\$
	2014	72 000	-
	2015	271 000	-
	2016	2 277 000	-
	2027	2 330 000	-
	2028	2 619 000	26 000
	2029	1 000	-
	2030	672 000	1 839 000
	2032	-	361 000
		8 242 000	2 226 000

Les crédits d'impôt à l'investissement expirent en :	Date	Canada
	2020	9 000
	2021	76 000
	2022	141 000
	2023	51 000
	2025	36 000
	2026	22 000
	2027	38 000
	2028	6 000
	2029	21 000
		400 000

La capacité de réaliser les économies d'impôts découlant de ces pertes et crédits d'impôt à l'investissement dépend d'un certain nombre de facteurs, dont la rentabilité future des opérations dans les territoires où les pertes fiscales et les crédits d'impôt à l'investissement ont été générés. Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour les pertes fiscales et les autres différences temporelles qui donnent lieu aux actifs d'impôts différés seulement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre de recouvrer l'actif. La Société a effectué diverses projections de bénéfices imposables pour les cinq prochaines années. À la lumière de ces projections les pertes fiscales reportées en avant aux États-Unis seront utilisées avant leur date d'expiration, variant de 2028 et 2032.

Par conséquent, aucun actif d'impôts différés n'a été comptabilisé pour les pertes fiscales reportées en avant et les différences temporelles suivantes :

Au 30 juin 2012	Canada
	\$
Pertes fiscales reportées en avant	2 188 110
Frais d'aménagement et d'exploration	643 000
Pertes en capital	63 000
Frais de recherche et développement	563 000
Immobilisations corporelles	1 064 000
Actifs incorporels	139 293
Frais de financement	16 000
	4 676 403

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS – Suite
(en dollars canadiens)

Au 30 juin 2011	Canada
	\$
Pertes fiscales reportées en avant	3 118 697
Frais d'aménagement et d'exploration	1 338 000
Pertes en capital	79 000
Frais de recherche et développement	567 000
Immobilisations corporelles	1 012 521
Actifs incorporels	66 400
Frais de financement	16 000
	<u>6 197 618</u>

20. Capital social

Capital-actions

La Société peut émettre un nombre autorisé illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale.

Options d'achat d'actions

La Société a établi un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel le Conseil d'administration peut octroyer des options d'achat d'actions à des administrateurs, des dirigeants, des employés clés et des consultants dont les services sont retenus par la Société. Le Conseil d'administration détermine, à sa discrétion, les conditions d'exercice, s'il y a lieu, l'échéance des options et le nombre d'options à attribuer. Le nombre maximum d'actions pouvant être émises en vertu de ce régime est de 5 500 000.

Le tableau ci-dessous présente les hypothèses utilisées pour déterminer les charges de rémunération à base d'actions selon le modèle d'établissement du prix des options de Black et Scholes :

Exercices terminés les 30 juin	2012	2011
Nombre d'options d'achat d'actions	-	2 035 000
Taux de dividende prévu	-	0 %
Volatilité prévue	-	70 %
Taux d'intérêt sans risque	-	De 2,87 % à 3,21 %
Moyenne pondérée de la durée de vie prévue (années)	-	10
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	-	0,25 \$

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2012, la Société a inscrit un montant de 86 469 \$ (288 367 \$ en 2011) à titre de rémunération à base d'actions pour des options octroyées à ses administrateurs, dirigeants et employés clés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS – Suite
 (en dollars canadiens)

La situation du régime d'options d'achat d'actions de la Société au 30 juin 2012 et au 30 juin 2011 et les variations au cours des exercices terminés à ces dates sont résumées dans le tableau suivant :

Exercices terminés aux 30 juin

	2012		2011	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
		\$		\$
En circulation au début de l'exercice	3 945 000	0,80	1 950 000	1,11
Octroyées	-	-	2 035 000	0,50
Exercées	-	-	(25 000)	0,32
Échues	(980 500)	1,22	-	-
Annulées par renonciation	(487 500)	0,50	(15 000)	0,50
En circulation à la fin de l'exercice	2 477 000	0,70	3 945 000	0,80

Au 30 juin 2012, les options d'achats d'actions suivantes ont été accordées:

Prix d'exercice	Détenteurs	Nombre d'actions	Moyenne pondérée d'actions – durée de vie restante (en année)	Prix de levée moyen pondéré
\$				\$
0,32	Administrateurs	125 000	1,44	0,02
0,50	Administrateurs	290 000	8,37	0,06
0,75	Administrateurs	225 000	7,47	0,07
0,90	Administrateurs	12 000	1,03	0,00
1,50	Administrateurs	100 000	0,44	0,06
0,50	Employés	1 222 500	8,23	0,24
0,90	Employés	250 000	1,03	0,09
1,50	Employés	252 500	0,35	0,15
		2 477 000	5,95	0,70

Au 30 juin 2012, les options d'actions suivantes pourraient être exercées :

Prix d'exercice	Nombre d'actions	Prix de levée moyen pondéré
\$		\$
0,32	125 000	0,02
0,50	782 750	0,22
0,75	220 000	0,09
0,90	262 000	0,14
1,50	352 500	0,31
	1 742 000	0,78

Bons de souscription

Dans le cadre de ses opérations de financement effectuées au cours de l'exercice 2011 et des exercices précédents, la Société a émis à des investisseurs des bons de souscription leur donnant le droit d'acquérir des actions à un prix prédéterminé. Chaque bon de souscription émis permet d'acquérir une action ordinaire de la Société.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS – Suite
 (en dollars canadiens)

Les bons de souscription en circulation au 30 juin 2012 et au 30 juin 2011 ainsi que les variations au cours des exercices terminés à ces dates sont résumés dans le tableau suivant :

Exercices terminés les 30 juin	2012		2011	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation, au début de l'exercice	10 179 877	0,84	9 179 877	0,88
Émis	-	-	1 000 000	0,50
Expirés	(7 929 877)	0,85	-	-
En circulation, à la fin de l'exercice	2 250 000	0,78	10 179 877	0,84

Le tableau ci-dessous présente les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur des bons de souscription selon le modèle d'établissement du prix des options de Black et Scholes :

Exercices terminés le 30 juin	2012	2011
Nombre de bons de souscription	-	1 000 000
Taux de dividende prévu	-	0 %
Volatilité prévue	-	50 %
Taux d'intérêt sans risque	-	1,58 %
Moyenne pondérée de la durée de vie prévue (années)	-	2,5
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	-	0,142 \$

Au 30 juin 2012, les bons de souscription suivants avaient été octroyés :

Date d'échéance	Nombre	Prix de levée
Juin 2013	1 250 000	1,00\$ le ou avant le 30 juin 2012
Décembre 2013	1 000 000	1,10\$ le ou avant le 30 juin 2013
	2 250 000	0,50 \$

21. Informations complémentaires sur la nature des composantes des charges**a) Dépenses par nature**

Exercices terminés le 30 juin	2012	2011
	\$	\$
Matériel	16 887 584	14 113 835
Variations des stocks de matières premières, produits finis et coûts engagés sur excédent de facturation	170 496	(318 271)
Salaires et avantages sociaux	8 821 883	7 908 547
Sous-traitants et honoraires professionnels	6 706 473	2 537 285
Loyers, électricité, assurance et frais de bureau	1 114 643	1 007 574
Télécommunications et frais de transport	1 190 314	1 200 385
Créances douteuses	254 510	35 000
Autres dépenses	1 243 874	1 366 324
Coût total des marchandises vendues, charges d'exploitation, frais de vente et frais administratifs	36 389 778	27 850 679

b) Amortissement

La Société a choisi de présenter l'amortissement en tant que poste distinct dans ses états consolidés du résultat global, plutôt que d'indiquer la fraction de ce montant qui a trait au coût des marchandises vendues, aux charges d'exploitation, aux frais de vente et aux frais administratifs dans chacune de ces catégories de coûts. Les tableaux suivants présentent : i) la ventilation de l'amortissement par catégorie de coûts, comme indiqué ci-dessus, pour les exercices terminés les 30 juin 2012 et 2011; et ii) les montants qui seraient présentés au titre du coût des marchandises vendues, charges d'exploitation, frais de vente et frais administratifs si l'amortissement était ventilé entre ces catégories de coûts pour les exercices susmentionnés.

Amortissement des immobilisations corporelles par fonction	2012	2011
	\$	\$
Coût des marchandises vendues	170 183	171 561
Charges d'exploitation	5 184	4 035
Frais de vente	51 687	62 074
Frais administratifs	79 218	62 332
	306 272	300 002

Amortissement des actifs incorporels par fonction	2012	2011
	\$	\$
Coût des marchandises vendues	366 118	468 384
Frais de vente	201 646	437 899
Frais administratifs	46 544	42 200
	614 308	948 483

Dépréciation des actifs incorporels par fonction	2012	2011
	\$	\$
Coût des marchandises vendues	198 589	-
Frais de vente	180 139	-
	378 728	-

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS – Suite
(en dollars canadiens)

Coûts par fonction incluant l'amortissement et la dépréciation des actifs incorporels	2012	2011
	\$	\$
Coûts des marchandises vendues	28 369 439	20 108 020
Charges d'exploitation	648 064	1 229 366
Frais de vente	4 339 558	4 189 360
Frais administratifs	4 331 848	3 572 418
	37 688 909	29 099 164

c) Autres gains - nets

Exercices terminés les 30 juin	2012	2011
	\$	\$
Gain de change	(254 614)	(44 888)
Autres revenus	(130 375)	(36 946)
Frais d'acquisition et d'intégration	-	38 403
(Gain) Perte à la disposition d'actifs	16 710	(968)
	(368 279)	(44 399)

22. Perte nette par action

Le tableau suivant définit le nombre moyen pondéré de base et dilué d'actions en circulation utilisé pour calculer la perte de base et diluée par action:

Aux 30 juin	2012	2011
Perte nette	(8 054 860)	(1 359 380)
Nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation	60 145 832	60 136 106
Éléments exclus du calcul de la perte nette diluée par action, en raison de leur prix d'exercice supérieur au prix moyen du marché des actions ordinaires		
Options d'achat d'actions	2 477 000	3 820 000
Bons de souscription (nombre d'actions équivalentes)	2 250 000	10 179 877

Pour les exercices terminés le 30 juin 2012 et 2011, la perte nette diluée par action était la même que la perte nette de base par action étant donné que l'exercice présumé des options d'achat d'actions et des bons de souscription d'actions ordinaires est anti-dilutif. Par conséquent, la perte nette diluée par action pour ces périodes a été calculée d'après le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation.

23. Flux de trésorerie

a) La variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement s'établit comme suit :

	2012	2011
	\$	\$
Débiteurs	(1 290 126)	(3 310 964)
Stocks	14 481	(388 420)
Coûts engagés sur excédent de facturation	164 058	(237 523)
Frais payés d'avance	68 143	101 079
Créditeurs et charges à payer	1 476 414	930 302
Excédent de facturation sur coûts engagés	283 357	(1 115 390)
	716 327	(1 790 136)

b) La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissent comme suit :

Aux 30 juin	2012	2011
	\$	\$
Début de la période		
Trésorerie et équivalents	440 355	2 586 047
Découvert bancaire	(291 520)	-
	148 835	2 586 047

	2012	2011
	\$	\$
Fin de la période		
Trésorerie et équivalents	576 542	440 355
Découvert bancaire	(155 210)	(291 520)
	421 332	148 835

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS – Suite
(en dollars canadiens)

24. Gestion des risques financiers

Du fait de ses activités, la Société est exposée à une variété de risques financiers : risque de marché (y compris le risque de change, et le risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur), risque de crédit et risque de liquidité. Le programme global de gestion des risques financiers de la Société vise à atténuer les risques imprévisibles du marché des capitaux et leurs effets potentiellement négatifs sur le rendement financier de la Société.

La gestion des risques financiers est généralement assurée par l'équipe de direction de la Société, conformément aux politiques approuvées par le conseil d'administration. La responsabilité de cette équipe consiste à définir et à évaluer les risques financiers

Vue d'ensemble

Le tableau qui suit fait état des instruments financiers de la Société et de la nature des risques auxquels ils pourraient être exposés :

Instruments financiers	Risques			
	Risques de marché		Risque de crédit	Risque de liquidité
	Risque de change	Risque de taux d'intérêt		
Trésorerie et équivalents	X	X	X	
Certificats de placement garanti	X	X	X	
Débiteurs	X		X	
Découvert bancaire	X	X	X	X
Emprunts bancaires	X	X	X	X
Créditeurs et charges à payer	X			X
Dette à long terme	X	X	X	X
Débiteure convertible		X	X	X

Risque de change

Le risque de change de la Société provient d'opérations d'achat et de vente effectuées en dollars US et est également dû à l'actif net de ses filiales étrangères. Afin de limiter l'effet des fluctuations du dollar canadien sur le dollar US, la Société fait coïncider, de façon générale et dans la mesure du possible, les encaissements dans une devise étrangère et les décaissements dans la même devise. Aucun instrument financier dérivé n'est conclu pour couvrir la variabilité des flux de trésorerie en devises étrangères.

Au 30 juin 2012, si le dollar canadien avait varié de 5 % à la hausse ou à la baisse en comparaison avec le dollar US, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes, la perte nette de l'exercice terminé le 30 juin 2012 aurait été inférieure ou supérieure d'approximativement 91 393 \$ (40 348 au 30 juin 2011).

Les actifs et les passifs financiers libellés en dollars US sont présentés dans le tableau suivant :

	30 juin 2012 US\$	30 juin 2011 US\$	1 ^{er} juillet 2010 US\$
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie	700	700	294 011
Certificats de placement garanti	15 194	15 453	15 436
Débiteurs	873 628	779 848	94 427
	889 522	796 001	403 874
PASSIFS FINANCIERS			
Découvert bancaire	(135 479)	(117 727)	-
Emprunts bancaires	(1 599 444)	(283 754)	-
Créditeurs	(633 296)	(929 656)	(479 845)
Dette à long terme	(316 659)	(301 701)	(397 422)
	(2 684 878)	(1 632 838)	(877 267)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS – Suite (en dollars canadiens)

Risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à un risque de fluctuations de taux d'intérêt en raison des prêts et créances qu'elle consent ainsi que des emprunts qu'elle contracte à des taux variables. La Société gère son exposition aux variations de taux d'intérêt par une répartition de sa dette financière entre des instruments comportant des taux fixes et des taux variables.

Les certificats de placement garanti, les emprunts non garantis ainsi que la débenture convertible portent intérêt à taux fixes et exposent donc la Société au risque de variation de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les emprunts bancaires portent intérêt à taux variables et exposent donc la Société à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Aux 31 juin 2012 et 2011, si les taux d'intérêt avaient varié de 25 points de base à la hausse ou à la baisse, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes, il n'y aurait eu aucun effet significatif sur la perte nette. Ces variations ont été retenues, car elles sont considérées raisonnablement possibles selon les observations et la conjoncture.

Risque de crédit

Le risque de crédit fait référence au risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une ou l'autre de ses obligations et amène de ce fait la Société à subir une perte financière, les principaux risques étant liés aux débiteurs. Pour gérer le risque de crédit sur les débiteurs, des provisions sont comptabilisées à la date de fin de chaque période de présentation de l'information financière afin de tenir compte des pertes potentiellement subies et sont établies client par client.

La valeur comptable au bilan des actifs financiers de la Société exposés au risque de crédit représente le montant maximum du risque de crédit auquel la Société est exposée.

Le tableau qui suit présente une synthèse de l'exposition de la Société au risque de crédit :

	30 juin 2012	30 juin 2011	1 ^{er} juillet 2010
	\$		\$
Trésorerie et équivalents	576 542	440 356	2 586 047
Certificats de placement garanti	1 147 703	1 412 963	1 306 658
Comptes débiteurs (note 6)	9 142 341	7 670 486	4 756 947

La Société est également exposée au risque de crédit en raison de sa trésorerie, de ses certificats de dépôt et de ses certificats de placement. La Société détient 1 724 245 \$ (1 853 319 \$ en 2011) en trésorerie et placements au sein d'une institution bancaire que la Société considère à faible risque de perte.

Le tableau qui suit présente un sommaire du classement par échéance des comptes clients aux:

	30 juin 2012	30 juin 2011	1er juillet 2010
	\$	\$	\$
Courant	4 954 768	2 706 949	1 224 170
En souffrance depuis 1 à 30 jours	1 614 838	1 588 576	986 206
En souffrance depuis 31 à 90 jours	358 455	1 132 893	681 394
En souffrance depuis plus de 90 jours	1 200 233	1 363 207	807 304
	8 128 294	6 791 625	3 699 074
Moins: provisions pour créances douteuses	(258 230)	(3 720)	(25 724)
Comptes clients	7 870 064	6 787 905	3 673 350
Retenues de clients dans le cadre de contrats de fabrication	983 900	566 938	742 620
Autres créances	288 377	315 643	340 977
	9 142 341	7 670 486	4 756 947

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS – Suite
(en dollars canadiens)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que la Société ne puisse satisfaire à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en tenant compte des besoins opérationnels et en recourant à de multiples sources de financement pour maintenir sa flexibilité. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

Pour ses activités d'investissement, la Société évaluera en temps et lieux les besoins de liquidité et prendra les actions nécessaires.

Le tableau suivant indique les montants exigibles aux dates d'échéance contractuelle des passifs financiers, ce qui inclut les intérêts courus :

Au 30 juin 2012	Valeur comptable	Moins de 1 an	1 - 2 ans	2 - 3 ans	4 ans et plus
	\$	\$	\$	\$	\$
Découvert bancaire	155 210	155 210	-	-	-
Emprunts bancaires	2 868 394	2 868 394	-	-	-
Comptes créditeurs	5 742 007	5 742 007	-	-	-
Dette à long terme	3 682 622	1 474 753	1 391 125	1 265 453	622 658
Total	12 448 233	10 240 364	1 391 125	1 265 453	622 658

Au 30 juin 2011	Valeur comptable	Moins de 1 an	1 - 2 ans	2 - 3 ans	4 ans et plus
	\$	\$	\$	\$	\$
Découvert bancaire	291 520	291 520	-	-	-
Emprunts bancaires	1 353 624	1 353 624	-	-	-
Comptes créditeurs	4 181 901	4 181 901	-	-	-
Dette à long terme	3 544 284	728 191	1 455 072	1 341 617	1 496 749
Total	9 371 329	6 555 236	1 455 072	1 341 617	1 496 749

Juste valeur

La hiérarchie des évaluations à la juste valeur comprend les trois niveaux suivants :

Niveau 1 – Les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.

Niveau 2 – Les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix); et

Niveau 3 – Les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Le niveau dans la hiérarchie de la juste valeur dans lequel l'évaluation de la juste valeur est classée dans son entièreté est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur dans son entièreté.

La valeur comptable et la juste valeur estimée des instruments financiers sont telles que suit :

Instruments financiers dont la juste valeur se rapproche de la valeur comptable

La trésorerie et les équivalents, les certificats de placement garanti, les débiteurs, les emprunts bancaires et les comptes créditeurs et charges à payer sont des instruments financiers dont la juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. Le niveau de données d'entrée utilisé par la Société pour évaluer la juste valeur de la trésorerie et des équivalents et des certificats de placement garanti est le Niveau 1 car ils sont évalués selon les prix cotés sur les marchés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS – Suite
(en dollars canadiens)

Dettes à long terme et débeture convertible

La juste valeur de la dette à long terme et de la débeture convertible est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs au taux d'intérêt dont la Société pourrait actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires. La juste valeur de la dette à long terme s'établit à 3 682 622 \$ (3 544 284 \$ au 30 juin 2011 et 2 188 969 \$ au 1^{er} juillet 2010) alors que la juste valeur de la débeture convertible s'établit à néant \$ (néant \$ au 30 juin 2011 et 1 354 530 \$ au 1^{er} juillet 2010).

25. Gestion du capital

La Société gère le capital dans le but de maintenir une structure de capital souple qui optimise le coût du capital en fonction d'un risque acceptable.

La stratégie financière de la Société est conçue pour atteindre les objectifs susmentionnés et prendre des mesures en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques des risques des actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure du capital, la Société peut émettre ou racheter des actions, contracter ou rembourser des dettes ou entreprendre toute autre activité qu'elle considère comme appropriée dans les circonstances.

La Société s'appuie sur le ratio total des emprunts/capitaux propres pour assurer le suivi de son capital. Le total des emprunts se compose de toutes les dettes portant intérêt, et les capitaux propres sont définis comme le total des capitaux propres.

Le ratio total des emprunts/capitaux propres s'établissait comme suit aux dates suivantes :

	30 juin 2012	30 juin 2011	1^{er} juillet 2010
	\$	\$	
Découvert bancaire	155 210	291 520	-
Emprunts bancaires	2 868 394	1 353 625	-
Tranche à court terme de la dette à long terme	2 580 862	319 108	619 768
Dette à long terme	1 101 760	3 225 176	1 569 201
Débeture convertible	-	-	1 354 531
Dettes totales	6 706 226	5 189 429	3 543 500
Capitaux propres	13 744 227	22 473 493	25 419 776
Ratio total des emprunts/capitaux propres	48,8 %	23,1 %	13,9 %

La stratégie et les objectifs financiers de la Société mentionnés précédemment n'ont pas changé par rapport à la dernière période de présentation de l'information financière. Ces objectifs et stratégies font l'objet d'une révision annuelle ou plus fréquente, si nécessaire.

La Société n'est pas soumise à des exigences concernant son capital qui seraient imposées par une autorité de réglementation autres que les clauses restrictives applicables à ses emprunts bancaires auprès de son prêteur pour maintenir les ratios suivants : 1) un ratio d'endettement inférieur ou égal à 2,50:1,00, 2) un ratio de fonds de roulement supérieur ou égal à 1,50:1,00, et 3) le maintien d'un BAIIA ajusté cumulatif et une clause restrictive sur le prêt auprès d'une autre entité pour le maintien du ratio de fonds de roulement à 1.5:1. La performance d'affaires est suivie de près et les méthodes les plus rentables de mobilisation de fonds sont prises en compte pour évaluer la conformité avec les clauses restrictives. Au 30 juin 2012, la Société ne respecte pas les clauses restrictives applicables au fonds de roulement et au BAIIA ajusté.

26. Contrats-location**Contrats de location**

Les contrats de location-exploitation se rapportent à la location de locaux à des conditions de location comprises entre 1 et 10 ans. La Société dispose d'une option de renouveler le bail pour un local pour une période supplémentaire de 5 ans. La Société n'a pas l'option d'acheter les locaux loués à l'expiration des périodes de location.

Paiements comptabilisés en charges

	30 juin 2012	30 juin 2011
	\$	\$
Paiements minimum exigibles	422 847	484 307
	<u>422 847</u>	<u>484 307</u>

Engagements non résiliables de location-exploitation

	30 juin 2012	30 juin 2011
	\$	\$
Moins d'un an	560 225	422 847
Entre 1 et 5 ans	1 657 470	2 215 941
Plus de 5 ans	1 294 386	1 276 079
	<u>3 512 081</u>	<u>3 914 867</u>

Passif comptabilisé à titre de contrats de location-exploitation non-résiliables

	30 juin 2012	30 juin 2011	1 ^{er} juillet 2010
	\$	\$	\$
Frais de location reportés			
Courant	18 188	20 674	15 095
Non courant	97 482	17 227	41 843
	<u>115 670</u>	<u>37 901</u>	<u>56 938</u>

27. Information sectorielle**Revenus constituant la source de revenus des secteurs isolables**

La Société exploite ses activités dans un seul secteur d'exploitation isolable, lequel tire ses produits de la vente de systèmes de production d'eau potable, d'eau de procédés industriels et de traitement d'eaux usées et des services s'y rapportant.

L'analyse des revenus des activités poursuivies de la Société pour la période figure au tableau suivant :

Exercices terminés aux 30 juin	2012	2011
	\$	\$
Revenus résultant de la vente de produits consommables	13 167 932	12 011 410
Revenus de contrats de fabrication	22 741 975	15 620 856
	<u>35 909 907</u>	<u>27 632 266</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS – Suite
(en dollars canadiens)

Informations géographiques

La Société est domiciliée au Canada. Le résultat de son chiffre d'affaires provenant des clients externes au Canada est de 13 336 990 \$ (8 776 324 \$ en 2011), et le total des revenus provenant des clients externes provenant d'autres pays est de 22 572 917 \$ (18 855 942 \$ en 2011). Des informations détaillées pour les marchés de la Société est la suivante.

Exercices terminés aux 30 juin	2012	2011
	\$	\$
Revenus provenant de clients externes		
Revenus par secteur géographique		
Canada	13 336 990	8 776 324
États-Unis	17 333 794	16 540 321
Tunisie	3 267 369	-
Chine	844 192	892 526
Égypte	349 590	451 726
Autres	777 972	971 369
	35 909 907	27 632 266

Les produits sont attribués aux différents pays en fonction du pays de résidence du client.

Exercices terminés aux 30 juin

	2012	2011
	\$	\$
Actifs non courants autres que les instruments financiers et actifs d'impôt différé par secteur géographique		
Canada	1 732 291	1 871 857
États-Unis	8 139 910	16 497 932
	9 872 201	18 369 789

Information sur les principaux clients

La Société n'a pas tiré plus de dix pour cent (10 %) de ses revenus d'un seul client externe pour les exercices financiers terminés aux 30 juin 2012 et 2011.

28. Information sur les parties liées**Rémunération des principaux dirigeants**

Au cours de l'année, la rémunération des membres clés du personnel de gestion, qui inclut les membres du conseil d'administration a été comme suit:

Au 30 juin	2012	2011
	\$	\$
Avantages à court terme	1 001 569	812 418
Indemnités de fin de contrat de travail	117 494	-
Postérieurs à l'emploi	13 420	9 132
Paiements fondés sur des actions	63 560	183 645
	1 196 043	1 005 195

La rémunération des principaux dirigeants est déterminée par le comité de rémunération compte tenu de la performance des individus et des tendances du marché.

29. Transition aux IFRS

Les états financiers consolidés de la Société au 30 juin 2012 et pour l'exercice terminé le 30 juin 2012 sont les premiers états financiers annuels préparés conformément aux normes IFRS.

Les présents états financiers consolidés ont été établis de la façon décrite à la note 2 et reflètent les dispositions d'IFRS 1. En vertu d'IFRS 1, une entité est tenue d'adopter les IFRS dans ses premiers états financiers annuels conformes aux IFRS par une déclaration explicite et sans réserve de conformité aux IFRS.

IFRS 1 est fondée sur le principe que l'adoption des IFRS devrait être appliquée de façon rétrospective. L'application rétrospective requiert la présentation d'informations financières comparatives et, par conséquent, la première date d'application des IFRS par la Société est le 1^{er} juillet 2010 (la « Date de transition »). Toutefois, IFRS 1 offre certaines exemptions facultatives et certaines exceptions obligatoires à l'application rétrospective des IFRS aux entités qui présentent leurs premiers états financiers IFRS. Ces exemptions et exceptions, qui s'appliquent à la Société, sont traitées ci-après.

Exemptions facultatives IFRS***Regroupements d'entreprises***

Selon IFRS 1, un nouvel adoptant peut décider de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises survenus avant la date de transition conformément à *IFRS 3 « Regroupements d'entreprises »* (révisée en 2008) (« IFRS 3 »). Dans le cas d'une application rétrospective, l'entité devrait retraiter tous les regroupements d'entreprises survenus avant sa date de transition aux IFRS et devrait ajuster tout goodwill découlant de ces regroupements d'entreprises d'après la valeur comptable déterminée en vertu des PCGR du Canada.

La Société a choisi d'utiliser cette exemption et n'a pas retraité les regroupements d'entreprises antérieurs. Ainsi, IFRS 3 s'applique seulement aux regroupements d'entreprises survenant après la Date de transition. Il n'y a eu aucun regroupement d'entreprises depuis la Date de transition et, par conséquent, la Société appliquera les dispositions des IFRS aux opérations futures, le cas échéant.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS – Suite
 (en dollars canadiens)

Différences de conversion

Dans le cas d'une application rétrospective complète, l'entité devrait déterminer le montant cumulé des différences de conversion en vertu des dispositions d'IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères », à compter de la date à laquelle une filiale ou une participation comptabilisée à la valeur de consolidation a été acquise. IFRS 1 permet à un nouvel adoptant de remettre à zéro les montants cumulés des différences de conversion qui existaient à la date de transition aux IFRS. La Société a choisi de remettre à zéro le solde cumulé des écarts de change au 1^{er} juillet 2010 et d'ajuster en conséquence le déficit de la Société à la Date de transition.

Juste valeur des immobilisations corporelles et des actifs incorporels en tant que coût présumé

Selon IFRS 1, un nouvel adoptant peut décider d'utiliser la juste valeur à la date de transition en tant que coût présumé pour tout actif relevant du cadre de cette exemption. Toute perte de valeur ultérieure est basée sur le coût présumé et commence à compter de la date à laquelle l'évaluation de la juste valeur a été établie. La Société a décidé d'utiliser le modèle de coût pour chacune de ses catégories d'actifs à l'exception du terrain et du bâtiment pour lesquels la juste valeur à la date de transition a été choisie, ce qui entraîne une diminution de la valeur comptable nette pour refléter la juste valeur, avec un ajustement correspondant au déficit à la date de transition de la Société.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

IFRS 1 fournit des alternatives qui permettent aux nouveaux adoptants d'appliquer IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » de manière prospective. La Société a décidé d'utiliser l'exemption permettant aux nouveaux adoptants de ne pas appliquer IFRS 2 aux transactions dont le paiement est fondé sur des actions, qui sont réglées en instruments de capitaux propres et qui ont été attribuées au plus tard le 7 novembre 2002, ainsi que l'exemption permettant aux nouveaux adoptants de ne pas appliquer IFRS 2 aux transactions dont le paiement est fondé sur des actions, qui ont été attribuées après le 7 novembre 2002 et dont les droits ont été acquis avant la date de transition.

Exceptions obligatoires aux IFRS
Estimations comptables

Conformément à IFRS 1, les estimations établies selon les IFRS à la date de transition doivent être cohérentes avec les estimations établies à la même date selon les PCGR antérieurs, après les ajustements destinés à refléter toute différence entre les méthodes comptables, sauf si des éléments probants objectifs montrent que ces dernières estimations étaient erronées. Ainsi, un nouvel adoptant ne peut utiliser de l'information a posteriori pour établir ou réviser des estimations comptables. Les estimations précédemment établies par la Société en vertu des PCGR du Canada n'ont pas été révisées, sauf lorsqu'il était nécessaire de refléter toute différence entre les méthodes comptables.

Rapprochement des PCGR du Canada avec les IFRS

Selon IFRS 1, un nouvel adoptant doit rapprocher ses capitaux propres, son résultat global et ses flux de trésorerie pour les périodes précédentes à compter de la date de transition aux IFRS. Les tableaux suivants présentent les rapprochements des capitaux propres aux 1^{er} juillet 2010 et 30 juin 2011 ainsi que le résultat global pour l'exercice terminé le 30 juin 2011.

	Au 30 juin 2011	Au 1 ^{er} juillet 2010
Rapprochement des capitaux propres	\$	\$
Capitaux propres selon les PCGR du Canada	25 112 244	28 572 229
Ajustements IFRS attribuables aux éléments suivants :		
Dépréciation d'actifs incorporels	(1 412 746)	(1 559 691)
Terrain et bâtiment comptabilisés à la juste valeur	(250 404)	(250 404)
Contreparties conditionnelles	(1 093 801)	(1 342 358)
Amortissement des actifs incorporels	110 809	-
Amortissement des immobilisations corporelles	7 391	-
Capitaux propres selon les IFRS	22 473 493	25 419 776

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS – Suite
(en dollars canadiens)

	Exercice terminé le 30 juin 2011
Rapprochement du résultat global	\$
Résultat global selon les PCGR du Canada	(3 909 492)
Ajustements IFRS attribuables aux éléments suivants :	
Contreparties conditionnelles	217 957
Intérêts sur contreparties conditionnelles	(83 279)
Amortissement des actifs incorporels	115 095
Amortissement des immobilisations corporelles	7 664
Écarts de change dans les capitaux propres négatifs	256 265
Résultat global selon les IFRS	(3 395 790)

Notes explicatives

En plus des exemptions à IFRS 1 susmentionnées, voici d'autres modifications de conventions comptables qui ont été apportées à la suite des ajustements indiqués dans les rapprochements décrits précédemment.

a) Participation dans une coentreprisePCGR du Canada

La comptabilisation des coentreprises se fait selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

IFRS

La comptabilisation des coentreprises se fait selon la méthode de la mise en équivalence. Ce changement modifie uniquement le classement dans le bilan et l'état de résultats (pertes) et n'a aucune incidence sur la perte nette.

Au 1^{er} juillet 2010 et depuis cette date, la Société détient une participation de 49 % dans la coentreprise H₂O Innovation India Limited.

	Au 30 juin 2011	Au 1^{er} juillet 2010
	\$	\$
Trésorerie et équivalents	25 071	86 328
Débiteurs	584 039	2 701
Stocks	50 663	1 801
Travaux en cours	67 404	-
Impôts futurs	664	-
Immobilisations corporelles	24 177	3 764
Emprunts bancaires	(225 861)	-
Créditeurs et charges à payer	(427 788)	(9 139)
Impôts sur les bénéfices à payer	(10 328)	-
Participation dans une coentreprise	88 041	85 455

b) Terrain et bâtiment comptabilisés à leur juste valeur*IFRS 1 – Juste valeur en tant que coût présumé*

En vertu d'IFRS 1, tout actif relevant des catégories désignées peut être évalué à la date de transition à sa juste valeur, laquelle peut être utilisée en tant que coût présumé de l'actif à cette date.

Une firme spécialisée a réalisé une évaluation indépendante du terrain et du bâtiment de la Société afin de déterminer la juste valeur du terrain et du bâtiment situés à Ham-Nord, Canada. Cette évaluation, réalisée en conformité avec les normes d'évaluation internationales, a été déterminée à l'aide de la méthode comparative applicable aux transactions récentes du marché local sur la base d'actifs similaires. D'après les conclusions de ce rapport, la juste valeur du terrain et du bâtiment à Ham-Nord est telle la suivante :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS – Suite
(en dollars canadiens)

	1^{er} juillet 2010
	\$
Terrain	25 000
Bâtiments	1 075 000
	<u>1 100 000</u>

En conséquence, la Société a choisi d'utiliser la juste valeur en tant que coût présumé pour son terrain et son bâtiment; des ajustements d'un montant de 250 404 \$ ont été enregistrés en réduction du coût du terrain et du bâtiment, et la contrepartie a été enregistrée au déficit.

c) Dépréciation d'actifs

PCGR du Canada

En vertu des PCGR du Canada, les immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie utile déterminée étaient soumises à un test de dépréciation lors d'événements ou de circonstances indiquant que leur valeur comptable pouvait ne pas être recouvrable. Une dépréciation était réputée exister lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un groupe d'actifs était supérieure aux flux monétaires futurs non actualisés que cet actif ou groupe d'actifs était censé procurer. Le montant de toute perte de valeur représentait l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'actifs sur sa juste valeur. Ce montant était établi d'après les flux de trésorerie actualisés liés à l'actif ou au groupe d'actifs ou d'après la valeur d'expertise, selon la nature de l'actif.

IFRS

En vertu des IFRS, s'il existe un indice de perte de valeur, l'entité est tenue, comme c'est le cas pour les PCGR du Canada, de faire une estimation formelle du montant à recouvrer. Toutefois, contrairement aux PCGR du Canada, la valeur comptable d'un actif soumis à un test de dépréciation en vertu des IFRS est comparée à la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif soumis à un test de dépréciation est comparée à la valeur d'utilité de cet actif, les flux de trésorerie futurs devant être générés par cet actif sont actualisés, contrairement aux PCGR du Canada.

Une perte de valeur est enregistrée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. Afin de déterminer la valeur d'utilité, les estimations de flux de trésorerie futurs sont actualisées à leur valeur nette actuelle.

Suite au changement dans la méthode d'évaluation, la Société a comptabilisé des dépréciations de 2 606 000 \$ à la date de transition. Le passif d'impôts différés relative à ces dépréciations s'élevait à 1 046 309. La Société a ajusté les charges d'amortissement connexes dans ses états consolidés comparatifs du résultat global pour l'exercice terminé le 30 juin 2011.

d) Contreparties conditionnelles – Comptabilisation initiale

PCGR du Canada

Les contreparties conditionnelles sont constatées à titre de partie du coût d'acquisition lorsque le montant de la contrepartie peut faire l'objet d'une estimation raisonnable à la date d'acquisition et qu'il peut être établi hors de tout doute raisonnable que la condition sera réalisée. Aucun passif ni titre de capitaux propres en circulation ne sont constatés jusqu'à ce que la condition soit réalisée et que la contrepartie soit émise ou à émettre.

Au 30 juin 2011, la Société a comptabilisé une contrepartie conditionnelle de 510 885 \$ à titre de passif et à titre de goodwill, toutes les conditions étant réalisées.

IFRS

Toute contrepartie conditionnelle liée à une acquisition doit être estimée et comptabilisée comme un passif à la juste valeur à la date d'acquisition.

La Société avait des contreparties conditionnelles dans le cadre de regroupements d'entreprises antérieurs qui n'ont pas été comptabilisés selon les PCGR du Canada. La Société a évalué les obligations relatives à ces contreparties conditionnelles à la Date de transition.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS – Suite
(en dollars canadiens)

Au 1^{er} juillet 2010, la Société a comptabilisé des contreparties conditionnelles supplémentaires alors que les conditions n'étaient pas encore réalisées, estimées à 1 561 675 \$ (1 466 913 US\$). Ces contreparties conditionnelles incluent le montant de 510 885 \$ comptabilisé en goodwill selon les PCGR du Canada au 30 juin 2011 tel que reflété dans le Rapprochement des capitaux propres. Un actif d'impôts différés s'élevant à 219 316 \$ (206 008 US\$) a été comptabilisé au 1^{er} juillet 2010 étant donné qu'une partie des contreparties conditionnelles additionnelles sont admises en déduction d'impôt.

De plus, les ajustements subséquents reliés à ces estimations sont comptabilisés aux résultats.

Contreparties conditionnelles – Paiement d'intérêts

Les contreparties conditionnelles comptabilisées selon les IFRS à la date d'acquisition sont généralement payables plus d'un an après cette date. Les ajustements à leur juste valeur liés au passage du temps sont comptabilisés comme dépenses d'intérêts.

e) Ajustement de l'écart de conversion

PCGR du Canada

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2011, la Société a complété une analyse détaillée qui a identifié des changements notables dans les faits et circonstances économiques. Cette analyse requiert que la méthode de conversion appliquée aux filiales étrangères soit changée. Les conclusions de cette analyse dictent qu'il est nécessaire de changer la méthode de conversion appliquée aux établissements étrangers. Ces faits et circonstances notables incluent un programme de réduction des coûts, la fusion de bureaux et une réorganisation de la structure juridique et opérationnelle de la Société, qui apportent un degré important d'autonomie aux établissements étrangers de la Société. Les établissements étrangers ont donc été reclassés, passant d'intégrés à autonomes.

Les états financiers des filiales étrangères et de la coentreprise de la Société, considérées comme des entités autonomes, sont maintenant convertis à l'aide de la méthode du taux courant. Selon cette méthode, les éléments de l'actif et du passif sont convertis en dollars canadiens au cours du change prévalant à la date du bilan, alors que les éléments des comptes compris dans les résultats sont convertis en dollars canadiens au cours moyen du change en vigueur durant la période. Les ajustements de conversion résultant des fluctuations du taux de change figurent au poste « Cumul des autres éléments du résultat global » dans la section relative aux capitaux propres. Cette modification est appliquée de manière prospective à compter du 1^{er} juillet 2010.

IFRS

Selon les IFRS, le cadre conceptuel servant à déterminer la monnaie fonctionnelle est similaire à celui utilisé pour établir la monnaie de mesure sous les PCGR du Canada; cependant, en vertu de l'IAS 21, « *Effets des variations des cours des devises* », les indicateurs permettant de déterminer la monnaie fonctionnelle sont séparés en indicateurs principaux et secondaires. Les indicateurs principaux sont étroitement liés à l'environnement économique principal dans lequel l'entité est active et on leur accorde plus de poids. Les indicateurs secondaires apportent une preuve additionnelle afin d'aider à déterminer la monnaie fonctionnelle de l'entité. Les indicateurs principaux se voient attribuer une pondération plus importante sous les IFRS que sous les PCGR du Canada.

Lors de la transition, la Société a mené une évaluation des monnaies fonctionnelles historiques de toutes les entreprises du groupe selon les exigences des IFRS. Selon cette évaluation, toutes les entreprises du groupe ont conservé la même monnaie fonctionnelle que sous les PCGR du Canada – le dollar canadien – à l'exception de deux exploitations étrangères, aux États-Unis et en Inde, où il a été déterminé que la monnaie locale aurait du constituer la monnaie fonctionnelle.

Le changement de monnaie fonctionnelle historique a exigé le reclassement rétroactif des données de ces filiales et coentreprise dans leur monnaie locale, selon la méthode prescrite par l'IAS 21. L'impact cumulatif de la conversion historique de ces entités de leur monnaie locale en dollars canadiens, la monnaie de présentation, a été comptabilisé dans le compte des ajustements de conversion cumulatifs.

Toutefois, en vertu de l'IFRS 1, la Société a choisi de remettre à zéro le montant cumulé des différences de conversion, qui aurait autrement inclus les gains et les pertes historiques provenant de cette conversion des activités étrangères. Le solde de l'ajustement des écarts de conversion cumulés au 1^{er} juillet 2010 est de 295 703 \$ et a été comptabilisé comme ajustement du déficit. L'application de cette exemption n'a eu aucun impact net sur les capitaux propres.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS – Suite
(en dollars canadiens)

f) Reclassement du surplus d'apport

PCGR du Canada

Le surplus d'apport comprend la charge de rémunération à base d'actions, la juste valeur des options d'achat d'actions et la juste valeur des bons de souscription.

IFRS

Le concept de surplus d'apport n'existe pas en IFRS. La Société doit reclasser les items reconnus selon les PCGR comme actif, passif ou composante des capitaux propres selon les IFRS.

En conséquence, la Société a reclassé les montants présentés au compte « Surplus d'apport » selon les PCGR dans la section appropriée des capitaux propres selon les IFRS en fonction de leur nature.

g) Reclassement des contreparties conditionnelles

PCGR du Canada

Il est recommandé d'inclure au bilan une référence aux provisions et contreparties mais il n'est pas obligatoire de les inclure en tant que poste au bilan.

IFRS

Les états de la situation financière doivent au moins inclure un poste pour les provisions.

En conséquence, la Société a reclassé les contreparties conditionnelles à court terme relevant des « Crédeurs et charges à payer » en un seul poste d'un montant de 1 419 902 \$ au 1^{er} juillet 2010.

h) Reclassement des actions à être émises

Les actions à émettre ont été reclassées au déficit.

i) Reclassement des résultats

PCGR du Canada

Le compte de résultats doit présenter avec justesse les résultats des activités pour la période et fournir des informations spécifiques; toutefois le concept de classement basé sur leur nature ou leur fonction n'est pas abordé.

IFRS

Une entité doit présenter une analyse des charges constatées aux résultats à l'aide d'un reclassement reposant soit sur leur nature soit sur leur fonction au sein de l'entité, en choisissant la méthode qui fournit des informations fiables et plus pertinentes. La Société estime que le classement de ses charges par fonction est plus pertinent.

En conséquence, pour l'exercice terminé le 30 juin 2011, la rémunération à base d'actions, l'aide gouvernementale et les frais liés aux acquisitions et intégrations ont été classés dans les frais administratifs. Les frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux ont été séparés sur la base de leur fonction : charges d'exploitation, frais de vente et frais administratifs. Les frais bancaires et autres frais financiers ont été classés avec les charges financières. Les autres revenus et la perte (le gain) sur taux de change ont été reclassés aux postes « Autres revenus » et « Produits financiers ».

j) Retraitement des flux de trésorerie dans le cadre du passage des PCGR du Canada aux IFRS

Le retraitement dans le cadre du passage des PCGR du Canada aux IFRS a eu un impact dû à la nouvelle méthode de comptabilisation utilisée pour la coentreprise de la Société, tel que décrit dans la section a) ci-dessus. La Société a également décidé de communiquer les intérêts reçus et payés dans les activités de financement. En conséquence, pour l'exercice terminé le 30 juin 2011, il existe un reclassement de 681 257 \$ entre les activités d'exploitation et les activités de financement.

Rapprochement des résultats consolidés

Les tableaux suivants présentent les rapprochements entre les états financiers consolidés établis auparavant en vertu des PCGR du Canada et les états financiers consolidés établis conformément aux IFRS.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS – Suite
Rapprochement des capitaux propres consolidés au 1^{er} juillet 2010
(en dollars canadiens)

Comptes selon les PCGR du Canada	Notes	Soldes PCGR du Canada	Reclassements PCGR du Canada (f)	Soldes ajustés PCGR du Canada	Ajustements IFRS	Reclassements IFRS	Soldes IFRS	Comptes selon les IFRS
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	
ACTIF								ACTIF
Actif à court terme								Actifs courants
Trésorerie et équivalents	(a)	2 672 375		2 672 375	(86 328)	-	2 586 047	Trésorerie et équivalents
Placements détenus à des fins de transaction		1 306 659	(1)	1 306 658	-	-	1 306 658	Certificats de placement garanti
Débiteurs	(a)	4 857 285		4 857 285	(2 701)	-	4 854 584	Débiteurs
Stocks	(a)	1 915 107		1 915 107	(1 801)	-	1 913 306	Stocks
								Coûts engagés sur excédent de facturation
Travaux en cours		2 148 946		2 148 946	-	-	2 148 946	Frais payés d'avance
Frais payés d'avance		308 263		308 263	-	-	308 263	
		13 208 634	(1)	13 208 634	(90 830)	-	13 117 804	
Immobilisations corporelles	(a) (b)	2 451 115	7 500	2 458 615	(254 168)	-	2 204 447	Immobilisations corporelles
Actifs incorporels	(c)	10 313 821	(12 785)	10 301 036	(2 606 000)	-	7 695 036	Actifs incorporels
	(a)	-		-	85 455	-	85 455	Participation dans une coentreprise
Autres actifs		44 141		44 141	-	-	44 141	Autres actifs
Écarts d'acquisition		10 901 443	353 062	11 254 505	-	-	11 254 505	Goodwill
Actifs d'impôts futurs	(c)	6 597		6 597	1 265 626	-	1 272 223	Actifs d'impôts différés
		36 925 752	347 776	37 273 528	(1 599 917)	-	35 673 611	
PASSIF								PASSIF
Passif à court terme								Passifs courants
Créditeurs et charges à payer	(a)(g) (g)	4 815 253	52 073	4 867 326	(9 139)	(1 450 327)	3 407 860	Créditeurs et charges à payer
		-		-	-	30 425	30 425	Provisions
Excédent de facturation sur travaux en cours		233 537		233 537	-	-	233 537	Excédent de facturation sur coûts engagés
Tranche à court terme de la dette à long terme	(d)(g)	619 768		619 768	-	-	619 768	Tranche non courante de la dette à long terme
		-		-	-	1 419 902	1 419 902	Contreparties conditionnelles
		5 668 558	52 073	5 720 631	(9 139)	-	5 711 492	
Dette à long terme		1 569 200		1 569 200	-	-	1 569 200	Dette à long terme
Débeture convertible	(d)	1 354 530		1 354 530	-	-	1 354 530	Débeture convertible
					1 561 675	-	1 561 675	Contreparties conditionnelles
Loyers différés		56 938		56 938	-	-	56 938	Loyers différés
		8 649 226	52 073	8 701 299	1 552 536	-	10 253 835	
CAPITAUX PROPRES								CAPITAUX PROPRES
Composante capitaux propres de la débeture convertible	(f)	301 023		301 023	-	(301 023)	-	
Capital-actions	(h)	45 858 645		45 858 645	-	(13 789)	45 844 856	Capital social
Surplus d'apport	(f)	11 453 475		11 453 475	-	(11 453 475)	-	
	(f)	-		-	-	301 023	301 023	Réserve pour les primes sur la débeture convertible
	(f)	-		-	-	1 451 585	1 451 585	Réserve pour les options d'achat d'actions
	(f)	-		-	-	10 001 890	10 001 890	Réserve pour les bons de souscription
Déficit	(b) (c) (e) (f) (h)	(29 336 617)		(29 336 617)	(2 856 750)	13 789	(32 179 578)	Déficit
Cumul des autres éléments de la perte étendue	(e)	295 703	295 703	295 703	(295 703)	-	-	Cumul des autres éléments du résultat global
		28 276 526	295 703	28 572 229	(3 152 453)	-	25 419 776	
		36 925 752	347 776	37 273 528	(1 599 917)	-	35 673 611	

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS – Suite
Rapprochement des capitaux propres consolidés au 30 juin 2011
(en dollars canadiens)

Comptes selon les PCGR du Canada	Notes	Soldes PCGR du Canada	Ajustements IFRS	Reclassements IFRS	Soldes IFRS	Comptes selon les IFRS
		\$	\$	\$	\$	
ACTIF						ACTIF
Actif à court terme						Actifs courants
Trésorerie et équivalents	(a)	465 427	(25 071)	-	440 356	Trésorerie et équivalents
Placements détenus à des fins de transaction		1 412 963	-	-	1 412 963	Certificats de placement garanti
Débiteurs	(a)	8 412 515	(584 039)	-	7 828 476	Débiteurs
Stocks	(a)	2 281 319	(50 663)	-	2 230 656	Stocks
						Coûts engagés sur excédent de facturation
Travaux en cours	(a)	2 332 345	(67 404)	-	2 264 941	Frais payés d'avance
Frais payés d'avance		198 504	-	-	198 504	
		15 103 073	(727 177)	-	14 375 896	
						Actifs non courants
Immobilisations corporelles	(a)(b)	2 333 004	(267 190)	-	2 065 814	Immobilisations corporelles
Actifs incorporels	(c)	8 374 218	(2 249 670)	-	6 124 548	Actifs incorporels
	(a)	-	88 041	-	88 041	Participation dans une coentreprise
Autres actifs		41 942	-	-	41 942	Autres actifs
Écarts d'acquisition	(d)	10 690 312	(510 885)	-	10 179 427	Goodwill
Actifs d'impôts futurs	(c)	680 597	1 097 000	-	1 777 597	Actifs d'impôts différés
		37 223 146	(2 569 881)	-	34 653 265	
PASSIF						PASSIF
Passif à court terme						Passifs courants
Découvert bancaire		291 520	-	-	291 520	Découvert bancaire
Emprunts bancaires	(a)	1 579 486	(225 861)	-	1 353 625	Emprunts bancaires
Créditeurs et charges à payer	(a)(c)(d)(g)	5 328 868	(427 789)	(719 178)	4 181 901	Créditeurs et charges à payer
	(g)	-	-	32 300	32 300	Provisions
Excédent de facturation sur travaux en cours		1 310 866	-	-	1 310 866	Excédent de facturation sur coûts engagés
Impôts exigibles	(a)	17 977	(10 328)	-	7 649	Impôts exigibles
				20 674	20 674	Loyers différés
Tranche à court terme de la dette à long terme		319 108	-	-	319 108	Tranche courante de la dette à long terme
	(d)(g)	-	-	686 878	686 878	Contreparties conditionnelles
		8 847 825	(663 978)	20 674	8 204 521	
						Passifs non courants
Dette à long terme	(g)	3 225 176	-	-	3 225 176	Dette à long terme
Loyers différés		37 901	732 848	-	732 848	Contreparties conditionnelles
		12 110 902	68 870	(20 674)	12 179 772	Loyers différés
CAPITAUX PROPRES						CAPITAUX PROPRES
Capital-actions	(h)	45 866 225	-	(13 789)	45 852 436	Capital social
Surplus d'apport	(f)	11 878 629	-	(11 878 629)	-	
	(f)	-	-	1 734 952	1 734 952	Réserve pour les options d'achat d'actions
	(f)	-	-	10 143 677	10 143 677	Réserve pour les bons de souscription
Déficit	(b)(c)(d)(e)(g)(h)	(30 635 638)	(2 599 313)	13 789	(33 221 162)	Déficit
Cumul des autres éléments de la perte étendue	(a)(c)(d)	(1 996 972)	(39 438)	-	(2 036 410)	Cumul des autres éléments du résultat global
		25 112 244	(2 638 751)	-	22 473 493	
		37 223 146	(2 569 881)	-	34 653 265	

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS – Suite
Rapprochement du résultat global consolidé pour l'année financière terminée le 30 juin 2011
(en dollars canadiens)

Comptes selon les PCGR du Canada	Notes	Soldes PCGR du Canada	Ajustements IFRS	Reclassements IFRS	Soldes IFRS	Comptes selon les IFRS
		\$	\$	\$	\$	
Produits	(a)	28 798 161	(1 165 895)	-	27 632 266	Activités poursuivies Revenus
Coûts des marchandises vendues	(a)	20 231 921	(763 846)	-	19 468 075	Coût des marchandises vendues
Bénéfice brut		8 566 240	(402 049)	-	8 164 191	Bénéfice brut
Charges						
Frais d'exploitation de vente administratifs et généraux	(a)(i)	8 421 342	(266 580)	(8 154 762)	-	
	(i)	-	-	1 225 331	1 225 331	Charges d'exploitation
	(i)	-	-	3 689 387	3 689 387	Frais de vente
	(i)	-	-	3 467 886	3 467 886	Frais administratifs
Amortissement des immobilisations corporelles	(a)	307 297	(7 295)	-	300 002	Amortissement des immobilisations corporelles
Amortissement des actifs incorporels	(c)	1 065 826	(117 343)	-	948 483	Amortissement des actifs incorporels
Frais bancaires et autres frais financiers	(a)	170 277	(5 656)	(164 621)	-	
Aide gouvernementale	(i)	(60 524)	-	60 524	-	
Rémunération à base d'options d'achat d'actions	(i)	288 367	-	(288 367)	-	
			(273 317)	-	(273 317)	Variations de la juste valeur des contreparties conditionnelles
	(i)	-	-	(44 399)	(44 399)	Autres (gains) pertes – nets
Perte d'exploitation avant les postes suivants	(i)	10 192 585	(670 191)	(209 021)	9 313 373	
Perte d'exploitation		(1 626 345)	268 142	209 021	(1 149 182)	Perte d'exploitation
Autres revenus		(67 872)	-	67 872	-	
Perte (Gain) sur taux de change	(i)	(44 846)	(84)	44 930	-	
	(i)	-	-	(29 958)	(29 958)	Produits financiers
	(i)	-	82 292	864 797	947 089	Charges financières
		-	82 292	834 839	917 131	Charges financières – nettes
Intérêts sur dette à long terme	(i)	700 217	-	(700 217)	-	
Gain sur remboursement anticipé de la débenture convertible		(99 415)	-	-	(99 415)	Gain sur remboursement anticipé de la débenture convertible
Frais liés aux acquisitions et intégrations	(i)	38 403	-	(38 403)	-	
		-	(111 524)	-	(111 524)	Revenus de redevances provenant d'une coentreprise
	(a)	-	(5 306)	-	(5 306)	Quote-part de bénéfice dans une coentreprise
		526 487	(34 622)	209 021	700 886	
Perte avant impôts sur les bénéfices		(2 152 832)	302 764	-	(1 850 068)	Perte avant impôts sur les bénéfices
Économie d'impôts sur les bénéfices						Économie d'impôts sur les bénéfices
Impôts exigibles	(a)	25 096	(10 410)	-	14 686	Impôts exigibles
Impôts futurs	(a)	(561 111)	55 737	-	(505 374)	Impôts différés
		(536 015)	45 327	-	(490 688)	
Perte nette pour l'exercice		(1 616 817)	257 437	-	(1 359 380)	Perte nette pour l'exercice
Autres éléments de la perte étendue						Autres éléments du résultat global
Écart de conversion	(a)(c)(d)	(2 292 675)	256 265	-	(2 036 410)	Écart de conversion
Perte étendue pour l'exercice		(3 909 492)	513 702	-	(3 395 790)	Résultat global pour l'exercice
						Perte nette par action attribuable aux actionnaires de la Société durant l'exercice
Perte nette de base et diluée par action		(0,027)	0,004	-	(0,023)	Perte nette de base et diluée par action
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		60 136 106	-	-	60 136 106	Nombre moyen pondéré d'actions en circulation

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Administrateurs

Philippe Gervais, président du conseil d'administration ⁽¹⁾
Frédéric Dugré, président et chef de la direction et administrateur
John G. Booth, administrateur ⁽²⁾
Élaine C. Phénix, administratrice ^{(1) (2)}
André Duquenne, administrateur
Richard Hoel, administrateur ⁽¹⁾
Lisa Henthorne, administratrice ⁽²⁾
Laurence E. Gamst, administrateur ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Comité de vérification

⁽²⁾ Comité de gouvernance et rémunération

Membres de l'équipe de haute direction

Frédéric Dugré, président et chef de la direction
Josée Riverin, V.-P., finances
Marc Blanchet, V.-P., affaires corporatives et juridiques & Secrétaire du conseil
Guillaume Clairet, V.-P. exécutif

Conseillers juridiques

McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L.

Auditeurs

PricewaterhouseCoopers LLP/S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Agent de transfert

Services aux Investisseurs Computershare Inc.

BUREAUX ET USINES

Siège social

330, rue St-Vallier Est, suite 340
Québec, Québec, G1K 9C5
Téléphone : 418.688.0170
Télécopieur : 418.688.9259

investisseur@h2oinnovation.com
www.h2oinnovation.com

Usines (Amérique du Nord)

201, 1^{ère} Avenue
Ham-Nord, Québec G0P 1A0

1048 La Mirada Court
Vista, Californie 92081

6840 Shingle Creek Parkway
Brooklyn Center, Minnesota 55430

Bureaux des ventes et d'ingénierie

1046, 18th Ave SE
Calgary, Alberta T2G 1L6

H₂O Innovation India Ltd.
Chembond Center
EL-71, M.I.D.C., Mahape
Navi Mumbai – 400 710
Maharashtra – Inde

Usine (Inde)

H₂O Innovation India Ltd.
404/B/P-1, Village Dudhawada
ECP Road, Tal. Padra
Dist. Vadodara – 391450
Gujarat – Inde